

Module spécial sur le travail des enfants dans l'agriculture



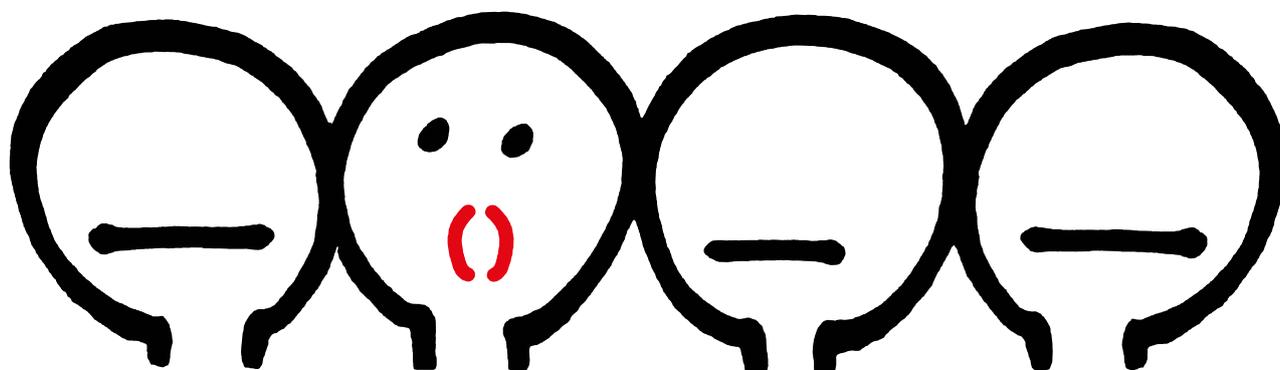
Organisation
internationale
du Travail



SCREATO

Halte au travail des enfants!

La défense des droits des enfants par l'éducation, les arts et les médias



The logo consists of the word "Scream" written in a bold, black, hand-drawn, graffiti-style font. The letters are thick and have a slightly irregular, expressive quality.

Halte au travail des enfants!

**La défense des droits des enfants par
l'éducation, les arts et les médias**

**Module spécial sur le travail
des enfants dans l'agriculture**

Copyright © Organisation internationale du Travail 2016

Première édition 2016

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Visitez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

FUNDAMENTALS/IPEC

Module spécial sur le travail des enfants dans l'agriculture: SCREAM Halte au travail des enfants! / Bureau international du Travail, Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC); Service des Principes et droits fondamentaux au travail (FUNDAMENTALS) - Genève: BIT, 2016.

ISBN: 978-92-2-230917-7 (Print); 978-92-2-230918-4 (Web PDF); 978-92-2-230919-1 (CD-Rom)

International Labour Office; ILO International Programme on the Elimination of Child Labour; Fundamental Principles and Rights at Work Branch.

travail des enfants / enfant travailleur / agriculture - 13.01.2

Données de catalogage du BIT

NOTE

Cette publication a été élaborée par Sabine Panet et Benjamino Cislighi pour FUNDAMENTALS et coordonnée par Mme Jane Colombini du BIT à Genève.

Cette publication de l'OIT a été financée par Mars Inc. (Projet IVC/12/01/MAS).

Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les points de vue ou les politiques de Mars Inc. Le fait que des marques commerciales, des produits commerciaux ou des organismes y soient mentionnés ne signifie pas non plus qu'ils sont cautionnés par Mars Inc.

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des plateformes de distribution numérique. On peut aussi se les procurer directement en contactant ilo@turpin-distribution.com. Pour plus d'information visitez notre site web: www.ilo.org/publns ou contactez ilopubs@ilo.org.

Visitez notre site web www.ilo.org/childlabour

Imprimé en Italie

Photocomposition par le Centre international de Formation de l'OIT, Turin – Italie

Table des matières

Préface	iv
Remerciements	vi
Introduction.....	1
Séance d'Introduction: L'agriculture et l'alimentation	7
Première partie: Où sommes-nous?	15
Séance n° 1: Être un enfant dans notre société.....	16
Séance n° 2: Être un enfant qui travaille dans l'agriculture	29
Séance n° 3: Les travaux dangereux des enfants dans l'agriculture.....	44
Séance n° 4: Être une fille ou un garçon, quelle différence dans le travail agricole?	58
Deuxième partie: Où voulons-nous aller?	67
Séance n° 5: Du travail des enfants à un emploi décent	68
Séance n° 6: Des techniques agricoles améliorées.....	80
Séance n° 7: Mon rôle, notre rôle.....	85
Séance n° 8: Action! Nous voulons un avenir meilleur pour nous-mêmes, pour notre communauté et pour notre pays!	94
Séance n° 9: Agir dans notre communauté.....	102
Séances supplémentaires	109
Séance supplémentaire n° 10 A: Ma communauté est-elle concernée par le travail des enfants dans l'agriculture?	110
Séance supplémentaire n° 10 B: Ma communauté est-elle concernée par le travail des enfants dans l'agriculture?	116
Annexes	125
Les brise-glace du module.....	126
Annexes de la Séance n° 1	128
Annexes de la Séance n° 2	135
Annexes de la Séance n° 3	143
Formulaire d'évaluation.....	147
Contenu du CD-ROM.....	149

Préface

La prévalence du travail des enfants dans l'agriculture fait partie des défis persistants pour les droits fondamentaux au travail dans ce secteur. Les dernières statistiques mondiales sur le travail des enfants de l'OIT (2013) ont montré que sur les 168 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans encore astreints au travail des enfants, 59 pour cent d'entre eux, soit 99 millions, travaillaient dans l'agriculture dans des conditions de travail des enfants. Comparé aux statistiques précédentes, cela représente une petite diminution en terme de pourcentage. Néanmoins, des progrès ont en effet été réalisés – en particulier en ce qui concerne la diminution du travail des enfants dans les travaux dangereux. Le recul du travail des enfants à travers le monde varie selon les régions et les pays. Alors que l'Asie du Sud reste, de par son immense population, la sous-région regroupant le plus grand nombre d'enfants astreints au travail des enfants, c'est l'Afrique subsaharienne qui montre la plus grande incidence.

Les Objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés en septembre 2015 et encadrent le Programme de développement mondial pour les 15 prochaines années. L'objectif n° 8 vise à promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous d'ici 2030. Un des objectifs spécifiques (n° 8.7) en appelle à prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes. L'élimination du travail des enfants peut être atteint si nous arrivons à maintenir le rythme accéléré du taux de diminution des pires formes de travail des enfants observé entre 2008 et 2012, et si nous parvenons à accélérer davantage le taux de diminution de toute forme de travail des enfants parmi les enfants qui sont tout simplement trop jeunes pour travailler.

Compte tenu de l'écrasante prévalence du travail des enfants dans l'agriculture, la compréhension de cette problématique dans ce secteur et dans l'économie rurale en général, l'élaboration de politiques efficaces ainsi que la mobilisation d'actions contre ce fléau, sont des éléments essentiels des politiques et stratégies, aux niveaux national et mondial, si l'on veut parvenir à un monde libre de travail des enfants.

Pour la première fois dans l'histoire de l'homme, davantage de personnes à travers le monde vivent dans les zones urbaines plutôt que dans les campagnes. Pourtant, parmi les 3.5 milliards de personnes qui dépendent des moyens de subsistance provenant directement de l'économie rurale, la majorité de celles qui travaillent dans l'agriculture ne font pas uniquement que produire la nourriture consommée par la population mondiale, mais font également face à de vastes défis pour faire respecter leur droit de travailler librement, dignement et en sécurité.

Ce module spécial de SCREAM sur le travail des enfants dans l'agriculture a pour but d'aider les structures de l'éducation formelle et non formelle à responsabiliser les enfants et les jeunes issus des communautés rurales – tout au moins à ceux en situation de travail des enfants ou en situation de risque – afin qu'ils comprennent qu'ils ont le droit de ne pas être astreints au travail des enfants, qu'ils comprennent ainsi les dangers liés au travail des enfants dans l'agriculture et qu'ils comprennent l'importance cruciale de parvenir à un travail décent dans l'agriculture pour le bien-être de l'humanité.

Ce dernier point est d'une importance particulière. En effet, la plupart des enfants astreints au travail des enfants sont engagés aux côtés de leurs parents. C'est parfois le cas dans les familles employées par des entreprises qui les rémunèrent avec un salaire bien trop bas pour pouvoir les faire vivre. Toutefois la grande majorité du travail des enfants dans l'agriculture consiste en un travail non rémunéré dans de petites fermes familiales, insuffisamment productives et rentables pour permettre de remplacer le travail des enfants par un travail d'adultes rémunéré.

L'objectif de ce module n'est pas de retourner les enfants contre leurs parents, au contraire: son objectif est d'encourager la solidarité intergénérationnelle, le respect pour le travail agricole et ceux qui l'exécutent mais aussi d'aider les enfants à devenir les futurs contributeurs d'une économie rurale prospère.

Beate Andrees
Cheffe
Service des Principes et droits
fondamentaux au travail
(FUNDAMENTALS)
Bureau international du Travail

Remerciements

Ce nouveau module du programme SCREAM (La défense des droits des enfants par l'éducation, les arts et les medias) a été développé dans le cadre du projet du Bureau international du Travail (BIT) «Création d'un environnement protecteur pour les enfants dans les communautés productrices de cacao à travers des interventions de mobilisation et de mise en place des Systèmes d'observation et de suivi du travail des enfants (OSTE)» à Soubré en Côte d'Ivoire.

Des remerciements spéciaux sont dus à Beniamino Cislighi et Sabine Panet, les auteurs principaux du module, qui ont développé ce module sous la supervision de Jane Colombini (FUNDAMENTALS) et Monique Koffi (Bureau du BIT en Côte d'Ivoire). Ce module a bénéficié du soutien technique des collègues suivants: Simon Steyne et de Alex Soho (FUNDAMENTALS) pour la direction technique; Carla Henry (SECTOR), Yoshie Noguchi (LABOURLAW), Yuka Ujita (LABADMIN/SST) et Ben Smith (FUNDAMENTALS) pour des apports et contributions techniques.

Le module a été développé en étroite collaboration avec des partenaires clés de la Côte d'Ivoire, y compris le Ministère de l'éducation, la Direction régionale de l'éducation nationale, les syndicats d'enseignants, l'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER), ainsi qu'avec des directeurs d'école, des représentants de l'inspection scolaire, des conseillers pédagogiques et des enseignants. Le retour d'informations fourni lors des ateliers de consultation et de validation a contribué à façonner et à finaliser ce module. Nous remercions également le Centre mondial d'agro-foresterie pour son apport ayant trait aux techniques agricoles améliorées.

Des remerciements spéciaux vont à tous ceux qui ont été impliqués dans les essais du module sur le terrain dans les écoles à Soubré. Nous remercions sincèrement les enfants des écoles «Petit Bondoukou» et «Kragui» pour leur participation aux essais ainsi que pour leur contribution aux séances. Nous remercions également les directeurs et enseignants des écoles qui ont fourni de précieuses contributions et conseils. Des remerciements spéciaux sont également dus à l'équipe du projet BIT en Côte d'Ivoire, pour leur soutien organisationnel et logistique, y compris Frank-Martial Akegnan et N'goran Adoni.

Nous remercions également Jacqueline Demeranville et Ariane Genthon de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour leurs apports et, en particulier, pour avoir contribué avec la séance d'introduction sur l'importance de l'agriculture. FAO est membre du Partenariat international pour la coopération sur le travail des enfants dans l'agriculture.

Enfin, nous tenons à remercier Mars Inc. pour leur contribution financière qui a permis le développement de ce module spécial SCREAM.

Introduction

Pourquoi la méthodologie SCREAM?

Les jeunes sont des véritables moteurs pour le changement. Le programme SCREAM vise à sensibiliser les jeunes aux droits des enfants, avec une attention particulière sur le travail des enfants, pour qu'ils puissent à leur tour en parler et mobiliser leurs communautés. En définitive, le programme SCREAM cherche à faire changer les attitudes sociales afin de promouvoir une culture de respect pour les droits des enfants et de renforcer le mouvement mondial contre le travail des enfants.

Le programme SCREAM est transmis par les éducateurs qui utilisent le coffret pédagogique SCREAM composé de 14 modules. Le programme SCREAM compte également avec trois autres modules spéciaux qui couvrent les sujets sensibles suivants: le VIH, le Sida et le travail des enfants; le travail des enfants et les conflits armés; et le travail des enfants dans l'agriculture, objet du présent module.

La méthodologie SCREAM est basée sur les arts – théâtre, écriture créative, la musique et les arts visuels – et sur les médias. Au travers des arts, les jeunes ont le pouvoir de transmettre leurs messages à une communauté plus large. SCREAM vise également à canaliser les énergies créatrices des enfants et des jeunes de façon positive et constructive, ainsi qu'à encourager l'éducation de pair à pair, avec des jeunes qui transmettent les messages de sensibilisation à d'autres jeunes.

La structure des modules est flexible et a été conçue comme des briques à empiler les unes sur les autres. Les séances peuvent être adaptées en fonction du temps et des ressources disponibles, et peuvent faire partie d'un programme éducatif long ou court.

Les modules sont génériques et sont prévus pour s'adapter à tous les contextes géographiques ou culturels, ainsi qu'aux contextes de l'éducation formelle et non-formelle. Dans certains pays, le programme SCREAM a été intégré ou associé aux programmes éducatifs nationaux, souvent grâce à une implication active des syndicats de professeurs et des autorités de l'éducation publique.

Comment ce module s'intègre-t-il dans le coffret pédagogique SCREAM?

Vous et votre groupe avez peut-être déjà mis en œuvre, totalement ou partiellement, le coffret pédagogique SCREAM et ses 14 modules. Vous pouvez alors utiliser le présent module en tant que projet de suivi avec une attention toute particulière au travail des enfants dans l'agriculture.

Toutefois, il est possible que vous n'ayez jamais mis en œuvre un des modules du coffret pédagogique SCREAM; vous pouvez cependant tout à fait utiliser le présent module de manière indépendante.

Vous pouvez regarder les séances proposées dans la section «Le module en un coup d'oeil» de la page suivante et voir si cela convient à vos objectifs pédagogiques.

Comment est organisé ce module?

Le module est composé d'un total de 12 séances. Il débute avec une «Séance d'introduction» qui permet de comprendre l'importance de l'agriculture et son impact sur notre vie quotidienne. Il est ensuite organisé en trois parties: la première partie «Où sommes-nous?» qui est composée par les séances n° 1 à n° 4; la deuxième partie «Où voulons-nous aller» qui est composée par les séances n° 5 à n° 9; et une troisième partie «Séances supplémentaires» qui est composée par les séances optionnelles n° 10 A et n° 10 B.

La plupart des séances durent entre 45 et 60 minutes, certaines sont divisées en deux parties séparées par une pause récréative. Certaines séances peuvent se dérouler à l'extérieur (visite de terrain, recherche, enquête communautaire). Toutes les séances commencent par une activité «brise-glace introductif» et se terminent par une évaluation ludique.

Prenez le temps de regarder les informations spécifiques situées au début de chaque séance!

Le module en un coup d'œil

Principales activités de la séance	Résultat attendu
<p>Séance d'introduction: l'agriculture et l'alimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce que nous mangeons: activité pratique qui permet d'identifier tous les aliments que les enfants mangent quotidiennement. • D'où vient notre alimentation: discussion sur l'origine de l'alimentation et l'importance des personnes qui la produisent. • L'agriculture au-delà de l'alimentation: activité pour attirer l'attention des enfants sur d'autres objets de leur vie quotidienne qui sont faits avec des produits agricoles. 	<p>Les participants prennent conscience à quel point l'agriculture est importante pour la vie et combien nous tous sommes concernés. Ils apprécient le rôle important des agriculteurs et commencent à avoir du respect pour ce type de travail.</p>
<p>Première partie: Où sommes-nous?</p>	
<p>Séance n° 1: Être un enfant dans notre société</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le moment qui me rend hereux: activité de communication. • Les droits de l'enfant: discussion autour d'images sur la place des enfants dans notre société et les droits des enfants. • Vrai ou faux?: activité ludique pour réfléchir aux droits et aux responsabilités. • L'histoire de Daniel: étude de cas pour consolider la séance. <p>Les «extra» de cette séance:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notre rêve pour demain: activité créative autour du dessin. • Tous nos droits sont importants: activité participative de défense des droits. • Activité ludique de mémorisation. 	<p>Les participants se situent dans leur communauté (amis, famille, village, classe...) et dans leur environnement au sens large (région, pays, continent). Ils explorent leurs rêves et leurs projets d'avenir, questionnent leurs besoins essentiels et prennent conscience qu'ils ont des droits et des responsabilités.</p>

Principales activités de la séance	Résultat attendu
<p>Séance n° 2: Être un enfant qui travaille dans l'agriculture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le travail des enfants dans l'agriculture: discussion autour de cette question. • Les trois indices: activité qui permet de déterminer si un travail relève du travail des enfants (âge, nature et circonstances du travail, interférence avec l'éducation). • Théâtre-quizz: activité qui permet de distinguer les situations qui relèvent ou non du travail des enfants dans l'agriculture. <p><i>L'«extra» de cette séance:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une journée dans ma vie d'enfant travailleur: activité de sketches inspirés par des images. 	<p>Les participants questionnent leurs croyances au sujet du travail des enfants dans l'agriculture, sont capables d'identifier l'âge minimum légal d'admission à l'emploi et les tâches agricoles qui relèvent du travail des enfants, et d'expliquer pourquoi ce travail est néfaste.</p>
<p>Séance n° 3: Les travaux dangereux des enfants dans l'agriculture</p> <p>Partie 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1-2-3 Soleil!: Activité qui permet de s'approprier la question du handicap en la vivant concrètement et physiquement. • Discussion mimée sur les travaux dangereux dans l'agriculture: Activité qui permet de comprendre les travaux dangereux des enfants dans l'agriculture. <p>Partie 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • La carte du corps: activité qui permet de donner forme aux risques et aux dangers qui pourraient affecter le corps des enfants. 	<p>Les participants comprennent le travail dangereux et peuvent identifier des situations de travail dangereux, en particulier dans l'agriculture. Ils peuvent aussi identifier des risques et des dangers liés au travail des enfants.</p>
<p>Séance n° 4: Être une fille ou un garçon, quelle différence dans le travail agricole?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parce que je suis une fille, parce que je suis un garçon: activité qui permet de faire comprendre la différence entre ce qui est biologique et ce qui est établi par la société. • Sketch/jeu de rôle: activité qui permet de traiter de cas réels avec le recul de la fiction. 	<p>Les participants réfléchissent aux rôles de genre attribués aux filles et aux garçons et intègrent pleinement tous les enfants, filles ou garçons, dans leur réflexion globale sur le travail des enfants.</p>
Deuxième partie: Où voulons-nous aller?	
<p>Séance n° 5: Du travail des enfants à un emploi décent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Théâtre-forum: activité technique participative, qui vise à la conscientisation et à l'information, et qui amène les participants à réfléchir à la manière dont ils peuvent influencer le cours des événements, transformer des situations de travail des enfants dans l'agriculture en situations de travail décent pour ceux qui ont atteint l'âge minimum légal d'admission à l'emploi. 	<p>Les participants comprennent ce qu'est le travail décent dans le secteur agricole et commencent à identifier certains acteurs qui peuvent jouer un rôle dans le processus de transformation du travail des enfants en un travail décent pour ceux qui ont atteint l'âge minimum légal d'admission à l'emploi.</p>

Principales activités de la séance	Résultat attendu
<p>Séance n° 6: Des techniques agricoles améliorées</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Présentation ou initiation à des techniques agricoles améliorées: visite de terrain ou présentation autour de l'expérience de professionnels des techniques agricoles améliorées locales. 	<p>Les participants peuvent citer plusieurs techniques agricoles améliorées visant une meilleure productivité agricole dans le cadre d'un travail décent.</p>
<p>Séance n° 7: Mon rôle, notre rôle</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Je t'attrape! activité qui permet de comprendre rapidement que nous tous ensemble sommes plus forts que le travail des enfants. ● Initiatives pour l'abolition du travail des enfants: discussion sur les responsabilités et les initiatives autour de cette question. ● Je vous écris une lettre: activité qui demande aux enfants d'écrire une lettre à des personnes ou à des institutions qui peuvent jouer un rôle dans l'abolition du travail des enfants. 	<p>Les participants se voient comme des acteurs de changement dans le processus de l'élimination du travail des enfants dans l'agriculture.</p>
<p>Séance n° 8: Action! Nous voulons un avenir meilleur pour nous-mêmes, pour notre communauté et pour notre pays!</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le drapeau de la parole: activité collective qui permet d'expérimenter le fait que nous avons tous droit à la parole. ● Écriture d'un poème, conte ou chanson sur le travail des enfants dans l'agriculture: activité sur le sujet qui laisse libre cours à la créativité des enfants. <p><i>L'«extra» de cette séance:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le ballon de la révision: activité de révision et de mémorisation. 	<p>Les participants se voient concrètement comme des acteurs de changement dans le processus de l'élimination du travail des enfants dans l'agriculture.</p>
<p>Séance n° 9: Agir dans notre communauté</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Qu'est-ce que la sensibilisation communautaire: discussion autour de cette question. ● Choix d'une activité à réaliser et préparation d'un plan d'action. 	<p>Les participants adoptent un plan d'action pour réaliser une activité de sensibilisation communautaire (et la réalisent à la suite de cette séance).</p>
<p>Séance supplémentaire n° 10 A: Ma communauté est-elle concernée par le travail des enfants dans l'agriculture?</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Compétition de vente: activité qui permet de comprendre l'importance de chaînes de production libres du travail des enfants. ● L'origine des produits et le fonctionnement des chaînes de production: discussion et transmission d'informations autour de cette question: l'exemple du coton. 	<p>Les participants réalisent qu'ils sont concernés directement par le travail des enfants et entament un processus critique concret par rapport au travail des enfants et les chaînes de production.</p>

Principales activités de la séance	Résultat attendu
<p>Séance supplémentaire n° 10 B: Ma communauté est-elle concernée par le travail des enfants dans l'agriculture?</p> <ul style="list-style-type: none">● Préparation d'une enquête communautaire: activité participative et concrète qui permet de se rendre compte de la complexité de la question du travail des enfants autour de soi.	Les participants réalisent qu'ils sont concernés directement par le travail des enfants et entament un processus critique concret par rapport à cette problématique.

Comment utiliser ce module?

Ce module est destiné à être un guide pour les éducateurs, professeurs, animateurs, et tous ceux qui ont un rôle éducatif avec des enfants, qui cherchent de l'inspiration et du contenu pour les sensibiliser sur leurs droits, et sur la problématique du travail des enfants dans l'agriculture en particulier, et faciliter leur mobilisation sur cette thématique.

Ce module est principalement destiné à être utilisé dans les pays où le travail des enfants dans l'agriculture est répandu. Cependant, il peut aussi être utilisé dans d'autres pays afin de sensibiliser les enfants sur la problématique du travail des enfants et de les aider à mieux comprendre le travail décent. Les enfants peuvent également jouer un rôle important et devenir des champions du changement.

Ce module n'est pas un manuel d'instruction à suivre au pied de la lettre, il ne faut pas le voir comme un livre figé rempli de vérités pédagogiques. Vous y trouverez plutôt des propositions, des exemples d'animation de séances avec les enfants pour parler du travail des enfants dans l'agriculture; vous pourrez adapter ces séances aux besoins spécifiques des enfants avec lesquels vous travaillez, à leur contexte, à leur niveau. Vous pourrez donc ajouter vos propres idées, revoir les contenus proposés pour que les séances répondent à vos attentes éducatives (vos objectifs pédagogiques) et logistiques (par exemple, la durée de la séance ou encore les matériels à votre disposition).

Pour vous aider à adapter le module au groupe d'enfants avec lequel vous travaillez, nous avons identifié deux niveaux d'activités: **[niveau 1]** et **[niveau 2]**.

Le **[niveau 1]** est adapté aux enfants plus jeunes ou moins familiers avec l'analyse critique. Les activités de ce niveau sont plutôt ludiques et leur contenu est adapté aux connaissances et au niveau de concentration de ce groupe d'enfants.

Le **[niveau 2]** est adapté aux enfants plus âgés ou plus familiers avec l'analyse critique et la thématique du travail des enfants. Les activités de ce niveau sont également ludiques, mais nous y avons intégré des réflexions critiques et des contenus plus abstrait et complexes.

Vous trouverez également des encadrés destinés à vous (éducateurs ou animateurs). Considérez ces contenus comme des informations que vous pouvez utiliser pour augmenter votre propre niveau de compréhension du travail des enfants dans l'agriculture. Vous pouvez

également intégrer ces contenus dans les séances si cela vous paraît approprié en fonction du groupe avec lequel vous travaillez.

Nous recommandons également à chaque éducateur ou animateur de ce module de faire des efforts pour être exemplaire: par exemple, si vous êtes professeur dans une école, assurez-vous que, dans le cadre scolaire ou ailleurs, vos collègues ne soumettent pas les enfants à des travaux dangereux, ou plus généralement, à des tâches qui peuvent être qualifiées de travail des enfants.

Voici enfin quelques conseils liés à l'utilisation pratique de ce module:

- Nous recommandons de ne pas mettre en œuvre les séances avec plus d'une vingtaine d'enfants par groupe. Bien sûr, en milieu scolaire, certaines classes peuvent parfois compter jusqu'à 60 ou même 80 élèves, mais nous pensons que les résultats des séances ne peuvent pas être satisfaisants avec autant d'enfants et que la charge pour l'animateur serait trop importante.
- D'une manière générale, nous avons observé que les enfants se sentent davantage enclins à participer aux séances s'ils sont placés en cercle les uns à côté des autres. Cette configuration, différente de l'espace «classe» traditionnel, les place également dans une relation plus égalitaire entre eux et favorise leur concentration et leur compréhension.
- Si vous utilisez ce module séance après séance, assurez-vous de procéder à des révisions systématiques au début et à la fin de chaque séance. À la fin de discussions plutôt théoriques, nous vous conseillons de poser quelques questions de révision sous une forme ludique. De plus, au début et à la fin de chaque séance, nous vous recommandons d'effectuer un récapitulatif de la séance.
- À la fin de chaque séance, vous pouvez proposer aux enfants d'intégrer un souvenir concret: soit un dessin ou une partie de dessin qu'ils ont réalisé lors de la séance (ou une lettre...), soit un bout de fil de laine d'une activité d'évaluation... vous pouvez également leur proposer d'écrire sur un cahier quelques points principaux de la séance, ou bien d'écrire une phrase sur ce qui les a marqué lors de la séance.
- Si vous utilisez le module dans un contexte scolaire, sachez que les séances peuvent être associées aux matières du programme scolaire. En remodelant les séances pour répondre aux besoins de vos programmes scolaires, vous aurez l'opportunité de créer des ponts entre la thématique du travail des enfants et les sciences naturelles, l'histoire, l'économie etc., suivant ce que vous pensez être le plus approprié pour le groupe d'enfants avec lequel vous travaillez.

Enfin, un dernier mot sur les enfants, leurs familles et leur communauté. Nous savons que dans l'agriculture, les enfants sont souvent engagés directement aux côtés de leurs parents, lesquels sont employés par les grands agriculteurs qui ne leur payent pas un salaire suffisant pour permettre le bien-être de leurs familles; les enfants se trouvent aussi souvent dans un travail non-rémunéré dans les petites entreprises de leurs propres familles. Le but de ce module n'est pas de mobiliser les enfants contre leur famille ou de juger ou critiquer les parents des enfants travailleurs. Bien au contraire: nous espérons qu'à travers ces séances, vous pourrez aider les enfants à respecter l'importance primordiale du travail – et du travail décent – dans l'agriculture, et à collaborer avec leur famille pour qu'ensemble, ils puissent identifier de meilleures solutions pour cultiver la terre sans recourir au travail des enfants, et de comprendre des solutions durables pour un travail décent où les droits de l'homme – de tous, adultes et enfants – sont respectés.

Séance d'introduction: L'agriculture et l'alimentation



Ce dont vous aurez besoin

- ✓ Assiettes en papier (ou des feuilles de papier), un grand cercle de papier ou de carton représentant une assiette.
- ✓ Petits échantillons ou images des aliments de base locaux (par exemple, le riz, le manioc, le maïs) et d'autres aliments fréquemment mangés au niveau local; des feutres (ou un tableau et de la craie) pour dessiner; de la colle.
- ✓ Objets courants qui ont été réalisés à partir de produits agricoles (par exemple vêtements, livres, semelles de chaussures).



Durée recommandée

45 minutes [niveau 1], 60 minutes [niveau 2].

Objectif de cette séance

Réfléchir à l'importance des agriculteurs dans notre vie et dans la société.

Résultat attendu



Les participants prennent conscience de comment l'agriculture est importante pour notre vie et que nous sommes tous concernés. Ils apprécient le rôle important des agriculteurs et commencent à avoir du respect pour ce type de travail.

Résumé de la séance

Ce que nous mangeons

Cette activité permet aux enfants d'identifier tous les aliments qu'ils mangent quotidiennement. Elle constitue la base de discussion que vous allez conduire sur l'origine de notre alimentation.

Durée: 25 minutes environ.

D'où vient notre alimentation?

Vous menez une discussion sur l'origine des aliments que nous mangeons ou buvons tous les jours et l'importance des personnes qui les produisent. Cette activité vous permettra également de présenter les sous-secteurs de l'agriculture (culture, pêche et aquaculture, élevage et foresterie).

Durée: 10 minutes environ.

L'agriculture au-delà de l'alimentation

Vous utilisez les éléments disponibles dans la salle de classe ou bien les accessoires que vous avez apportés, pour attirer l'attention des enfants sur d'autres objets de leur vie quotidienne qui sont faits avec des produits agricoles.

Durée: 10 minutes environ.

Script de la séance

Introduction à lire avant de commencer

Nous avons besoin de la nourriture pour vivre, et pour mener des vies saines et actives. L'agriculture nous fournit la nourriture dont nous avons besoin pour jouer, travailler ou aller à l'école. L'alimentation sert aussi à rapprocher les gens, et elle est souvent au centre de nos célébrations. Mais d'où viennent les aliments? Qui sont les gens derrière nos repas quotidiens?

Les agriculteurs et autres producteurs agricoles, tels que les pêcheurs et les poissonniers, les éleveurs et les forestiers, nous fournissent la nourriture dont nous avons besoin pour survivre. Sans agriculteurs, aucune autre profession ne pourrait exister.

Les agriculteurs nous fournissent aussi des matières premières pour les articles que nous utilisons tous les jours, comme le coton pour les vêtements et autres textiles, et le caoutchouc pour les pneus.

Ils sont aussi les gardiens d'une grande partie de nos ressources naturelles, comme la terre, l'eau et les forêts.

Les agriculteurs jouent un rôle important dans notre société, mais la population dans l'agriculture est vieillissante puisque de nombreux jeunes migrent vers les villes. Les enfants doivent comprendre que les agriculteurs sont essentiels à la vie et que la profession mérite le respect. Les agriculteurs et les travailleurs agricoles ont besoin d'avoir un travail décent pour assurer que la nourriture que nous mangeons soit produite, et qu'elle soit produite d'une manière socialement, écologiquement et économiquement durable. Les enfants ont aussi besoin de savoir que l'agriculture peut être une entreprise rentable et qu'il y a aussi beaucoup d'emplois différents qui peuvent émaner du secteur agricole. Par exemple, cela peut être le cas d'un travailleur communautaire de santé animale ou vétérinaire, d'un développeur de technologies de l'information et de la communication qui aide les agriculteurs à mieux vendre leurs produits, ou d'un scientifique qui adapte les cultures ou les technologies au contexte agricole local.

Cette séance a pour objectif de stimuler l'intérêt des élèves pour l'agriculture et les personnes qui y sont impliquées. Elle aide les enfants à connaître l'importance de l'agriculture dans notre vie quotidienne en se concentrant sur la nourriture que nous consommons et sans laquelle nous ne pouvons pas vivre. Cette séance peut également être bien intégrée dans les cours de science, de santé, de géographie, d'éducation nutritionnelle ou d'éducation civique.

En établissant dès le début l'importance de l'agriculture et de l'impact sur nos vies quotidiennes, cette séance servira de base pour le reste du module. Le travail des enfants doit être éliminé, les jeunes et les adultes des zones rurales ont besoin d'avoir un travail décent, et nous tous avons besoin de produits agricoles pour notre existence.

Préparation de la séance

Avant cette séance, vous devez:

- Vous familiariser avec les ingrédients de la nourriture typique (et des grandes catégories de nourriture, tels que les céréales, légumes, fruits, etc., si vous allez travailler sur cette dimension).
- Vous familiariser avec les autres objets réalisés à partir de produits agricoles (par exemple, les vêtements, les meubles, le charbon, les produits en caoutchouc).
- Vous assurer que vous avez bien suivi les instructions de la préparation pratique.

Préparation pratique

- Collecter des petits échantillons ou des images des aliments de base locaux (par exemple, le riz, le manioc, le maïs) et des aliments fréquemment mangés au niveau local. Ou avoir des pinceaux ou feutres pour que les enfants puissent les dessiner.
- Collecter des assiettes en papier, ou couper un grand cercle de papier ou carton représentant une assiette.
- Si vous allez travailler en groupe, juste avant la séance, préparez la salle en installant les chaises en demi-cercle ou en cercle autour de vous.
- Placez à l'avance au tableau la grande assiette afin de gagner du temps.

Déroulement

Brise-glace introductif

(Voir la liste dans les annexes.)



Ce que nous mangeons¹

Durée: 25 minutes environ.

Il y a différentes façons de faire cette activité - en fonction des ressources disponibles et si vous souhaitez permettre aux enfants de travailler individuellement ou en groupe: chaque enfant peut avoir sa propre assiette en papier (ou une feuille de papier en forme d'assiette) sur laquelle il dessine les aliments ou sur laquelle il colle des images de la nourriture découpées dans des magazines; ou bien vous pouvez avoir un cercle géant de papier pour représenter une assiette sur laquelle vous et les enfants, collez ou dessinez les images. Vous pouvez également utiliser le tableau de la classe et de la craie pour dessiner une grande assiette et les aliments.

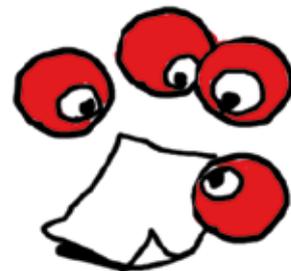
¹ Extrait du manuel *Créer et diriger un jardin scolaire: Boîte à outils éducative*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, 2010, disponible à: www.fao.org/docrep/016/i1118f/i1118f.pdf.

Assiettes individuelles

1. Distribuez les assiettes en papier

Distribuez les assiettes en papier que vous avez collecté ou bien demandez aux enfants de couper une feuille de papier en forme d'assiette.

Demandez: «Quel est le principal aliment que nous consommons chaque jour?»



Lorsque les enfants proposent des aliments, dites-leur qu'ils doivent dessiner cet aliment sur l'assiette en laissant de l'espace pour dessiner d'autres aliments par la suite.

2. Que mangeons-nous d'autre?

Pour le **[niveau 1]**: Laissez les enfants donner quelques exemples. S'ils mentionnent des plats (par exemple, la soupe, le ragoût), demandez-leur de donner le nom des ingrédients de façon à reconnaître tous les aliments. Puis dites-leur de dessiner sur leurs assiettes les aliments qu'ils mangent lors d'une occasion ou une semaine typique.

Pour le **[niveau 2]**: Divisez la grande assiette en plusieurs parties: une partie pour chaque type de nourriture, par exemple: fruits, légumes, aliment d'origine animale, céréales, etc.) et étiquetez les parties.

Demandez: «Que mangeons-nous encore?»

Lorsque les enfants proposent des aliments, collez les échantillons d'aliments ou faites des dessins dans l'assiette (ou écrivez le nom des aliments). Les enfants doivent indiquer dans quelle partie de l'assiette il faut placer chaque aliment. Après quelques aliments, les enfants copient l'assiette dans leurs propres assiettes (ou dans leurs cahiers) et travaillent individuellement ou en groupe pour agrandir les listes.

3. Comptage

Pour le **[niveau 1]**: Les enfants comptent le nombre d'aliments différents auxquels ils ont pensé.

Pour le **[niveau 2]**: Les enfants comptent le nombre total d'aliments et puis le nombre d'aliments d'origine animale, d'origine végétale, de fruits, de légumes, etc.

Facultatif: Demandez au groupe de deviner combien d'aliments différents ils mangent chaque jour.

Grande assiette en groupe

1. Présentez la grande assiette en papier

Demandez: «Quel est le principal aliment que nous consommons chaque jour?»

Lorsque les enfants proposent des aliments, mettez un échantillon de l'aliment de base au centre de la grande assiette en papier et collez-le (ou dessinez l'aliment).

2. Que mangeons-nous d'autre?

Pour le **[niveau 1]**: Laissez les enfants donner quelques exemples, puis dites-leur de dessiner sur la grande assiette les aliments qu'ils mangent dans un jour ou une semaine typique. S'ils mentionnent des plats (par exemple, la soupe, le ragoût), demandez-leur de donner le nom des ingrédients de façon à reconnaître tous les aliments.

Pour le **[niveau 2]**: Divisez la grande assiette en plusieurs parties: une partie pour chaque type de nourriture, par exemple: fruits, légumes, aliment d'origine animale, céréales, etc.) et étiquetez les parties.

Demandez: «Que mangeons-nous encore?»

Lorsque les enfants proposent des aliments, collez les échantillons d'aliments ou faites des dessins dans l'assiette (ou écrivez le nom des aliments). Les enfants doivent indiquer dans quelle partie de l'assiette il faut placer chaque aliment. À la fin, placez la grande assiette sur le mur.

3. Comptage

Pour le **[niveau 1]**: Les enfants comptent le nombre d'aliments différents auxquels ils ont pensé.

Pour le **[niveau 2]**: Les enfants comptent le nombre total d'aliments puis le nombre d'aliments d'origine animale, d'origine végétale, de fruits, de légumes, etc.

Facultatif: Demandez au groupe de deviner combien d'aliments différents ils mangent chaque jour.

D'où vient notre alimentation?

Durée: 10 minutes environ.

Montrez au groupe l'assiette, et demandez: «D'où vient l'alimentation que nous mangeons ou buvons tous les jours?» «D'où viennent vos plats préférés?»

Si les enfants répondent qu'ils viennent du supermarché, ou de leurs parents, demandez: «Comment est-ce que la nourriture y arrive?»

En montrant les aliments dans l'assiette, demandez un par un: «Qui prend les poissons de l'eau, les nettoie et les fume, les sèche ou les met dans des boîtes?» (Réponse: les pêcheurs et souvent leurs familles); «Qui élève les poulets, les vaches et les autres animaux?» (Réponse: les éleveurs et souvent leurs familles); «Qui cultive les céréales utilisées pour faire notre pain ou nos pâtes, et qui cultive le riz?» (Réponse: les cultivateurs et souvent leurs familles); «Qui recueille les noix, les champignons, les baies des forêts?» (Réponse: les travailleurs forestiers et souvent leurs familles).

Expliquez: «Toutes ces personnes travaillent dans l'agriculture et nous en sommes dépendants pour notre existence».

Demandez: «Qu'est-ce qui nous arriverait s'il n'y avait pas d'agriculteurs?»

Expliquez: «Sans les agriculteurs nous ne pourrions pas exister parce que nous n'aurions pas de quoi manger. Nous n'aurions également pas de médecins, joueurs de foot, musiciens etc., parce qu'ils n'auraient pas non plus quelqu'un qui produit leur alimentation (ni les matières premières nécessaires pour leurs instruments et outils)».

L'agriculture au-delà de l'alimentation

Durée: 10 minutes environ.

Attirez l'attention des enfants sur d'autres objets de leur vie qui sont faits avec des produits agricoles en utilisant ce qu'il y a dans la salle de classe et les accessoires que vous avez apportés.

Pour le **[niveau 1]**: Présentez un ou deux objets que vous avez apportés et expliquez aux enfants quels sont les produits agricoles qui ont été utilisés pour les fabriquer (par exemple en montrant un t-shirt, vous expliquez que le coton est utilisé pour faire beaucoup de vêtements; ou en montrant une chaise vous expliquez que les produits forestiers comme le bois, le bambou ou le rotin sont utilisés pour faire beaucoup de meubles). Puis, demandez aux enfants de toucher un objet réalisé avec un produit agricole (cela peut être un objet qui se trouve dans la classe ou sur eux-mêmes). Vous pouvez demander à l'un des enfants de dire quel objet il a touché et, selon lui, à partir de quel produit agricole cet objet a été réalisé.

Répétez cet exercice plusieurs fois, selon le temps disponible et l'intérêt des enfants.

Expliquez également, que, comme pour l'alimentation, les agriculteurs ont travaillé pour réaliser ces produits que l'on utilise pour fabriquer les objets de notre vie quotidienne.

Concluez en insistant sur le fait que «Les agriculteurs jouent un rôle essentiel dans notre société».

L'agriculture inclut l'ensemble des techniques et des activités liées à la culture des terres. Plus généralement, il s'agit de tous les travaux qui permettent de cultiver et de prélever des êtres vivants (végétaux et animaux) qui sont utiles aux êtres humains: l'exploitation de la terre, de la forêt, de la mer, des lacs et des rivières, des animaux de ferme et des animaux sauvages.

Quels objets de tous les jours sont réalisés grâce aux produits agricoles?

Voici quelques exemples:

- Les vêtements et autres textiles comme les manteaux, les drapeaux etc. sont souvent faits à partir du coton.
- Les meubles sont souvent fabriqués avec du bois, du bambou ou du rotin.
- Les pneus, les semelles de chaussures, les bottes de pluies, les gants sont souvent faits avec du caoutchouc (qui vient des arbres)
- Les ballons de football sont fabriqués avec du cuir, du coton ou du caoutchouc.
- Les fleurs coupées que l'on offre sont cultivées par des travailleurs agricoles.

Pour le **[niveau 2]**: Présentez les objets que vous avez apportés ou ceux qui se trouvent dans la classe, et demandez aux enfants s'ils peuvent identifier les produits agricoles qui ont été utilisés pour les fabriquer. S'ils n'y parviennent pas, vous pouvez les aider en donnant quelques exemples.

Concluez en insistant sur le fait que «Les agriculteurs jouent un rôle essentiel dans notre société».

Brise-glace final

(Voir la liste dans les annexes.)



Évaluation

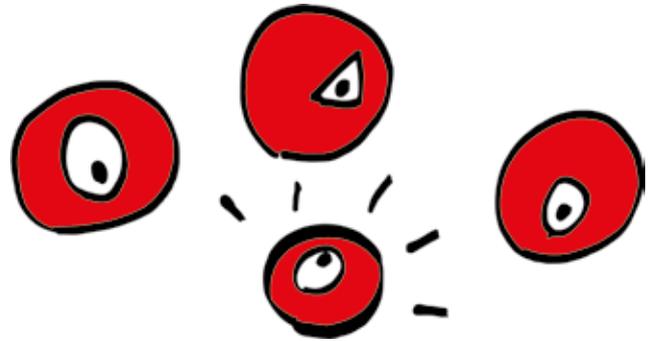
Expliquez aux enfants qu'ils peuvent montrer leur adhésion à ces affirmations grâce à l'intensité de leurs applaudissements. Des applaudissements très faibles veulent dire qu'ils ne sont pas vraiment d'accord. Des applaudissements très forts signifient qu'ils sont complètement d'accord. Ne pas applaudir veut dire qu'ils ne sont pas du tout d'accord.

Posez au groupe les trois questions suivantes:

- «Est-ce que vous vous-êtes amusés aujourd'hui?»
- «Est-ce que vous avez appris quelque chose de nouveau aujourd'hui?»
- «Est-ce que les agriculteurs jouent un rôle très important dans notre vie de tous les jours?»

Première partie: Où sommes-nous?

SÉANCE n° 1: Être un enfant dans notre société



Ce dont vous aurez besoin

- ✓ De grandes feuilles de dessin et des feutres (ou un tableau et de la craie), du scotch.
- ✓ Les dessins des symboles des droits de l'homme.

Durée recommandée

45 minutes [niveau 1], 60 minutes [niveau 2].

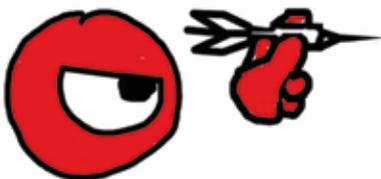
Si vous disposez de plus de temps ou si vous pensez que le niveau de votre groupe le permet, vous pouvez piocher des activités supplémentaires dans la section «Les «extra» de cette séance» qui se trouve à la fin de cette séance.



Objectif de cette séance

Réfléchir quant à la place des enfants dans la communauté et dans la société, quelles sont leurs attentes et quels sont leurs droits.

Résultat attendu



Les participants se situent dans leur communauté (amis, famille, village, classe, etc.) et dans leur environnement au sens large (région, pays, continent). Ils explorent leurs rêves et leurs projets d'avenir, questionnent leurs besoins essentiels et prennent conscience qu'ils ont des droits et des responsabilités.

Résumé de la séance

Le moment qui me rend heureux

Chaque enfant (et vous aussi!) évoque une situation de joie, de bonheur ou de satisfaction. Cela vous permet d'amener la discussion autour des éléments fondamentaux pour mener une vie heureuse et saine (santé, éducation, famille, hygiène, jeu, nourriture, etc.) et de faire la transition à la partie suivante.

Durée: 15 minutes environ.

Les droits de l'enfant

Dans cette partie, vous menez une discussion sur la place des enfants dans notre société et les droits de l'enfant.

Durée: 15 minutes environ.

Vrai ou faux?

Activité ludique qui permet de réfléchir aux droits et aux responsabilités.

Durée: 15 minutes environ.

L'histoire de Daniel

Activité destinée au [niveau 2] uniquement: Étude de cas qui permet de consolider la séance tout en insistant sur la problématique spécifique du travail des enfants dans l'agriculture.

Durée: 15 minutes environ.

Résumé des «extra»

Notre rêve pour demain

Activité de dessin qui permet d'activer les informations que vous aurez transmis aux enfants lors des activités précédentes.

Durée: 30 à 45 minutes environ.

Tous nos droits sont importants

Activité destinée au [niveau 2] uniquement: Activité participative de défense des droits.

Durée: 15 à 30 minutes environ.

Activité ludique de mémorisation

Mémorisation des principaux points de la séance.

Durée: 15 minutes environ.

Script de la séance

Introduction à lire avant de commencer

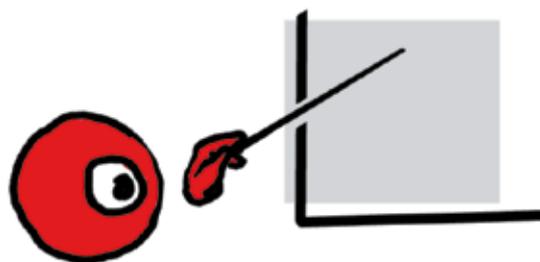
Il est nécessaire de connaître l'opinion des enfants sur leur place dans la société dans laquelle ils vivent tout en posant plus largement la question de leurs droits. Les droits de l'homme sont les droits qui sont essentiels pour pouvoir vivre en tant qu'être humain, ce sont des normes de base sans lesquelles les gens ne peuvent survivre et se développer dans la dignité². Tous les êtres humains, adultes et enfants, ont droit aux droits de l'homme. Au niveau international, la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) énonce les droits fondamentaux de l'homme qui doivent être universellement protégés. Cependant, étant donné que les enfants sont davantage vulnérables et ont besoin de protection, les droits de l'enfant doivent être traités avec un soin et une attention particuliers. La convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989)³ énonce les droits fondamentaux auxquels tout enfant a droit.

En effet, si les lois nationales, les conventions internationales et l'action de nombreuses organisations les protègent, les enfants, qu'ils travaillent ou non, ne connaissent que rarement les droits de l'homme qui leur sont propres. Réfléchir autour des droits implique forcément un examen de sa propre situation avec un œil critique: cette séance ne vise toutefois absolument pas à porter ou à faire porter un jugement sur les familles des enfants qui travaillent dans l'agriculture, étant donné que leurs choix sont souvent limités par des conditions de survie très précaires et qu'il n'existe que des alternatives rares ou peu connues. Cette séance vise à aider les enfants à envisager des alternatives positives à leur expérience quotidienne, à la fois pour chaque enfant et, plus collectivement, par rapport au groupe.

Préparation de la séance

Avant cette séance, vous devez:

- Vous familiariser avec la convention relative aux droits de l'enfant, une convention signée par beaucoup de pays du monde et qui protège les droits fondamentaux des enfants jusqu'à leur majorité (vous pouvez vérifier si votre pays l'a ratifiée) – voir les annexes en fin de module.
- Vous familiariser avec les instruments régionaux qui protègent les droits des enfants (par exemple la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant⁴, la Charte européenne des droits fondamentaux, etc.).
- Vous assurer que les principaux droits des enfants vous sont familiers.
- Vous assurer que vous avez bien suivi les instructions de la préparation pratique (reportez-vous à la section «Résumé de séance»).
- Adapter la dernière activité «L'histoire de Daniel» à votre contexte local (pour le **[niveau 2]** uniquement).



² Visitez le site de l'UNICEF: www.unicef.org/crc/index_framework.html.

³ Le texte de la convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant est disponible à: www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CRC.aspx.

⁴ Le texte de la Charte africaine des droits de l'enfant est disponible à: www.african-court.org/fr/images/documents/fr_gen_docs/Charte%20africaine%20des%20droits%20de%20enfant.pdf.

Préparation pratique

- Juste avant la séance, préparez la salle de classe en installant les chaises en demi-cercle ou en cercle autour de vous.
- Affichez à l'avance au tableau les dessins des droits (voir annexes et CD-Rom) afin de gagner du temps.

Déroulement

Brise-glace introductif

(Voir la liste dans les annexes.)



Le moment qui me rend heureux

Durée: 15 minutes environ.

Cette activité de communication permet de faire le point sur «là où nous sommes» à travers la description d'un objet familier, et permet de créer des liens entre les enfants et l'animateur.

Prenez place dans le demi-cercle (ou cercle), les enfants doivent être autour de vous (mélangez les filles et les garçons si votre groupe est mixte).

Proposez aux enfants de se présenter en donnant leur prénom, leur âge et demandez-leur de donner un exemple sur le moment de la journée qu'ils aiment ou qui les rend heureux. Donnez vous-même un exemple pour les aider à comprendre: «J'aime prendre mon petit déjeuner quand il fait encore frais et que le soleil se lève»; «J'aime jouer au foot à la sortie de l'école»; «J'aime discuter avec ma sœur le soir au moment de m'endormir», etc. Demandez-leur pourquoi ils ont choisi ce moment en particulier. Essayez de retenir ce que les enfants partagent avec vous car cela vous servira dans l'activité suivante.

Pour le **[niveau 2]**: Demandez: «Est-ce qu'il y a des points communs entre tous les moments que nous avons choisis?»

Écoutez les réponses des enfants, puis aidez-les à trouver des points communs entre les moments choisis. Ce sont peut-être tous des moments qui ont un rapport avec des éléments fondamentaux qui mènent à une vie heureuse et saine.

Les droits de l'enfant

Durée: 15 minutes environ.

Cet exercice permet de mener une discussion autour d'images représentant les droits de l'homme et la place des enfants dans la société, et de transmettre aux enfants des informations importantes autour des principaux droits de l'enfant. Pour cette discussion, un regroupement des principaux droits de l'enfant parmi l'ensemble des droits reconnus par la convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989) a été effectué; ce regroupement est proposé ici pour faciliter la réflexion et l'appropriation par les enfants du concept de «droits»⁵.

Montrez aux enfants les images des droits de l'enfant et, à chaque droit, pensez aux exemples de moments qu'ils aiment et qu'ils viennent de partager avec le groupe et établissez des liens pour qu'ils comprennent que les droits sont quelque chose de concret. Vous pouvez utiliser les images de l'annexe de cette séance, ou bien dessiner au tableau des images représentant les différents droits.

- **Le droit d'être soigné et de bénéficier de soins et de traitements adaptés à l'âge** (par exemple, le dessin peut représenter un centre médical).
- **Le droit à l'éducation** (par exemple, le dessin peut représenter un livre).
- **Le droit d'être nourri, habillé, logé et de grandir dans de bonnes conditions** (par exemple, le dessin peut représenter un fruit, un légume, un enfant correctement habillé, ou une maison).
- **Le droit d'avoir un nom et une nationalité** (par exemple, le dessin peut représenter une carte d'identité).
- **Le droit d'accéder à l'information, d'exprimer son avis et d'être entendu** (par exemple, le dessin peut représenter une radio).
- **Le droit d'être protégé contre toute forme de discrimination et le droit à une protection spéciale pour les enfants handicapés ou réfugiés** (par exemple, le dessin peut représenter un groupe d'enfants, des garçons et des filles, petits et grands, de différents origines et l'un d'entre eux est en chaise roulante).
- **Le droit de jouer, de rire, de rêver** (par exemple, le dessin peut représenter les visages souriants d'une fille et d'un garçon).
- **Le droit d'être protégé de la violence (psychologique, physique, sexuelle)** (par exemple, le dessin peut représenter une main ouverte qui s'interpose entre un groupe d'enfants et un coup de poing, afin de les protéger).
- **Le droit d'être protégé contre le travail qui nuit à la santé, à l'éducation et à la croissance de l'enfant. Si l'enfant a atteint l'âge minimum légal d'admission à l'emploi, il a le droit d'être employé dans de bonnes conditions, d'avoir des horaires de travail appropriés, d'être en sécurité et de recevoir un salaire raisonnable** (par exemple, le dessin peut représenter une main avec le signe «interdit» qui s'interpose entre un groupe d'enfants et des outils de travail).

⁵ Basé sur UNICEF: «Les principaux droits de l'enfant», disponible à: www.unicef.fr/userfiles/LES_PRINCIPAUX_DROITS_DE_L_ENFANT.pdf.

À la fin de la présentation, expliquez que les activités qui suivront cette première activité seront dédiées au droit de l'enfant à ne pas exécuter un travail qui relève du «travail des enfants», qui est dangereux ou risqué, qui les empêche de s'instruire ou qui nuit à leur développement.

Afin de réfléchir au droit d'être protégé du travail des enfants, il est important de réfléchir aux autres droits de l'enfant qui sont mis en danger ou qui ne sont pas respectés lorsque les enfants sont astreints au travail des enfants. Par exemple, même si beaucoup d'enfants astreints au travail des enfants vont aussi à l'école, c'est compliqué pour eux d'obtenir de bons résultats car leur travail les fatigue beaucoup, et il est plus que probable qu'ils abandonnent l'école prématurément.

Demandez: «Avez-vous bien compris ce qu'est un droit? Qui peut me dire ce qu'est un droit?»

Concluez en insistant sur le fait que «Tous les enfants du monde ont les mêmes droits car ils sont des êtres humains».

Introduisez la notion de responsabilité en demandant: «Selon vous, qui doit garantir les droits des enfants? Qui doit construire des hôpitaux, des centres de santé, qui doit garantir votre sécurité, votre éducation...?»

Pour le **[niveau 2]**: Entamez une discussion. Veillez à bien signifier aux enfants que la responsabilité du respect des droits de l'enfant incombe à de nombreuses personnes et institutions, et en particulier aux gouvernements qui ont la responsabilité première d'assurer le respect des droits de l'enfant, car ce sont les gouvernements qui mettent en place et appliquent les lois qui protègent les enfants.

La responsabilité du respect des droits de l'enfant incombe aussi à la famille: mais il est vrai que dans beaucoup de situations de pauvreté, les parents n'ont pas les moyens de s'assurer que tous les droits de leurs enfants soient respectés, et ils font alors ce qu'ils estiment être le meilleur pour leurs enfants, d'après ce que leur ont transmis leurs propres parents et les parents de leurs parents. C'est très important, car votre objectif ici n'est pas du tout d'amener un jugement ou une critique sur les choix des parents des enfants qui sont en situation de travail des enfants, ce qui pourrait aussi mettre les enfants très mal à l'aise.

Amenez la notion de la responsabilité des enfants eux-mêmes, si cette notion n'a pas encore été évoquée. En effet, les enfants qui connaissent leurs droits doivent aussi respecter les droits des autres enfants, ainsi que ceux des adultes.

Demandez: «Est-ce que les enfants ont aussi une responsabilité pour faire respecter leurs propres droits?» Si non, Pourquoi pas? Ou si oui, Pourquoi? Écoutez les réponses des enfants, puis passez à l'activité suivante.

Vrai ou faux?

Durée: 15 minutes environ.

Cette activité ludique permet une meilleure appropriation du concept de «droits».

Demandez aux enfants de vous donner deux exemples d'animaux de leur région (par exemple: éléphants et lions). Séparez ensuite les enfants en deux groupes: un groupe des éléphants et un groupe des lions que vous placerez d'un côté et de l'autre de votre salle.



Demandez à chaque groupe d'imiter aussi fort que possible le bruit de l'animal de leur groupe: un barrissement pour l'éléphant, un rugissement pour le lion. Amusez-vous quelques instants à faire barrir et rugir les enfants.

Expliquez au groupe les règles du jeu «vrai ou faux». Le groupe qui aura la bonne réponse devra faire le bruit de son animal aussi fort que possible et marquera un point. Si le groupe n'a pas la bonne réponse, il faut poser la question à l'autre groupe.

Vous écrirez les points au tableau de préférence ou sur une feuille de papier affichée au mur, afin que les enfants puissent les avoir sous les yeux tout au long de l'activité, et vous les conserverez pour les séances suivantes.

Commencez par poser une question-test (par exemple, «Aujourd'hui nous sommes mardi!» ou «La capitale de notre pays est...») afin de les faire barrir et rugir et être sûr qu'ils ont bien compris l'exercice.

Lisez maintenant les propositions suivantes qui se rapportent à chacun des droits que vous venez de voir ensemble. Vous pouvez également compléter ou remplacer les phrases par de nouvelles propositions qui vous semblent davantage adaptées.

À chaque phrase, proposez une explication par rapport à la réponse.

Pour le **[niveau 1]**: Vous pouvez leur lire une dizaine de propositions en choisissant environ une proposition par droit.

Pour le **[niveau 2]**: Vous pouvez leur lire autant de propositions que vous pensez être adaptées à votre groupe et, si vous trouvez utile, vous pouvez entrer dans la discussion pour certaines réponses qui vous paraissent particulièrement intéressantes en rapport avec l'objectif de la séance.



Les lions et les éléphants lors du test du module à Petit Bondoukou dans la région de Soubré, en Côte d'Ivoire (février 2015).

Le droit d'être soigné et de bénéficier de soins et traitements adaptés à l'âge:

- J'ai le droit d'être soigné donc je demande à aller voir un médecin si je sens que je suis en train de tomber malade. (Réponse: vrai)
- J'ai le droit de bénéficier de soins et traitements adaptés à mon âge, donc je demande à prendre tous mes médicaments avec de très bons biscuits. (Réponse: faux, même si c'est sans doute meilleur!)

Le droit à l'éducation:

- J'ai le droit à l'éducation, donc je fais mon possible pour travailler correctement à l'école. (Réponse: vrai)
- J'ai le droit à l'éducation, mais je m'en fiche, car je m'ennuie à l'école et je préfère devenir footballeur (ou toute autre activité sportive). (Cette réponse mérite sans doute une bonne discussion!)
- Je veux devenir un agriculteur qui prospère et donc je travaille bien à l'école. (Réponse: vrai)
- J'ai le droit à l'éducation donc je tente de convaincre mes parents que tous les enfants de ma famille, y compris les filles, doivent pouvoir aller à l'école au moins jusqu'à l'âge où l'école est obligatoire. (Réponse: vrai)

Le droit d'être nourri, logé, habillé et de grandir dans de bonnes conditions:

- J'ai le droit à une alimentation suffisante et saine, donc je prends la part de mon voisin lorsqu'il va se laver les mains avant de manger. (Réponse: faux)
- J'ai le droit d'être bien habillé et donc je demande à mes parents des habits qui coûtent deux mois de salaire. (Réponse: faux)
- J'ai le droit d'être bien nourri et donc je réclame de la viande (ou tout autre aliment qui coûte très cher) à tous les repas. (Réponse: faux)

Le droit d'avoir un nom et une nationalité:

- J'ai le droit d'avoir un nom, et donc je décide de changer de prénom car je trouve que le mien n'est pas très joli: je décide de m'appeler... (ici complétez avec le nom d'une personnalité importante de votre pays!). (Réponse: faux)
- J'ai le droit d'avoir une nationalité, et je vais, avec mes parents, faire mon enregistrement à l'état civil s'il n'a pas été fait à ma naissance. (Réponse: vrai)
- J'ai le droit d'avoir des papiers d'identité selon la loi de mon pays, et j'apporte une copie de ces papiers à l'école afin de pouvoir passer des examens nationaux. (Réponse: vrai)

Le droit d'accéder à l'information, d'exprimer son avis et d'être entendu:

- J'ai le droit à la liberté de pensée et de religion. (Réponse: vrai)
- J'ai le droit de dire ce que je pense lorsque des adultes prennent des décisions qui me concernent, et donc je refuse d'aller rendre visite à ma grand-mère qui est malade, car je dois assister au match de foot de mon village. (Réponse: vrai et faux. Tu as en effet le droit de dire ce que tu penses lorsque des adultes prennent des décisions qui te concernent, mais tes parents peuvent t'imposer d'annuler ton match de foot pour aller rendre cette visite familiale qui est importante!)
- J'ai le droit de dire ce que je pense lorsque des adultes prennent des décisions qui me concernent, et donc j'exprime mon désaccord quand mon oncle me demande de quitter l'école pour aller travailler avec lui à l'autre bout du pays. (Réponse: vrai)
- J'ai le droit de me réunir en groupe, et en association, donc je m'organise avec mes amis pour créer une association pour la protection des droits des enfants dans ma communauté. (Réponse: vrai)

Le droit d'être protégé contre toute forme de discrimination; le droit à une protection spéciale pour tous les enfants handicapés ou réfugiés:

- Parce que j'ai le droit d'être protégé contre toute forme de discrimination, je dois avoir les mêmes droits que tous les autres enfants même si je ne parle pas la même langue qu'eux. (Réponse: vrai)
- J'ai une amie qui ne va pas à l'école parce que ses parents sont des étrangers: c'est normal. (Réponse: faux. Tous les enfants, quelle que soit leur nationalité, leur sexe, leur appartenance religieuse, sociale, leur langue, leur origine, etc., ont les mêmes droits.)
- Je suis réfugié parce qu'il y a la guerre dans mon pays. J'ai les mêmes droits que les enfants de mon pays d'accueil. (Réponse: vrai)
- J'ai perdu une jambe pendant un accident, et le maître d'école refuse de me laisser suivre les cours. Je crois qu'il a raison, puisque maintenant je ne suis plus comme les autres enfants. (Réponse: faux. Si tu souffres d'un handicap ou tu as des difficultés à apprendre, tu dois recevoir un soutien et des soins spéciaux afin de pouvoir accéder à une éducation de bonne qualité, mener une existence riche et indépendante, et devenir un membre actif de ta communauté.)

Le droit de jouer, de rire, de rêver:

- J'ai le droit de jouer, de rire et de rêver, donc je ne veux plus jamais aller à l'école! (Réponse: faux)
- J'ai le droit de jouer, de rire et de rêver, donc je raconte des histoires à mes amis le soir quand nous sommes seuls... (Réponse: vrai)

Le droit d'être protégé de la violence (psychologique, physique, sexuelle...):

- Mon gouvernement doit veiller à ce que mes parents, ou toute autre personne qui s'occupe de moi, prennent bien soin de moi et me protègent contre la violence, les mauvais traitements et la négligence. (Réponse: vrai)
- J'ai le droit d'être protégé de la violence, donc je voudrais que mon petit frère aille en prison car il m'a traité de fainéant. (Réponse: faux!)

**Le droit d'être protégé contre le travail qui nuit à la santé, à l'éducation et à la croissance de l'enfant. Si l'enfant a atteint l'âge minimum légal d'admission à l'emploi, il a le droit d'être employé dans de bonnes conditions, d'avoir des horaires de travail appropriés, d'être en sécurité et de recevoir un salaire raisonnable:**

- J'ai le droit d'être protégé contre toute forme de travail qui puisse nuire à ma santé, à mon éducation et à ma croissance, donc je ne devrais pas être obligé de faire un travail dangereux dans une ferme. (Réponse: vrai)
- J'ai le droit d'être protégé contre toute forme de travail qui puisse nuire à ma santé, à mon éducation et à ma croissance, donc mon gouvernement doit fixer un âge minimum légal d'admission à l'emploi en générale, et faire respecter la réglementation internationale concernant les heures et les conditions de travail pour les jeunes travailleurs ainsi que pour les adultes. (Réponse: vrai. Nous y reviendrons plus en détail dans les séances suivantes.)

À la fin de cette activité, faites le calcul des points et annoncez l'équipe gagnante. Consolerez les perdants en expliquant que lors des prochaines séances, ils auront l'occasion de prendre leur revanche!

L'histoire de Daniel

Cette activité est destinée au **[niveau 2]** uniquement.

Durée: 15 minutes environ.

Pour conclure, cette étude de cas permet de consolider le travail collectif mené pendant la séance, de faire le lien entre l'enjeu de la protection des droits fondamentaux des enfants et le travail des enfants dans l'agriculture, et annoncera les séances suivantes.

Changez le nom du personnage principal (Daniel) si vous le souhaitez (cela peut être une fille ou un garçon). Changez également le contexte si vous pensez que cela peut aider les enfants à mieux comprendre l'histoire.

Racontez ensuite l'histoire suivante:

«Daniel travaille avec ses parents dans la plantation de cacao de M. Kabore, en Côte d'Ivoire. Il a 13 ans. Comme tous les enfants qui travaillent dans cette plantation, il doit manier des machettes lourdes et aiguisées pour ouvrir des cabosses et en extraire la pulpe et les fèves de cacao. Il doit ensuite porter les fruits de la récolte dans des sacs très lourds. C'est très difficile pour lui d'aller à l'école car il travaille beaucoup, et lorsqu'il ne travaille pas il est très fatigué. À l'école il s'est souvent endormi pendant le cours et il a du mal à rattraper son retard dans l'apprentissage. Cela le rend triste car il rêve de devenir commerçant.»

Demandez: «À votre avis, quels sont les droits de Daniel qui ne sont pas respectés?»

Proposez aux enfants de s'aider en utilisant les symboles des droits affichés et soyez à l'écoute de leurs réponses. Au besoin, aidez-les, en leur demandant leur avis sur les conséquences du travail de Daniel sur ses droits.

Vous pouvez conclure la séance par quelques questions d'évaluation: «Que pensez-vous de ce qu'on a fait? Est-ce que c'était nouveau pour vous?»

Brise-glace final

(Voir la liste dans les annexes.)



Les «extra» de cette séance

Si vous le souhaitez, vous pouvez poursuivre la séance avec les activités «extra» suivantes. Vous pouvez également les aborder plus tard lors d'une autre séance organisée afin d'approfondir davantage la question des droits de l'homme.

Notre rêve pour demain: dessin

Durée: 30 à 45 minutes environ.



Prenez plusieurs grandes feuilles de papier blanc et scotchez-les ensemble afin d'obtenir une seule grande feuille d'au moins deux mètres sur deux.

Demandez aux enfants de marcher autour de cette grande feuille et de trouver une place pour s'asseoir. Donnez ensuite un feutre à chacun d'eux et demandez-leur de dessiner ensemble leur rêve d'avenir (pour eux-mêmes et pour leur communauté) en leur donnant les consignes suivantes: «Respectez ce que dessinent les personnes autour de vous».

Ils ont la possibilité de compléter un dessin de leur voisin ou bien de réagir face au dessin de leur voisin.

Donnez-leur une dizaine de minutes pour réaliser cette activité. Assurez-vous que chaque personne y participe.

Ensuite, demandez à chaque enfant de se promener autour de la feuille recouverte de dessins et demandez à chacun de choisir secrètement un dessin (dessiné par quelqu'un d'autre).

Puis demandez à chacun de dire quel est le dessin qu'il a choisi et pourquoi.

À la fin de cet exercice, établissez des liens entre les rêves des enfants et les droits de l'enfant tels que vous les avez présentés un peu plus tôt (les droits et leurs symboles doivent toujours être affichés). Constatez avec les enfants les relations étroites qui existent entre tous les aspects de leur vie, leurs rêves et leurs droits fondamentaux.

Si les enfants rêvent de devenir joueurs de football célèbres, chanteurs, personnalités... et si cela est indiqué dans leur dessin, vous pouvez orienter la discussion sur ce que ces personnes devraient faire pour réaliser leur rêve (travailler, être en bonne santé, recevoir une bonne nourriture, etc.). Dans ce cas veillez aussi à proposer des exemples de modèles féminins célèbres, par exemple les femmes qui ont reçu le prix Nobel de la paix comme Leymah Gbowee et Wangari Matai (cette dernière pourrait être un bon exemple pour l'agriculture), mais aussi les autres lauréats du Prix Nobel de la paix comme Nelson Mandela ou les lauréats de 2014: Malala Yousafzai et Kailash Satyarthi, président de la Marche mondiale contre le travail des enfants (voir les annexes).

Tous nos droits sont importants: débat et argumentation

Cette activité est destinée au **[niveau 2]** uniquement.

Durée: 15 à 30 minutes environ.

Demandez aux enfants quels sont les droits les plus importants selon eux. Expliquez que tous les droits sont importants, et dites-leur qu'ils vont devoir les défendre!

Selon le nombre d'enfants, demandez-leur de former des équipes de 2 pour défendre l'un des droits. Vous pouvez conserver les groupes des éléphants et des lions formés lors de la séance précédente.

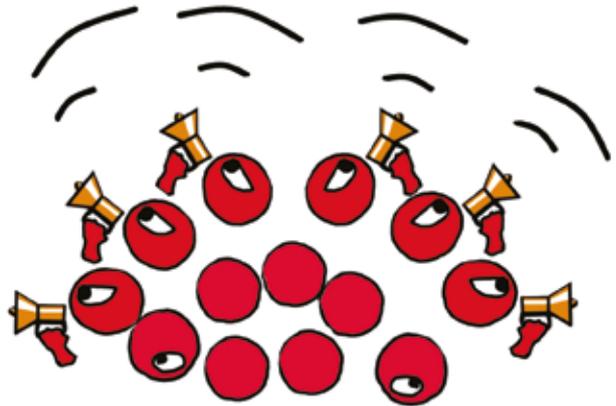
Donnez-leur quelques minutes pour préparer un argumentaire pour défendre ce droit. Ensuite, demandez-leur de procéder à la défense de leur droit devant les autres groupes, et à chaque fois, demandez aux enfants des autres groupes s'ils pensent que le droit défendu est important, et donnez un point à l'équipe lorsque l'argumentation est convaincante.

Activité ludique de mémorisation

Durée: 15 minutes environ.

Demandez aux enfants de se mettre en cercle.

Le premier cite un droit. Le suivant doit répéter le droit cité par le premier, et en citer un nouveau. Le troisième doit répéter les deux premiers droits cités par les deux premiers, et puis citer un troisième, et ainsi de suite. Jusqu'à ce que tous les droits soient cités.



Ensuite, demandez aux enfants s'ils pensent qu'un droit est plus important qu'un autre. Écoutez leurs avis et rassemblez leurs points de vue en insistant sur l'importance de tous les droits.

SÉANCE n° 2: Être un enfant qui travaille dans l'agriculture

Ce dont vous aurez besoin

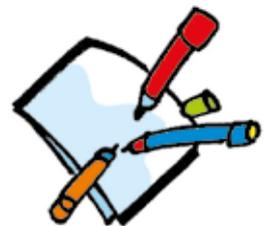
- ✓ Deux pelotes de laine (ou du fil) pour l'évaluation.
- ✓ Pour l'«extra»: le jeu d'images «Les enfants travailleurs» des annexes.



Durée recommandée

45 minutes [niveau 1], 60 minutes [niveau 2].

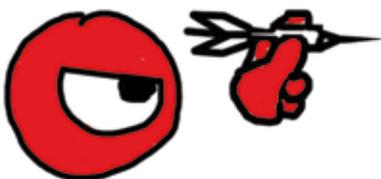
Si vous disposez davantage de temps ou si vous pensez que le niveau de votre groupe le permet, vous pouvez aborder l'activité supplémentaire de la section «L'«extra» de cette séance» à la fin de cette séance.



Objectif de cette séance

Apprendre à identifier le travail des enfants, en particulier dans l'agriculture.

Résultat attendu



Les participants questionnent leurs croyances au sujet du travail des enfants dans l'agriculture. Ils sont capables d'identifier l'âge minimum légal d'admission à l'emploi, les tâches agricoles qui relèvent du travail des enfants et d'expliquer pourquoi ce travail est néfaste.

Résumé de la séance

Le travail des enfants dans l'agriculture

Activité qui permet d'identifier en quoi consiste le travail des enfants.

Durée: 10 minutes [niveau 1], 15-20 minutes [niveau 2].

Les trois indices

Activité qui permet d'identifier les 3 critères qui aident à déterminer si un travail relève du travail des enfants (l'âge, la nature et les circonstances du travail, l'interférence avec l'éducation).

Durée: 15 minutes environ.

Théâtre-quiz

Activité ludique qui permet de distinguer les situations qui relèvent ou non du travail des enfants dans l'agriculture. Elle permet également d'intégrer la notion de risque.

Durée: 20 minutes environ.

Évaluation: le fil de mes pensées

Activité destinée au [niveau 2] uniquement.

Durée: 5 minutes environ.

Résumé de l'«extra»

Une journée dans ma vie d'enfant travailleur

Dans cette activité créative, les enfants produisent des sketches d'une courte durée, inspirés par des images représentant une journée dans la vie d'un enfant travailleur.

Durée: 60 minutes environ.

Script de la séance

Introduction à lire avant de commencer

Le travail des enfants est un phénomène mondial. Dans le monde entier, 168 millions d'enfants effectuent un travail qui nuit à leur bien-être, leur sécurité et leur santé mais également qui entrave leur éducation, leur développement et leur futurs moyens de subsistance. La majorité de ces enfants, soit 98 millions d'entre eux (ou 59 pour cent) travaille dans l'agriculture, milieu dans lequel les décès, les accidents graves et les maladies sont courants. Pour la plupart il s'agit d'un travail non rémunéré dans des fermes, des exploitations et des entreprises familiales: la majorité des enfants qui travaillent (68,4 pour cent) sont des travailleurs membres de la famille non rémunérés.

Les types de travaux effectués par les enfants ne peuvent pas tous être qualifiés de travail des enfants. Dans le secteur agricole, comme dans tous les autres secteurs, il est important de différencier le travail effectué par des enfants qui relève du travail décent: qui est sécurisé et pour lequel ces enfants ont atteint l'âge minimum légal d'admission à l'emploi, et le travail des enfants à abolir. Une certaine participation d'enfants à des activités non dangereuses pour lesquelles ils ont atteint l'âge minimum requis peut être positive; elle peut favoriser le transfert des compétences d'une génération à une autre et assurer la sécurité alimentaire des enfants, notamment dans les exploitations familiales. Les adolescents qui effectuent certains travaux agricoles présentent souvent une meilleure confiance en eux, un amour-propre renforcé et sont aussi plus confiants dans leurs capacités professionnelles.

Le travail des enfants à abolir correspond à un travail que les enfants ne devraient pas effectuer, soit parce qu'ils sont trop jeunes pour travailler ou, s'ils ont l'âge requis pour le faire, parce que le travail concerné est dangereux ou inapproprié pour eux. L'âge de l'enfant, les heures effectuées, le type de travail et les conditions dans lesquelles il est exercé sont les éléments qui déterminent si un travail effectué par un enfant est considéré ou non comme du travail des enfants à abolir. Les définitions internationales sont énoncées dans les deux conventions de l'OIT sur le travail des enfants: la convention n° 138 concernant l'âge minimum légal d'admission à l'emploi et la convention n° 182 concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants.

Il n'existe pas d'âge minimum unique: généralement l'âge minimum pour travailler ne devrait pas être en dessous de 15 ans, exception faite pour le «travail léger» pour lequel l'âge admis peut être de 13 ans. Les pays dont l'économie et les systèmes éducatifs sont insuffisamment développés peuvent provisoirement fixer ces âges à 14 et 12 ans, respectivement. Cependant, il n'existe pas de variations concernant les pires formes de travail des enfants: aucune personne âgée de moins de 18 ans ne doit être impliquée dans une des pires formes de travail, que ce soit le travail dangereux, le travail forcé, l'exploitation sexuelle commerciale ou les activités illicites.

Le travail des enfants est tenace: une fois disparu dans certaines zones ou dans certains secteurs, il peut réapparaître de manière inattendue. La réponse à cette problématique doit donc être souple et adaptable, tout en s'attaquant aux causes profondes du travail des enfants. Il n'y a pas de formule magique; l'expérience a montré que l'élimination du travail des enfants

nécessite des politiques publiques qui tiennent compte de la pauvreté et la vulnérabilité des ménages devant les nécessités économiques. Il faut aussi s'occuper sérieusement et de près des questions relatives à l'éducation, la protection sociale et la promotion du travail décent pour les adultes et pour les jeunes qui ont atteint l'âge minimum légal d'admission à l'emploi.

Préparation de la séance

Pour préparer cette séance, vous devez:

- Bien maîtriser le concept de «travail des enfants», ses causes, ses conséquences et les normes internationales concernant le travail des enfants, en particulier: la convention n° 138 de l'OIT sur l'âge minimum légal d'admission à l'emploi (1973) et la convention n° 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants (1999) (voir les annexes pour une version destinée aux jeunes de ces deux conventions).
- Préparer des exemples concrets sur ce qui est permis ou non à partir des normes internationales et de la législation nationale de votre pays, en particulier sur l'âge scolaire, l'âge minimum légal d'admission à l'emploi, la liste des travaux dangereux pour les enfants (si elle est disponible). Ces exemples peuvent être représentatifs de la situation de votre pays et doivent intégrer des garçons aussi bien que des filles.
- Vous assurer que vous avez bien suivi les instructions de la préparation pratique (voir la section «Résumé de la séance»).
- Pour des chiffres plus spécifiques concernant le travail des enfants dans l'agriculture dans votre région, pays ou continent, vous pouvez visiter le site web du programme IPEC du BIT⁶ et celui du Programme «Comprendre le travail des enfants» (UCW)⁷.
- Adaptez les situations de l'activité «Théâtre-quizz» à votre contexte local.

Préparation pratique

Pour l'activité «Les trois indices», avant la séance, cachez les dessins représentant les trois indices quelque part à l'extérieur de votre salle de classe. Vous pouvez par exemple les coller, face retournée, derrière une porte ou derrière un arbre mais cela ne doit pas être trop compliqué ou trop long pour les retrouver!

Déroulement

Brise-glace introductif

(Voir la liste dans les annexes.)



⁶ Visitez la section sur les enquêtes nationales sur le travail des enfants (ENTE) du site web de l'IPEC: www.ilo.org/ipec/ChildlabourstatisticsSIMPOC/Questionnairesurveysandreports/lang--en/index.htm.

⁷ Visitez les sections sur les rapports nationaux et les bases de données par pays du site web du programme UCW: www.ucw-project.org.

Exercice récapitulatif

Pour compléter le brise-glace introductif, vous pouvez également réaliser un exercice récapitulatif de la séance précédente.

Demandez aux enfants de se placer debout par ordre croissant de taille, du plus petit au plus grand. Puis demandez-leur de se placer par ordre croissant de taille de pieds (ce qui devrait les intriguer et les faire rire!). Puis demandez-leur de se placer par ordre croissant de droits. Demandez-leur si c'est possible (la réponse est évidemment non: tous les enfants du monde ont les mêmes droits, quelle que soit leur taille ou la taille de leurs pieds!).

Le travail des enfants dans l'agriculture

Durée: 10 minutes [niveau 1], 15-20 minutes [niveau 2].

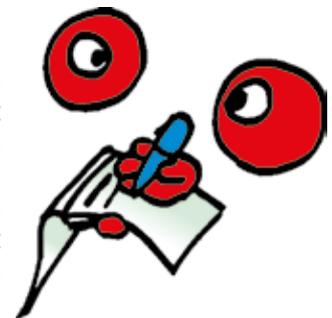
Demandez aux enfants s'ils savent comment on définit un enfant. N'hésitez pas à leur proposer des définitions absurdes ou drôles comme par exemple: «Un enfant est une personne qui mesure moins d'un mètre de haut»; «Un enfant est une personne qui boit le lait de sa mère ou le biberon»; «Un enfant est une personne qui fait des cauchemars la nuit.»

Puis ajoutez: «Il y a de nombreuses différences culturelles entre les pays, et beaucoup de changements physiques et mentaux que l'enfant va connaître avant de devenir un adulte. Pour cette raison, et pour pouvoir protéger les enfants qui sont davantage vulnérables que les adultes, selon la convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989), **un enfant est une personne qui a moins de 18 ans.**»

La convention n° 182 de l'OIT sur les pires formes du travail des enfants (1999) stipule également que le terme «enfant» doit s'appliquer aux personnes qui ont moins de 18 ans.

Demandez: «Savez-vous ce qu'est le travail des enfants?»

Demandez aux enfants de donner des exemples d'activités économiques qu'exercent les enfants. Pour l'instant, les enfants peuvent citer des exemples de travail des enfants tel qu'il est défini par les normes internationales et les législations nationales, ou bien des exemples de tâches qui ne relèvent pas du travail des enfants. Ne les corrigez pas à ce stade: c'est un exercice de réflexion et toutes leurs réponses sont intéressantes. Si c'est nécessaire, donnez-leur des exemples (les enfants qui travaillent dans les mines, qui sont engagés dans les conflits armés, qui travaillent dans le travail domestique, etc.).



Demandez: «Est-ce que vous pensez que toutes ces activités sont bonnes pour les enfants? Est-ce qu'il y a des différences entre ces activités?»

Pour le **[niveau 2]**: Lisez aux enfants la définition suivante ou formulez-la en la simplifiant au besoin:

Le travail des enfants est un travail que les enfants ne devraient pas faire, parce qu'ils sont trop jeunes pour travailler, ou – s'ils ont l'âge requis – ce travail est trop dangereux ou n'est pas adapté à leur âge. Toutes les activités effectuées par les enfants ne sont pas forcément ce qu'on appelle le «travail des enfants» et ne doivent pas systématiquement être éliminées.

La participation des enfants qui ont atteint l'âge minimum légal requis à un type de travail qui ne met pas leur santé et leur développement personnel en danger et qui n'interfère pas avec leur éducation, est généralement considérée comme positive. La détermination de ce que l'on appelle «travail des enfants» dépend de l'âge de l'enfant, du type de travail, des horaires et des conditions dans lesquelles le travail est réalisé, ainsi que le définissent les conventions de l'Organisation internationale du Travail et les législations nationales.

Demandez aux enfants de récapituler cette définition avec leurs propres mots, puis demandez-leur ce qu'ils pensent de cette définition.

Les trois indices

Durée: 15 minutes environ.

Expliquez qu'il y a trois indices qui peuvent nous permettre de reconnaître un type de travail qui relève du travail des enfants et que ces trois indices ont été cachés à l'extérieur de la salle de classe et qu'ils ont trois minutes pour les retrouver et vous les apporter. Expliquez que les points (un point par indice) seront répartis par groupe (les mêmes groupes: des lions et des éléphants que lors de la séance n° 1). Donnez-leur le top départ!

Lorsqu'ils ont rapporté les trois feuilles de papier, demandez-leur de se remettre à leur place et expliquez: «Le premier indice est l'âge de l'enfant; le deuxième, la nature et les circonstances dans lesquelles d'effectue ce travail; le troisième et dernier indice, c'est le fait que le travail interfère avec l'éducation scolaire obligatoire».

Donnez maintenant plus de détails.

Indice n° 1: L'âge de l'enfant

L'âge minimum légal d'admission à l'emploi: cet âge minimum ne devrait jamais être inférieur à l'âge où l'école est obligatoire, en général 15 ans.

En accord avec la convention n° 138 de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi, les législations nationales identifient des âges minimums pour différents types de travaux. Il y a une exception temporaire pour certains pays où l'éducation et l'économie ne sont pas assez développées et, dans ces pays, l'âge minimum légal d'admission à l'emploi peut être de 14 ans. Mais cet âge peut aussi être plus que 15 ans (article 2 de la convention n° 138).

Les travaux légers: Les enfants sont autorisés à effectuer des travaux légers à partir de l'âge de 13 ans, si cela a été défini dans la législation nationale. Attention, les travaux légers sont permis uniquement si la législation nationale le spécifie.

Les enfants peuvent effectuer des travaux légers en même temps que leur scolarité à partir de l'âge de 13 ans à condition que ces travaux ne soient pas susceptibles de porter préjudice à leur santé ou à leur développement, et à partir du moment où ces occupations n'interfèrent pas avec leur assiduité scolaire, à leur participation à des programmes de formation ou à leur aptitude à bénéficier de l'instruction reçue. Les pays qui ont instauré un âge minimum légal d'admission à l'emploi de 14 ans peuvent établir temporairement l'âge légal pour effectuer des travaux légers à 12 ans (article 7, convention n° 138).

Les travaux dangereux: Tout type de travail qui, par sa nature ou les conditions dans lesquelles il s'exerce, peut nuire à la santé, à la sécurité ou à la morale de l'enfant est considéré un travail dangereux qui ne doit pas être effectué par un enfant âgé de moins de 18 ans.



Demandez aux enfants s'ils ont bien compris et répétez ces définitions si nécessaire.

Indice n° 2: La nature et les circonstances du travail ou de l'activité

Certaines tâches ou occupations sont considérées dangereuses par leur nature parce qu'en elles-mêmes sont dangereuses. C'est la responsabilité des gouvernements de déterminer, après consultations auprès des organisations d'employeurs et de travailleurs, les occupations considérées comme dangereuses par leur nature ou les tâches qui par les conditions dans lesquelles elles s'exercent (par exemple, pendant de longues heures ou la nuit) deviennent des tâches dangereuses. Une fois les occupations dangereuses identifiées, elles sont répertoriées dans une liste généralement appelé la «liste des travaux dangereux pour les enfants».

La convention n° 182 de l'OIT définit les pires formes de travail des enfants, elles sont constituées par: l'esclavage, la vente et traite des enfants, le recrutement forcé des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés, l'implication des enfants dans des activités illicites, l'exploitation sexuelle des enfants et leur participation dans les travaux dangereux (qui peuvent nuire à la santé, à la sécurité et à la moralité de l'enfant).

La protection contre le travail des enfants s'étend aussi aux activités productives dans lesquelles sont engagés des enfants, qu'il existe ou non une relation de travail officielle ou un employeur (par exemple, dans une activité indépendante) et qu'il s'agisse d'un travail rémunéré ou non, pour quelques heures ou à temps complet, occasionnel ou régulier, saisonnier ou à l'année, légal ou illégal. Le travail productif à l'intérieur de la famille relève de cette catégorie, par exemple le travail familial non rémunéré pour la production manufacturière à domicile et les entreprises ou exploitations agricoles familiales. La collecte de l'eau et du bois de chauffage pour la consommation du ménage relève également de la catégorie des activités productives.

Demandez aux enfants de donner des exemples d'activités qui sont dangereuses par leur nature, par exemple, l'utilisation de machettes, grimper sur des arbres, épandre des pesticides (y compris les herbicides, insecticides, fongicides), etc.

D'autres occupations ou tâches qui ne sont pas par leur nature dangereuses peuvent le devenir par les conditions dans lesquelles elles sont exercées. Par exemple, des longues heures, la nuit, les températures extrêmes, l'isolement, le manque d'eau potable, etc.

Indice n° 3: L'interférence avec l'éducation

Lorsqu'un enfant est en âge d'aller à l'école et qu'il travaille au lieu d'y aller, il s'agit là de travail des enfants. Le travail des enfants peut interférer avec l'éducation de plusieurs manières: il peut les priver de l'opportunité de suivre une scolarité, il peut les obliger à y mettre fin trop tôt ou bien il leur demande de combiner leur scolarité avec un travail dur et fatiguant, et ce ne sont pas des bonnes conditions pour suivre une scolarité de qualité.



Demandez: «Qui connaît quelqu'un qui travaille dans l'agriculture?» (Réponse: mon père, ma mère, mon frère, moi-même)

«Qu'est-ce que cela signifie?» (Réponse: L'agriculture est un secteur très important pour nous)

«Comment ferait-on si personne ne travaillait dans l'agriculture?» (Réponse: Nous aurions beaucoup de difficultés financières. Nous ne pourrions pas manger à notre faim. Les parents n'auraient peut-être pas les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école)

«À quoi servent les agriculteurs à votre avis?» (Réponse: Ils servent à nourrir le pays. Ils servent à faire fonctionner nos économies et à faire vivre leur famille)

Expliquez: «Dans le monde, beaucoup d'enfants sont astreints au travail des enfants. Selon l'Organisation internationale du Travail, en 2012, le travail des enfants concernait 168 millions d'enfants dans le monde. Plus de la moitié d'entre eux, c'est-à-dire 85 millions, effectue des travaux dangereux. Le travail des enfants est surtout un problème agricole. Dans le monde entier, 59 pour cent de tous les enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent le font dans l'agriculture (y compris les exploitations agricoles, la pêche, l'aquaculture, l'exploitation des forêts et l'élevage de bétail). Ceci représente plus de 98 millions de filles et de garçons. L'agriculture est également le secteur où on trouve la plupart des travaux dangereux effectués par des enfants. En plus, le travail que les enfants effectuent dans le secteur de l'agriculture est souvent invisible ou non reconnu parce qu'ils aident leurs parents ou des membres de leur famille sur la ferme familiale, ou ils sont engagés dans un travail rémunéré à la pièce ou encore travaillent selon un système de quota (où la rémunération est basée sur la quantité produite) sur de grandes exploitations ou plantations, et souvent ces enfants font partie de familles des travailleurs migrants.»

Pour le **[niveau 2]**: Pour des chiffres plus précis concernant le travail des enfants dans votre région ou pays, avant la séance, visitez le site Web du programme IPEC du BIT ou le site Web du programme «Comprendre le travail des enfants» (UCW) (voir la section «Préparation de la séance»).

Théâtre-quizz

Durée: 20 minutes environ.

Il s'agit d'une activité ludique qui permet de distinguer les situations qui relèvent ou non du travail des enfants dans l'agriculture. Il est inspiré du quizz «Que signifie le travail des enfants?» du manuel du programme IPEC et du Syndicat général des travailleurs agricoles du Ghana (GAWU) sur l'élimination du travail dangereux des enfants et les risques pertinents à la sécurité et la santé au travail destiné aux agents de changement dans les communautés de production de cacao⁸.

Les dangers et les risques

«Dangers» et «risques» sont deux termes utilisés fréquemment en association avec le travail des enfants dans l'agriculture. Un «danger» est tout ce qui peut causer un dommage, blesser des personnes et/ou nuire à leur santé. Un risque est la possibilité ou la probabilité qu'un danger entraîne réellement des blessures ou une maladie (risque = gravité du dommage x probabilité du dommage). Par exemple, les risques liés à l'utilisation des machines et d'être pris dans les engrenages sont grands s'il n'y a pas de protections adaptées pour les ouvriers qui travaillent près de celles-ci. Par contre, si les machines disposent de protections adéquates, si elles sont révisées régulièrement et réparées par du personnel compétent, le risque est alors fortement diminué.

Lorsque l'on parle de travail des enfants, il est important d'aller au-delà des concepts de dangers et risques liés au travail tels qu'ils sont appliqués aux adultes et d'y inclure les aspects liés au développement de l'enfance. Parce que leur croissance n'est pas terminée, il est primordial de tenir compte des caractéristiques et des besoins propres aux enfants lorsqu'il s'agit de déterminer les dangers et les risques liés au travail en terme de développement physique, cognitif (pensées, capacité à apprendre), comportemental et émotionnel⁹.

Demandez aux enfants de se diviser en plusieurs équipes (selon la taille de votre groupe: des équipes de 3 ou 4 enfants). Chaque équipe va jouer l'une des situations suivantes devant toutes les équipes. Les enfants des autres équipes devront ensuite décider s'il s'agit ou non d'une situation de travail des enfants. Chaque cas donnera lieu à une discussion autour des trois indices, toujours affichés au tableau ou au mur.

Pour le **[niveau 1]**: Trois situations sont suffisantes. Nous vous recommandons pour ce niveau de choisir uniquement des situations où il s'agit de travail des enfants.

Pour le **[niveau 2]**: Libre à vous d'en proposer davantage afin de couvrir d'autres situations différentes.

8 IPEC et GAWU: *Eliminating hazardous child labour and occupational safety, health and environmental risks: A manual for agents of change in cocoa communities in Ghana*, BIT, Genève, 2014. Disponible à: www.ilo.org/ipec/Informationresources/WCMS_IPEC_PUB_25275/lang--en/index.htm.

9 OIT: *Manuel de formation sur l'évaluation et la gestion des risques au travail pour les petites et moyennes entreprises*, Genève, 2013. Disponible à: http://www.ilo.org/safework/info/instr/WCMS_232843/lang--fr/index.htm. Visitez la section sur le travail dangereux des enfants du site Web de l'IPEC: www.ilo.org/ipec/facts/WorstFormsofChildLabour/Hazardouschildlabour/lang--fr/index.htm.

Vous pouvez bien sûr adapter toutes ces situations à votre contexte local.

Situation 1¹⁰: Monsieur Demir a un champ de noisetiers. Pour récolter les fruits qui vont servir à préparer de la pâte à tartiner, il fait appel à des enfants. Pendant ses vacances, Ahmet, qui a 8 ans, travaille pour lui environ deux mois pendant la récolte, de sept heures du matin à neuf heures du soir sans interruption, il ramasse les noisettes qui sont tombées par terre et les met dans un grand sac, qu'une fois rempli, il dépose en haut de la colline pour qu'il soit ramassé par le patron. Est-ce du travail des enfants?

Réponses possibles:

A: Non, ce n'est que deux mois par an et le reste du temps Ahmet peut aller à l'école.

B: Non, parce que le ramassage de noisettes, c'est du travail léger.

C: Oui.

La bonne réponse: C. À 8 ans, il est trop jeune pour travailler, même s'il s'agit de travail léger (mais ce n'est pas le cas). En plus, les journées d'Ahmet sont bien trop longues pour lui, il travaille de toute évidence 14 heures par jour: c'est très dangereux pour sa santé. De plus les sacs de noisettes sont trop lourds pour lui, il ne devrait pas effectuer ces tâches.

Situation 2: Akissi a 10 ans. Elle travaille avec une machette dans une plantation de cacao plusieurs heures après l'école jusqu'à la tombée de la nuit, ainsi que le week-end. Est-ce qu'il s'agit du travail des enfants?

Réponses possibles:

A: Oui.

B: Non.

C: Ça dépend!

La bonne réponse: A. Oui, il s'agit bien de travail des enfants car Akissi n'a pas l'âge requis pour travailler. Demandez aux enfants si ce serait différent si Akissi avait 12 ou 13 ans. Écoutez leurs réponses, puis expliquez que ce serait également du travail des enfants. En effet, cela ne peut pas être considéré comme un travail léger (le seul travail qui pourrait être permis à l'âge de 12 ou 13 ans). Cela interfère avec son éducation scolaire (combinant l'école et de longues heures de travail), cela représente un risque de par la nature de la tâche (elle utilise une machette), et les conditions dans lesquelles la tâche est effectuée ne sont pas appropriées (elle est amenée à travailler jusqu'à la tombée de la nuit). Par ailleurs, pensez également à ce qui peut arriver à une fille qui travaille dans les champs, toute seule, à la tombée de la nuit. C'est vraiment un risque pour Akissi.

Note: La législation de votre pays prévoit peut-être, comme c'est le cas au Ghana, que le travail des personnes âgés de moins de 18 ans est interdit entre 6 heures du soir et 6 heures du matin et que ces enfants ne peuvent pas se rendre et revenir de la ferme seuls.

10 Cette histoire est inspirée d'une situation réelle montrée dans le reportage vidéo «Turquie, noisettes amères» (Arte 2014), où l'on voit également un projet de l'OIT mis en œuvre dans cette région où le travail des enfants est courant au moment du ramassage des noisettes destinées à l'exportation.

Situation 3: Bakary a 16 ans. Après l'école, trois heures par jour, il travaille dans une ferme familiale pour couper les mauvaises herbes avec une petite machette. Est-ce qu'il s'agit de travail des enfants?

Réponses possibles:

A: Oui.

B: Non.

La bonne réponse: A. Oui, il s'agit de travail des enfants. Ce n'est pas parce qu'il va à l'école et qu'il a probablement l'âge légal de travailler que c'est acceptable: le travail de Bakary est dangereux car il utilise une machette.

Situation 4: Khadija a 12 ans. En dehors des heures d'école, elle accompagne ses parents à la ferme et s'occupe de son petit frère pour une heure ou deux pendant que ses parents ramassent des fleurs pour l'exploitant. Est-ce qu'il s'agit de travail des enfants?

Réponses possibles:

A: Oui.

B: Non.

C: Ça dépend!

La bonne réponse: À priori, il ne s'agit pas de travail des enfants (plaisantez: sauf si on peut considérer le petit frère de Khadija comme dangereux!). Demandez: «Pourquoi est-ce qu'il ne s'agit pas de travail des enfants?» Réponses: Parce que cela n'a pas lieu pendant les heures d'école, parce qu'elle reste sous la supervision des adultes, parce que ce n'est pas dangereux pour Khadija (ni pour son petit frère!). Toutefois elle doit être protégée des dangers que présente la ferme.

Situation 5: Yaya a 17 ans. Il travaille dans une mine d'or en Guinée. Son travail consiste à creuser des galeries souterraines, à extraire de la terre qu'il remonte à la surface pour la passer au tamis. Est-ce qu'il s'agit de travail des enfants?

Réponses possibles:

A: Oui.

B: Non.

La bonne réponse: A. Oui, il s'agit de travail des enfants. À 17 ans, Yaya ne devrait pas effectuer un travail dangereux.

Situation 6: Abhaya a 17 ans. Elle travaille dans un champ de pommes de terre qui appartient à ses parents: elle sème, entretient et récolte les rangées de pommes de terre. Est-ce qu'il s'agit de travail des enfants?

Réponses possibles:

A: Oui.

B: Non.

La bonne réponse: B. Non, il semble qu'il ne s'agit pas de travail des enfants car il est probable que la jeune fille soit au-dessus de l'âge minimum légal d'admission à l'emploi (dans tous les pays signataires de la convention n° 138 de l'OIT, l'âge minimum est de 14, 15 ou 16 ans). Abhaya a donc plus de 16 ans, et visiblement n'effectue pas de travaux dangereux.

Situation 7: Andrés a 16 ans. Il doit partir aux champs car ses parents sont à la ville aujourd'hui. Il doit épandre des pesticides et il ne trouve pas son masque sur l'étagère où il le range habituellement. Andrés part malgré tout aux champs ce jour-là et fait son travail sans sa protection habituelle. Est-ce ce du travail des enfants?

Réponses possibles:

A: Oui.

B: Non.

La bonne réponse: A. Oui, il s'agit bien de travail des enfants car même s'il aurait retrouvé son masque, et donc avoir une protection suffisante, Andrés n'aurait pas dû effectuer ce type de travail dangereux car il n'a pas 18 ans.

Pour le **[niveau 2]**: Précisez encore une fois: «Partout dans le monde, les enfants participent au travail dans les champs et à la ferme. Si l'agriculture est très importante pour assurer la survie de tous les êtres humains, le fait que des enfants soient soumis au travail des enfants dans l'agriculture est un danger pour nous tous. Pour réaliser notre rêve, pour avoir une vie heureuse et en bonne santé, nous devons nous assurer que toutes les conditions soient réunies. Or, lorsqu'un enfant est impliqué dans le travail des enfants, beaucoup de ses aspirations pour un avenir sain sont sérieusement compromises. Les coûts du travail des enfants sont énormes: le travail des enfants expose les filles et les garçons à des blessures physiques et à des troubles psychologiques. Mais les conséquences du travail des enfants vont au-delà de l'enfance: toute la société en paie le prix. Le travail des enfants empêche les enfants d'accéder à leur droit à l'éducation, alors que l'éducation les aide à trouver un travail après l'école et à contribuer au développement social et économique de leur pays.»

Brise-glace final

(Voir la liste dans les annexes.)



Évaluation: Le fil de mes pensées

Cette activité est destinée au **[niveau 2]** uniquement.

Durée: 5 minutes environ.

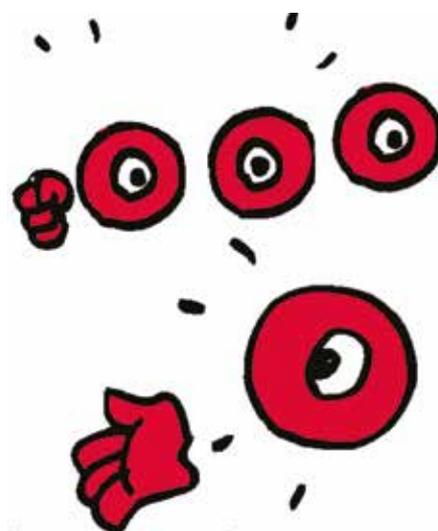
Mettez les enfants en cercle et donnez à l'un d'entre eux deux pelotes de laine de deux couleurs différentes (par exemple rouge et vert).

Expliquez aux enfants que ce jeu va permettre de partager vos idées sur la séance d'aujourd'hui. Le premier enfant a deux pelotes. Il doit prendre une pelote dans chaque main et attacher un fil à chacun de ses pouces. Ensuite, il doit mentionner une chose qu'il a vraiment aimé au cours de cette séance et lancer la pelote verte à un autre enfant. Puis il doit mentionner une chose qu'il aurait fait différemment ou qui devrait être améliorée et lancera la pelote rouge à un autre enfant. À son tour, chaque enfant recevra une pelote et attachera le fil (rouge ou vert) au tour de son pouce, dira ce qu'il a aimé ou ce qu'il changerait et lancera la pelote. Assurez-vous que tous les enfants reçoivent au moins une fois les deux pelotes. À la fin de cette activité, une toile de fils rouge et verts aura été créée.

Expliquez: «Voilà le réseau de nos pensées! Grâce à ce réseau, nous pouvons améliorer ce que nous faisons et la manière dont nous le faisons. Il faut toujours contribuer à ce réseau sans avoir peur de dire ce qu'on pense.»

Invitez ensuite les enfants à tirer les fils jusqu'à ce que le réseau se casse (attention: *seulement* si vous avez utilisé de la laine, autrement coupez le réseau avec des ciseaux).

Donnez un petit morceau de fil à chaque enfant en les invitant à le mettre autour du poignet (comme un bracelet) en souvenir de la séance.



L'«extra» de cette séance

Une journée dans ma vie d'enfant travailleur

Durée: 60 minutes environ.

On peut raccourcir cette activité en prenant moins d'exemples de ce qui est proposé.

Préparation: À l'avance, vous pouvez préparer les images qui vous semblent les plus intéressantes pour travailler avec le groupe en fonction de la situation spécifique dont vous avez connaissance. Vous pouvez leur proposer de choisir une situation qui leur est familière. Dans la mesure du possible, veillez aussi à la parité des enfants sur les images (une fille et un garçon, par exemple, d'âges différents).

Distribuez les images extraites du jeu d'images (voir les annexes) qui représentent différentes activités liées au travail des enfants. S'il n'y en a pas assez, demandez aux enfants de les partager entre eux par petits groupes.

Demandez à chaque enfant (ou groupe) de montrer l'ensemble d'images qu'il a reçu. Demandez-lui s'il pense que ces activités sont bonnes ou mauvaises pour les enfants, et pourquoi.

Faites réagir les autres enfants, demandez, par exemple, s'ils sont d'accord avec ce que l'enfant a dit à propos des images qu'il a reçu. Pour approfondir la réflexion, proposez aux enfants de réfléchir aux droits sur lesquels ils ont travaillé dans la séance n° 1 (au besoin, reprenez les images représentant les droits), et demandez-leur si l'activité qu'ils voient sur l'image est compatible avec leurs droits.

Ensuite, demandez aux enfants de former des groupes d'environ 6 ou 7 enfants. Chaque groupe choisit une image extraite du jeu d'images et dispose de 15 minutes pour préparer un petit sketch représentant une journée dans la vie de l'enfant qui figure sur l'image choisie. Pour aider les groupes à préparer leur sketch, vous pouvez leur donner quelques pistes: demandez-leur par exemple de présenter la famille de l'enfant (peut-être que l'enfant n'a pas de famille?), son environnement de travail, les personnes avec lesquelles il passe sa journée... Chaque membre de groupe peut jouer un petit rôle.

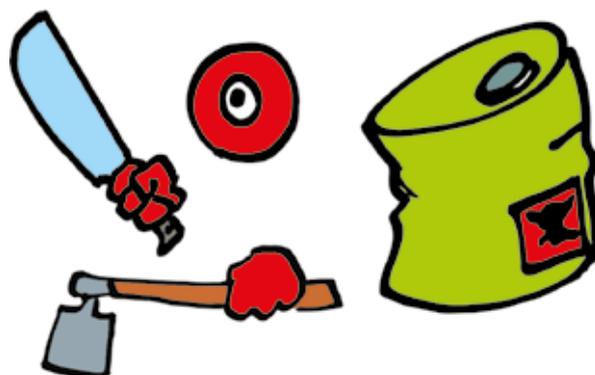
Donnez ensuite 5 minutes à chaque groupe pour présenter son sketch aux autres groupes.

À la fin de chaque sketch, posez quelques questions à tous les enfants:

- «Est-ce que cette situation était une situation de travail des enfants? Pourquoi?»
- «À votre avis pourquoi cet enfant s'est-il retrouvé dans cette situation?»
- «Quel pourrait être l'avenir de cet enfant? Pourquoi?»

Puis demandez à tous les groupes de s'applaudir bien fort!

SÉANCE n° 3: Les travaux dangereux des enfants dans l'agriculture



Ce dont vous aurez besoin

- ✓ Pour la discussion mimée (facultatif): Avant la séance, vous pouvez préparer des accessoires représentant des outils dangereux utilisés par les enfants dans le travail agricole, comme par exemple, une machette (faite en carton).
- ✓ Pour l'activité de la carte du corps: de grandes feuilles de papier et de marqueurs de couleur.
- ✓ Pour l'évaluation: du papier de couleur (ou du papier blanc et des feutres de couleur) et, si vous en avez, des ciseaux et une agrafeuse ou du scotch.

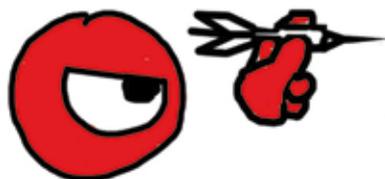
Durée recommandée

2 x 45 minutes environ, séparées par une pause récréative.

Objectif de cette séance

Réfléchir au sujet des travaux dangereux dans l'agriculture et aux conséquences qu'ils peuvent avoir sur leur santé et leur développement. Comprendre l'objectif et le contenu des conventions n° 138 et n° 182 de l'OIT en ce qui concerne les travaux dangereux.

Résultat attendu



Les participants comprennent le travail dangereux, peuvent identifier des situations de travail dangereux, en particulier dans l'agriculture. Ils peuvent identifier des risques et des dangers liés au travail des enfants.

Résumé de la séance

Partie 1

1-2-3 Soleil!

Ce jeu dynamique, collectif et drôle, permet aux enfants de s'approprier la question du handicap en la vivant concrètement et physiquement.

Durée: 25 minutes environ.

Discussion mimée sur les travaux dangereux dans l'agriculture

L'animateur mime des situations et les enfants tâchent de deviner avant d'en discuter plus en profondeur et de faire le lien entre les risques et les dangers de ces situations.

Durée: 20 minutes environ.

Pause récréative

Partie 2

La carte du corps

Les enfants dessinent la silhouette d'un enfant et, en deux groupes, donnent forme aux risques et aux dangers qui pourraient affecter le corps de cet enfant dont ils ont tracé le contour. Ils présentent ensuite aux autres groupes leur travail et en discutent plus en profondeur.

Durée: 35 minutes environ.

Évaluation

Rappel participatif des principaux points de la séance et activité d'évaluation ludique.

Durée: 5 à 10 minutes environ.

Script de la séance

Introduction à lire avant de commencer

Les enfants affectés à des travaux dangereux constituent approximativement la moitié des enfants qui travaillent. Il faut porter une attention très particulière à cette question, au vu de l'ampleur du problème: 85 millions d'enfants dans le monde sont astreints à des travaux dangereux.

Le travail dangereux correspond à un travail qui est susceptible de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité d'un enfant. Ce type de travail est dangereux ou s'effectue dans des conditions insalubres pouvant conduire l'enfant à être blessé, voire tué et/ou à être malade, dues à des normes de santé et de sécurité ainsi qu'à des conditions de travail qui sont inadéquates. Certaines blessures ou maladies peuvent entraîner une invalidité permanente. Les problèmes de santé dus au travail effectué par un enfant peuvent souvent n'apparaître qu'à l'âge adulte.

L'agriculture est l'un des secteurs les plus dangereux dans lequel travailler et environ 60 pour cent du travail dangereux des enfants s'effectue dans l'agriculture¹¹. Le travail agricole est exigeant physiquement et demande souvent d'être penché pendant de longues périodes, de faire des mouvements répétitifs et de porter de lourdes charges sur de longues distances. Les enfants peuvent également avoir à actionner des machines fabriquées pour être utilisées par des adultes. Les enfants travaillent souvent dans des températures extrêmes, sans aucune protection appropriée et n'ont pas accès à l'eau potable. Les enfants et les adolescents enregistrent des taux de blessures supérieurs à ceux des adultes, et ils sont davantage soumis aux risques par rapport aux adultes car ils sont encore dans une période de croissance.

Certaines tâches ou occupations sont considérées comme dangereuses du fait de leur dangerosité intrinsèque. Il est également très important de considérer les conditions sous lesquelles les tâches sont effectuées. Un travail considéré comme sûr mais qui est effectué dans des conditions dangereuses devient un travail dangereux. Des durées de travail excessives, du travail de nuit ou encore un travail effectué en situation d'isolement sont autant de conditions qui rendent une occupation dangereuse. Par exemple, cueillir des fruits pendant 30 minutes peut être un travail adéquat pour un enfant sauf si cela se fait dans un champ qui a été épandu des pesticides, s'il se retrouve loin de ses parents ou tuteurs, ou encore si le travail se fait de nuit. Travailler sur un bateau de pêche sans gilet de sauvetage se révèle être dangereux, peu importe si le travail à faire est facile et sûr¹².

Dans les annexes de cette séance, vous pouvez trouver la:

- Liste de tâches habituelles, dangers, blessures et conséquences potentielles sur la santé dans l'agriculture.
- Liste de tâches habituelles, dangers, blessures et conséquences potentielles sur la santé dans la pêche.

11 IPEC: *Enfants dans les travaux dangereux: ce que nous savons, ce que nous devons faire*. Genève, BIT, 2011. Disponible à: http://www.ilo.org/ipecc/Informationresources/WCMS_180737/lang--fr/index.

12 Voir le cours de formation en ligne de la FAO «Éliminer le travail des enfants dans l'agriculture», disponible en anglais à: www.fao.org/elearning/#/elc/en/course/CL.

Les dangers du travail des enfants dans la culture du cacao

À la question de savoir quelles sont les tâches qu'ils exécutent dans les plantations de cacao, les enfants citent spontanément leurs principales activités: l'épandage des pesticides, le défrichage/désherbage de la plantation, l'abattage des arbres, le brûlage des champs, la récolte des cabosses, la taille du cacaoyer, le puisage d'eau pour l'épandage des pesticides, le transport des fèves des champs à la maison, l'écabossage, le séchage des fèves, le ramassage et l'entassement des fèves coupées, le semis des jeunes plants de cacaoyer, la vente, le transport, la manipulation et l'épandage de produits agro-pharmaceutiques, etc. Si certaines de ces tâches ne présentent pas de risque particulier pour les enfants à condition qu'ils aient le matériel de protection nécessaire et que la durée de travail n'excède pas le temps légal, d'autres relèvent véritablement du travail dangereux et affectent au fil du temps la santé des enfants qui les exécutent, telles que l'épandage de pesticides, le défrichage/désherbage des plantations, l'écabossage et le transport.

Source: OIT; JADE Camérout: «Enquête de base sur le travail des enfants au Cameroun», 2004.

Préparation de la séance

- Relire les conventions n° 138 et n° 182 de l'OIT, en particulier les articles en lien avec le travail dangereux, et la recommandation n° 190 qui accompagne la convention n° 182 et qui spécifie ce qu'il faut prendre en considération pour qualifier un travail de dangereux (voir CD-Rom).
- Lire les tableaux représentant les listes des travaux dangereux dans l'agriculture et dans la pêche (voir les annexes).

Préparation pratique

- Pour l'activité 1-2-3-Soleil!: préparez de quoi bander les yeux d'environ 1/3 de votre groupe (des bouts de tissu feront très bien l'affaire).
- Pour la discussion mimée: prenez soin de préparer vos petites mises en scènes un peu avant la séance afin de ne pas hésiter ou improviser.
- Pour la discussion également: vous pouvez demander l'aide d'une autre personne pour faire les mimes avec vous, ou même d'un ou deux enfants si vous le souhaitez.
- Pour la discussion également: vous pouvez utiliser des accessoires que vous aurez préparés d'avance qui représentent les outils dangereux utilisés par les enfants dans l'agriculture.
- Pour l'activité de la carte du corps: munissez-vous de grandes feuilles de papier et de marqueurs de couleur (chaque groupe devra avoir à sa disposition un marqueur noir, un jaune, un rouge, un vert et un rose).
- Pour la discussion mimée et pour l'activité de la carte du corps: gardez à portée de mains les «Trois indices» de la séance n° 2, afin de pouvoir y faire référence.
- Pour l'évaluation: munissez-vous de papier de couleur (ou du papier blanc et des feutres de couleur) et, si vous en avez, des ciseaux et une agrafeuse ou du scotch.

Déroulement: première partie

Brise-glace introductif

(Voir la liste dans les annexes.)



1-2-3 Soleil!

Durée: 25 minutes environ.

Ce jeu, très populaire dans les cours de récréation du monde entier, est ici un peu adapté! Voici d'abord les règles de base de ce jeu.

Le but du jeu: Réussir à atteindre le mur (ou le poteau) et devenir à son tour meneur de jeu.

Comment jouer? On choisit un meneur de jeu, qui se place face à un mur (ou à un poteau) avec les yeux fermés. Les autres enfants se placent à quelques mètres derrière lui, derrière une ligne, dans un espace bien dégagé et sans obstacles. Le meneur de jeu, face au mur, dit à voix haute: «1, 2, 3, soleil!» Il se retourne brusquement dès qu'il prononce le mot «soleil». Pendant que le meneur est tourné face au mur et qu'il ne voit pas, les autres enfants essaient d'avancer le plus possible pour se rapprocher du mur, mais ils doivent s'immobiliser au mot «soleil». Quand le meneur de jeu se retourne après avoir prononcé le mot «soleil», il désigne les enfants qu'il a vu bouger, et ils doivent alors revenir sur la ligne de départ. Quand un enfant réussit à toucher le meneur de jeu, il devient à son tour meneur et tous les autres enfants repartent derrière la ligne pour recommencer une partie.



Les enfants jouant à « 1,2,3 Soleil! » avec des règles un peu spéciales! (Petit Bondoukou, Côte d'Ivoire, février 2015).

Dans notre jeu adapté, les enfants – à l'exception du meneur de jeu – auront chacun un «handicap». Un tiers du groupe aura les yeux bandés, un autre tiers devra se tenir une jambe avec la main derrière le dos (et ne pourra donc utiliser qu'une jambe), puis un dernier tiers aura un autre handicap (par exemple les mains liées derrière le dos, ou bien devra marcher à l'envers, etc.).

Pour que les enfants comprennent bien les règles, effectuez d'abord une ou deux manches du jeu de base avant de passer à notre jeu adapté... et amusez-vous! Vous pouvez effectuer autant de manches que nécessaire pourvu que vous changiez au moins trois fois de meneur de jeu, afin que plusieurs enfants puissent expérimenter ce rôle.

Ensuite, rentrez dans votre salle et proposez aux enfants de partager leurs impressions. Demandez: «Est-ce que c'était facile ou difficile? Comment vous êtes-vous sentis? Avez-vous eu peur de vous faire mal?»

Puis expliquez qu'à cause du travail des enfants, certains enfants vivent toute leur vie avec un handicap alors que nous n'avons eu que quelques minutes de cette expérience.

Discussion mimée sur les travaux dangereux dans l'agriculture

Durée: 20 minutes environ.

Demandez: «Selon vous, que sont les «travaux dangereux» en général, et dans l'agriculture en particulier?»

Écoutez les réponses des enfants puis expliquez: «Le travail dangereux peut être dangereux de par la nature même du travail, par exemple, la pêche en eaux profondes, le travail avec des animaux ou des instruments dangereux, l'utilisation de pesticides très toxiques, etc.; ou bien il peut être dangereux à cause des conditions dans lesquelles il est effectué: par exemple, tôt le matin, tard le soir, sans formation, sans accompagnement, sur un temps de travail contraignant, etc.»

Demandez aux enfants ce qu'ils pensent de cette distinction entre la nature même du travail et les conditions dans lesquelles il est effectué.

Expliquez: «Tout type de travail qui peut nuire à la santé, la sécurité ou à la morale de l'enfant ne doit pas être effectué avant l'âge de 18 ans.»

Puis ajoutez: «Je vais vous mimer des exemples de travaux dangereux pour les enfants dans l'agriculture.»

Comme lors des séances précédentes, séparez les enfants en deux groupes (des lions et des éléphants) et demandez-leur de répondre par groupe. Chaque groupe qui aura trouvé en premier la signification d'un mime aura gagné un point.

Pour chaque danger/activité que vous allez mimer, demandez aux enfants pourquoi ce travail est dangereux, et s'ils pensent que ce type de travail dangereux concerne l'agriculture. Donnez des précisions si nécessaire.

Par ailleurs, si vous avez fabriqué des outils ou produits dangereux pour les montrer aux enfants, utilisez-les pendant votre mime.

Notes préliminaires

- Ceci n'est pas une liste exhaustive! Vous pouvez sélectionner autant de situations que vous pensez être adéquat pour votre groupe d'enfants, adapter ces situations proposées aux risques et dangers spécifiques que connaissent les enfants qui travaillent de votre communauté, également, en fonction de votre liste nationale des travaux dangereux.
- Pour le **[niveau 1]** nous recommandons 5 situations et pour le **[niveau 2]** davantage.

1. Misez: Soulever et porter de lourdes charges

Demandez: «Pourquoi ce travail est-il dangereux?» (Réponse: On peut se déformer les mains et les os, se faire mal aux muscles, au dos, abîmer la peau, perturber la croissance de l'enfant, etc.)

Demandez: «Est-ce que les enfants qui travaillent dans l'agriculture sont soumis à ce type de danger?» (Réponse: Oui, par exemple quand ils soulèvent des sacs de fruits, de céréales, du poisson, de la viande, etc.)

2. Misez: Travailler en hauteur

Demandez: «Pourquoi ce travail est-il dangereux?» (Réponse: On peut tomber et se casser un os, ou même souffrir d'un traumatisme crânien.)

Demandez: «Est-ce que les enfants qui travaillent dans l'agriculture sont soumis à ce type de danger?» (Réponse: Oui, quand ils montent aux arbres pour cueillir des fruits par exemple.)

3. Misez: Être exposé à des substances chimiques très toxiques, toxiques et nocives, et notamment répertoriées comme étant cancérigènes, c'est-à-dire liés à l'apparition du cancer et d'autres maladies.

Demandez: «Pourquoi ce travail est-il dangereux?» (Réponse: On peut souffrir de maladies de peau, des problèmes aux yeux, au foie, de nombreuses maladies à court, moyen et long terme.)

Demandez: «Est-ce que les enfants qui travaillent dans l'agriculture sont soumis à ce type de danger?» (Réponse: Oui, quand ils doivent par exemple épandre des pesticides très toxiques dans les champs ou manipuler les déchets de bouteilles de produits chimiques.)

4. Misez: Travailler de nuit

Demandez: «Pourquoi ce travail est-il dangereux?» (Réponse: On peut subir des interférences avec le développement et la croissance. On peut être victime d'agressions de la part d'adultes ou d'autres enfants, notamment des agressions sexuelles, parce qu'il y a moins de personnes pour nous protéger que pendant la journée. On a peur. On y voit moins bien et on peut avoir différents accidents.)

Demandez: «Est-ce que les enfants qui travaillent dans l'agriculture sont soumis à ce type de danger?» (Réponse: Oui, par exemple les enfants qui travaillent sur les bateaux de pêche peuvent aussi travailler la nuit, manipuler des outils dangereux ou être exposés à d'autres dangers.)

5. **Mimez: Plonger et travailler sous l'eau à des fins commerciales**

Demandez: «Pourquoi ce travail est-il dangereux?» (Réponse: On peut se noyer. On peut se blesser sur les rochers, on peut être piégé dans les filets.)

Demandez: «Est-ce que les enfants qui travaillent dans l'agriculture sont soumis à ce type de danger?» (Réponse: Oui, notamment les enfants qui pêchent des coquillages ou des crevettes par exemple ou qui plongent pour libérer les filets de pêche piégés.)

6. **Mimez: Abattre et couper des arbres ou des plantes**

Demandez: «Pourquoi ce travail est-il dangereux?» (Réponse: On peut se blesser et se couper avec le matériel utilisé pour couper du bois ou des plantes.)

Demandez: «Est-ce que les enfants qui travaillent dans l'agriculture sont soumis à ce type de danger?» (Réponse: Oui, dans des exploitations agricoles on peut leur demander d'abattre ou d'élaguer des arbres ou de couper des plantes avec une machette.)

7. **Mimez: Travailler avec des animaux sauvages, dangereux ou venimeux**

Demandez: «Pourquoi ce travail est-il dangereux?» (Réponse: On peut se faire piquer ou mordre, parfois de manière mortelle. On a peur.)

Demandez: «Est-ce que les enfants qui travaillent dans l'agriculture sont soumis à ce type de danger?» (Réponse: Oui, ceux qui travaillent dans des plantations, et ceux qui travaillent avec le bétail ou dans la pêche, et dans ce dernier cas par exemple, on peut aussi être électrocuté en manipulant des fils électriques¹³.)

La convention n° 138 de l'OIT stipule bien qu'aucun enfant âgé de moins de 18 ans ne doit effectuer des travaux dangereux. La convention n° 182 sur les pires formes de travail des enfants inclut le travail dangereux comme l'une des pires formes de travail des enfants. Le gouvernement doit s'assurer qu'il n'y a pas de telles formes de travail sur son territoire, et si c'est le cas, il doit agir et, si nécessaire, punir les responsables. Le gouvernement doit aussi aider les enfants qui sont soumis aux pires formes de travail des enfants et les faire sortir de ce travail, les réhabiliter et s'assurer qu'ils puissent suivre une scolarité. Lorsque les différents pays signent ces conventions, ils s'engagent à déterminer quel type de travail, dans leur pays, doit être interdit aux personnes de moins de 18 ans, parce qu'il est dangereux, et propose donc une liste nationale des travaux dangereux. Le gouvernement établit cette liste en consultant les syndicats et les organisations patronales. Cette liste est revue et remise à jour régulièrement. Ainsi, dans beaucoup de pays, il existe une liste des tâches qui sont interdites aux personnes de moins de 18 ans.

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous renseigner pour savoir si une telle liste existe dans votre pays et vous pouvez l'apporter pour cette activité, vous pouvez même organiser une discussion à ce propos (pour le **[niveau 2]** uniquement).

Concluez en expliquant qu'aucun enfant ne doit effectuer des travaux dangereux. Vous pouvez en profiter pour leur demander de vous rappeler ce qu'est un enfant. La bonne réponse: un enfant est une personne qui a moins de 18 ans!

Pause récréative

¹³ IPEC: *Hazardous Child Labour: A Law and Practice Report on the Health and Safety aspects of ILO Convention No. 182. Document préparé pour une réunion d'experts tripartite sur le travail dangereux des enfants*, SafeWork, Association internationale de l'Inspection du travail, OIT, Genève, 2005.

Déroulement: deuxième partie

Brise-glace introductif

(Voir la liste dans les annexes.)



La carte du corps

Durée: 35 minutes environ.

Cette activité permettra d'ancrer la réflexion et l'apprentissage dans une compréhension profonde des risques et des dangers impliqués dans le travail des enfants. Elle est inspirée de l'exercice «Marquage corporel» utilisé par l'OIT¹⁴.

Menez une courte discussion au préalable. Demandez: «Est-ce que vous connaissez des enfants qui ont eu des problèmes de santé parce qu'ils travaillaient dans l'agriculture?»

Écoutez les réponses des enfants, puis demandez: «Est-ce que vous pensez que les enfants sont plus exposés que les adultes aux risques menaçant la santé et la sécurité sur le lieu de travail? Pourquoi?»

Écoutez les réponses des enfants puis expliquez: «Les enfants qui travaillent sont exposés aux mêmes dangers auxquels sont confrontés les travailleurs adultes dans la même situation. Toutefois, les dangers qui affectent les travailleurs adultes peuvent avoir des effets encore plus marquants chez les enfants. Parce que les enfants sont encore en train de se développer, ils présentent des caractéristiques et des besoins spécifiques qui doivent être pris en considération. Le type de travail et les conditions dans lesquels il



Les enfants préparant la carte du corps en petit groupe (Petit Bondoukou, Côte d'Ivoire, février 2015).

se réalise affectent la croissance physique, la capacité d'apprentissage, le comportement et le développement émotionnel de l'enfant. Pour ces enfants, les conséquences du manque de sécurité et de protection de la santé au travail peuvent être souvent plus dévastatrices et de plus longue durée, et même déboucher sur des handicaps permanents lorsqu'ils seront devenus adultes. Ils peuvent aussi souffrir de troubles psychologiques car ils travaillent et vivent dans un environnement où ils sont dénigrés et harcelés, et où ils font l'expérience de la violence.»

¹⁴ IPEC: *Matériel de formation pour l'abolition du travail dangereux des enfants dans l'agriculture*. Genève, BIT, 2006. Disponible à: www.ilo.org/ipsec/Informationresources/WCMS_IPEC_PUB_17955/lang--fr/index.htm.

Demandez: «Est-ce que certains d'entre vous ont des cicatrices sur un endroit du corps? Est-ce que vous voulez nous raconter comment c'est arrivé?»

Écoutez les réponses des enfants et expliquez: «Il y a des cicatrices qui montrent des accidents qui arrivent aux enfants qui travaillent dans l'agriculture. Nous allons réfléchir à cela en petits groupes.»

Divisez les enfants en 2 groupes. Donnez à chaque groupe une grande feuille et demandez-leur de dessiner la silhouette d'un enfant (un garçon pour le premier groupe, une fille pour le second). L'un des enfants peut s'allonger sur le dos sur la feuille, et les autres tracent sa silhouette en suivant son contour.

Pour aider les groupes, vous pouvez vous appuyer sur les informations suivantes:

Généralités

- En termes de volume par kilo, les enfants respirent davantage d'air, boivent davantage d'eau, mangent davantage et consomment plus d'énergie que les adultes. Les enfants sont donc exposés à un degré accru aux maladies et aux substances toxiques ou polluantes. Les enfants ont en outre besoin de plus de sommeil que les adultes. Leur plus petite taille et le fait de devoir porter des charges allant au-delà de leurs forces physiques entraîne également pour eux des risques supplémentaires.
- Leur stature plus petite implique qu'ils sont plus proches du sol et qu'ils peuvent donc plus facilement inhaler ou absorber des toxines telles que des pesticides appliqués au sol.
- Les jeunes enfants, notamment, portent plus souvent leurs mains à la bouche, ce qui peut entraîner l'absorption de substances nocives.

Peau

- La surface de peau d'un enfant par unité de poids est plus étendue que celle d'un adulte, ce qui peut donner lieu à une absorption accrue de toxiques par la peau. La structure de la peau ne sera entièrement développée qu'après la puberté.

Système respiratoire

- Les enfants ont une respiration plus profonde et plus fréquente que les adultes, et sont donc davantage sujets à inspirer un nombre accru de substances dangereuses pour leur santé.
- Un enfant de six ans au repos, par exemple, a deux fois plus de volume d'air passant à travers ses poumons qu'un adulte au repos (par unité de poids) mesuré sur une même période.

Cerveau

- L'exposition à des substances toxiques peut porter atteinte à la maturation du cerveau.
- Les métaux (comme le plomb et le méthyl mercure) se fixent dans le cerveau plus facilement pendant l'enfance et leur taux d'absorption est plus élevé.

Systèmes gastro-intestinaux, endocriniens et reproducteurs et fonction rénale

- Les systèmes gastro-intestinaux, endocriniens et reproducteurs ainsi que les fonctions rénale et hépatique sont immatures à la naissance et arrivent à maturité pendant l'enfance et l'adolescence. Le processus métabolique d'élimination des éléments dangereux pour la santé est donc moins efficace que chez les adultes. L'exposition à des substances toxiques au poste de travail peut entraver ce processus de maturation.

- Le système endocrinien et les hormones qu'il génère et contrôle jouent un rôle décisif dans la croissance et le développement. Le système endocrinien peut être particulièrement vulnérable aux troubles causés par des substances chimiques pendant l'enfance et l'adolescence.

Systeme enzymatique

- Le système enzymatique est immature durant l'enfance, d'où une détoxification moins efficace des substances nocives pour la santé.

Besoins énergétiques

- Les enfants consomment de plus grandes quantités d'énergie que les adultes parce qu'ils sont en pleine croissance, et cela peut entraîner une prédisposition accrue à ingérer des toxines.

Besoins en liquides

- Les enfants présentent un plus fort taux de probabilité à la déshydratation parce qu'ils perdent davantage de volume d'eau par kilo car davantage d'air traverse leurs poumons, leur surface de peau est plus importante et ils sont incapables à concentrer l'urine dans leurs reins.

Besoins en sommeil

- Pour qu'ils puissent se développer correctement, les enfants âgés de 10 à 18 ans ont besoin d'environ 9,5 heures par nuit.

Température

- Les enfants font preuve d'une sensibilité accrue à la chaleur et au froid car leurs glandes sudoripares et leurs systèmes thermorégulateurs ne sont pas entièrement développés.

Effort physique/mouvements répétitifs

- L'effort physique, en particulier s'il est combiné à des mouvements répétitifs affectant leurs os et articulations en pleine croissance, peuvent causer le rachitisme, des lésions à la colonne vertébrale et d'autres difformités et handicaps permanents.

Ouïe/bruit

- En principe, les effets du bruit excessif affectent aussi bien les enfants que les adultes bien qu'à l'heure actuelle il ne soit pas possible de savoir clairement et sans équivoque si les enfants sont oui ou non plus vulnérables au bruit que les adultes.

Développement cognitif et comportemental

- La capacité d'un enfant à reconnaître et à évaluer les risques potentiels pour sa sécurité et sa santé au travail, et de prendre les décisions correspondantes est moins aboutie que celle des adultes. Pour les jeunes enfants, cette aptitude est particulièrement faible. La capacité à envisager des options, à considérer une situation sous plusieurs angles, à anticiper les conséquences et à évaluer la crédibilité des sources augmente tout au long de l'adolescence. Au milieu de l'adolescence, la plupart des processus de prise de décision des jeunes sont semblables à ceux des adultes.

Source: BIT: Manuel sur le travail dangereux des enfants à destination des employeurs et des travailleurs, Genève, 2011. Disponible à: www.ilo.org/public/french/dialogue/actemp/downloads/projects/cl_handbook_fr.pdf.

Demandez-leur ensuite d'indiquer à l'aide de feutres de couleur quelles peuvent être selon eux les conséquences sur les enfants qui effectuent des travaux dangereux dans l'agriculture. Demandez-leur de penser à tout type de conséquence à court, moyen ou long terme.

Donnez-leur assez de temps (10 à 15 minutes environ).

Affichez ensuite au tableau ou sur un mur de la classe les deux grandes silhouettes ainsi dessinées. Demandez aux membres de chaque groupe de venir expliquer à l'autre groupe ce qu'ils ont voulu montrer.

Pour conclure, demandez aux enfants s'il y a aussi des cicatrices secrètes, des blessures qui sont plus difficiles à voir et qui n'apparaissent pas forcément sur le corps.

Si nécessaire aidez-les en leur précisant votre question: «Est-ce que les enfants qui travaillent peuvent souffrir de choses qu'on ne voit pas?» (Réponse: Les enfants sont exposés à beaucoup de dangers: violences psychologiques, perte d'espoir, humiliation, manque de la famille, violences physiques et sexuelles, etc.). Demandez: «Est-ce que cela se voit sur notre corps quand on est triste, quand on a perdu un être cher?»

Demandez aux enfants de réfléchir à des situations où ils ont ressenti de la douleur ou de la souffrance sans que cela ne laisse de trace visible. Par exemple, ils peuvent avoir peur de marcher la nuit quand ils rentrent tard de l'école, ils peuvent avoir peur d'un animal, ils peuvent éprouver de la tristesse parfois, etc.

Attention!

Vous n'êtes pas obligé d'insister sur ce point si cela risque de mettre mal à l'aise les enfants, en particulier s'il s'agit d'enfants qui travaillent.



Demandez-leur s'ils ont déjà entendu parler de ce type de danger et animez une discussion autour de ces cicatrices secrètes: «Ce sont les dangers qui laissent des formes invisibles de cicatrices».

Expliquez que certaines tâches dans l'agriculture sont néfastes pour les enfants et peuvent leur laisser des cicatrices sur le corps mais aussi d'autres cicatrices à l'intérieur du corps, dans le cœur des enfants.

Évaluation

Durée: 5 à 10 minutes environ.

Dessinez trois visages sur le tableau ou sur une feuille de papier (un dessin par feuille) représentant:

Une personne qui sourit 😊, une qui est indifférente 😐 et une mécontente ☹️.

Pour chaque question, les enfants devront courir le plus vite possible vers le visage qui correspond à leur sentiment.

Posez les trois questions suivantes:

- «Est-ce que vous vous-êtes amusés aujourd’hui?»
- «Est-ce que vous avez appris quelque chose d’important aujourd’hui?»
- «Est-ce que, quand vous serez des adultes, vous protégerez les enfants du travail des enfants?»

L’objectif particulier de cette dernière question est l’engagement public des enfants devant leurs pairs et devant leur enseignant.



L'évaluation de la séance: ici, tous les enfants se précipitent vers le visage souriant pour signifier leur satisfaction (Petit Boundoukou, Côte d'Ivoire, février 2015).

Brise-glace final

(Voir la liste dans les annexes.)



Pour aller plus loin



- *Enfants dans les travaux dangereux: ce que nous savons, ce que nous devons faire*, Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC), BIT, Genève, 2011.

Disponible à: www.ilo.org/ipec/Informationresources/WCMS_180737/lang--fr/index.htm.

Cette publication extrêmement complète détaille les dangers des travaux dangereux pour les enfants, fait le point sur les expériences menées pour lutter contre ce fléau et propose des pistes concrètes pour parvenir à un changement fondamental dans la lutte contre le travail dangereux des enfants.

- *Tackling hazardous child labour in agriculture: guidance on policy practice, User Guide*, Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC), BIT, Genève, 2006. Disponible en anglais à: www.ilo.org/ipec/Informationresources/WCMS_IPEC_PUB_2799/lang--en/index.htm.

Cet outil a été produit à l'attention des décideurs, afin que le travail des enfants dans l'agriculture soit prioritaire dans les politiques d'élimination du travail des enfants.

- *Protégeons nos enfants de pesticides! Guide visuel d'animation*, FAO et OIT, Rome, 2015.

Disponible à: www.fao.org/documents/card/fr/c/5b4963fc-4a48-547d-8abc-d6d019e83a64/.

L'objectif de cet outil est d'aider à mener des discussions sur la protection des enfants vis-à-vis des pesticides. Il pourrait être utilisé pour mener des discussions dans les écoles, les communautés ou dans le cadre de l'apprentissage «Champ école paysan» de la FAO.

- *Le travail des enfants dans la filière de l'élevage*, FAO, Rome, 2013.

Disponible à: www.fao.org/docrep/019/i2971f/i2971f.pdf.

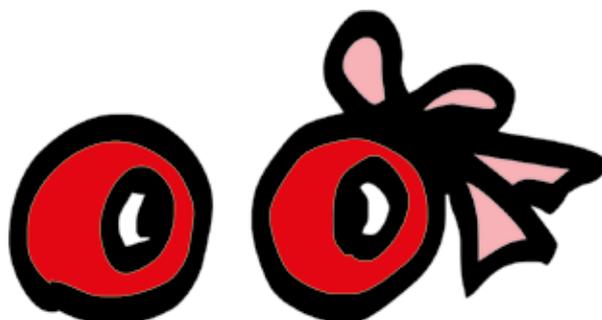
Cette publication donne un aperçu du travail des enfants dans la filière de l'élevage et ce qu'on peut faire pour l'éliminer d'une manière durable.

- *Guidance on addressing child labour in fisheries and aquaculture*, FAO et OIT, Rome, 2012.

Disponible en anglais à: http://www.ilo.org/ipec/Informationresources/WCMS_IPEC_PUB_22655/lang--en/index.htm.

Ce rapport fournit des informations et des analyses des questions d'actualité dans le but d'améliorer la compréhension de la nature et de la portée, les causes, les facteurs contributifs et les conséquences du travail des enfants dans la pêche et l'aquaculture. Il fournit aussi des recommandations pour pouvoir éliminer le travail des enfants d'une manière durable.

SÉANCE n° 4: Être une fille ou un garçon, quelle différence dans le travail agricole?



Important

Cette séance demande une capacité critique, elle est donc plutôt destinée au **[niveau 2]**.

Pour les enfants du **[niveau 1]**, nous vous recommandons d'intégrer la première partie de l'activité «Parce que je suis une fille, parce que je suis un garçon» de cette séance au début de la deuxième partie de la séance n° 3, c'est-à-dire, l'activité «La carte du corps».

Ce dont vous aurez besoin

- ✓ Deux grandes feuilles de papier et des stylos, du scotch.

Durée recommandée

50 minutes environ.

Objectif de cette séance

Réfléchir aux rôles de genre des filles et des garçons en général, et dans le travail agricole en particulier. Ne pas oublier que lorsque nous parlons du travail des enfants, nous parlons autant des filles que des garçons, même si leurs activités sont parfois différentes.

Résultat attendu



Les participants réfléchissent aux rôles de genre attribués aux filles et aux garçons, et intègrent pleinement tous les enfants, filles ou garçons, dans leur réflexion globale sur le travail des enfants.

Résumé de la séance

Le roi du Japon

Ce brise-glace est spécifiquement adapté au contenu de cette séance.

Durée: 5 minutes environ.

Parce que je suis une fille, parce que je suis un garçon

Cette activité, ainsi que la discussion qui la suit, permet de comprendre concrètement quelles sont les différences biologiques et quelles sont les différences construites par la société (le genre).

Durée: 15 minutes environ.

Sketch/jeu de rôle

Le jeu de rôle, inspiré de situations identifiées par les enfants eux-mêmes, fait appel à la capacité de création et d'imagination tout en permettant de traiter des cas réels avec le recul de la fiction.

Durée: 30 minutes environ.

Script de la séance

Introduction à lire avant de commencer

L'élimination du travail des enfants et la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons et entre les femmes et les hommes vont de pair. Les différences entre les garçons et les filles en ce qui concerne le travail des enfants augmentent parallèlement à l'âge. Il n'y a quasiment aucune différence entre le nombre de filles et de garçons dans le groupe d'enfants âgés de 5 à 11 ans astreints au travail des enfants: les garçons et les filles sont représentés à peu-près à moitié/moitié. Toutefois, une différence commence à se mesurer dans le groupe d'enfants âgés de 12 à 14 ans astreints au travail des enfants: les garçons représentent alors 52 pour cent, ce qui représente en chiffres 2,2 millions de plus que les filles. Cette différence entre les filles et les garçons augmente largement dans le groupe d'enfants âgés de 15 à 17 ans astreints au travail des enfants: les garçons représentent alors 81 pour cent, ce qui représente en chiffres 29,8 millions de plus que les filles¹⁵.

La plus importante participation des garçons à l'agriculture s'inscrit souvent aux dépens d'une participation bien plus importante des filles aux tâches ménagères non rémunérées. En moyenne, 92 pour cent des filles âgées de 5 à 14 ans qui travaille réalisent également des tâches ménagères, contre 67 pour cent des garçons. Dans un grand nombre de sociétés, les filles travaillent davantage



¹⁵ IPEC: *Estimations et tendances mondiales 2000-2012: Mesurer les progrès de la lutte contre le travail des enfants*, BIT, Genève, 2013, disponible à: www.ilo.org/ipec/Informationresources/WCMS_IPEC_PUB_23775/lang--fr/index.htm.

d'heures que les garçons si l'on tient compte des tâches ménagères, mais ce travail est souvent invisible ou sous-évalué¹⁶.

D'une manière générale, il existe de nombreuses différences de genre dans le travail des enfants. Les filles et les garçons font face à des contraintes, des opportunités et des tâches différentes. La division par sexe du travail des adultes se reflète dans les occupations des enfants¹⁷. Dans l'agriculture, la division des tâches en fonction des sexes signifie que l'exposition des garçons et des filles à des dangers spécifiques peut souvent être de nature différente. Il faut aussi prendre en compte que les filles endurent souvent la discrimination dans l'accès à l'école et ultérieurement, dans les opportunités d'emploi lorsqu'elles deviennent de jeunes femmes. Pour sortir les filles du travail des enfants et les mettre à l'école, des stratégies différentes de celles envisagées pour les garçons peuvent s'avérer nécessaires¹⁸.

Préparation de la séance

Assurez-vous d'avoir bien lu l'introduction à la séance avant de la mettre en œuvre.

Adaptez si besoin les propositions de scénarios pour le sketch/jeu de rôle.

Déroulement

Brise-glace introductif

Le brise-glace «Le roi du Japon» est spécifiquement adapté à cette séance (voir la liste dans les annexes).



Le genre, c'est quoi?

Le mot «genre» veut mettre en évidence le fait que les rôles féminins et masculins ne sont pas définis par leur sexe biologique, mais par leur situation sociale, culturelle ou économique. C'est donc un concept social. Il tient compte des différences biologiques entre les sexes, et définit plus particulièrement les inégalités des rôles entre les femmes et les hommes en fonction du contexte socioéconomique, politique, religieux, culturel de leur société. Les différences biologiques ne constituent pas et ne justifient pas les inégalités entre les femmes et les hommes. Adopter une approche de genre exprime la volonté de rendre concrète l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette égalité doit s'exprimer dans la loi, dans les opportunités (accès et contrôle des ressources, capital humain, salaires, etc.), en termes de participation et d'influence politique et économique, et par le renforcement des capacités des femmes.

Source: *Le monde selon les femmes: Les essentiels du genre 1*, Bruxelles, 2012, disponible à: www.mondefemmes.be/genre-developpement-outils_theories-analyse_essentiels-genre_1-concepts-base.htm.

16 FAO; FIDA; OIT: *Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale, sortir les filles et les garçons du travail et les faire aller à l'école*, Note d'orientation n° 7 sur Genre & Emploi rural, 2010 (mise à jour 2014), disponible à: www.ilo.org/employment/Whatwedo/Publications/WCMS_176249/lang--fr/index.htm.

17 IPEC: *Égalité des sexes et travail des enfants, outil pédagogique pour les éducateurs et les éducatrices*, BIT, Genève, 2005, disponible à: www.ilo.org/ipec/Informationresources/WCMS_IPEC_PUB_182/lang--fr/index.htm.

18 FAO; FIDA; OIT: *Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale...*, (2010), op. cit.

Parce que je suis une fille, parce que je suis un garçon

Durée: 15 minutes environ.

Demandez aux enfants de réfléchir aux questions suivantes:

- Pour les garçons: Quelles sont les activités qu'ils font et que les filles ne font pas?
- Pour les filles: Quelles sont les activités qu'elles font et que les garçons ne font pas?
- Demandez-leur de partager leurs réponses devant le groupe. Notez les sur deux grandes feuilles de papier que vous avez scotchées au mur au préalable (une feuille pour les filles et une feuille pour les garçons) ou au tableau, dans deux colonnes distinctes.
- Expliquez: «Entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes, il existe deux types de différences: des différences qui sont biologiques, et des différences qui sont des habitudes que nous avons mais qui ne sont pas biologiques. Par exemple, le fait que les femmes puissent donner naissance à des enfants contrairement aux hommes est une différence biologique. Est-ce que vous avez déjà vu des hommes faire des enfants ou donner le sein? Non. En revanche, ce sont surtout les filles qui font le ménage et la cuisine à la maison. Ce n'est pas biologique, parce qu'elles utilisent leurs mains – et les garçons ont aussi des mains – mais c'est parce qu'elles apprennent à le faire.»
- Reprenez les exemples donnés par les enfants dans le petit exercice introductif. Un par un et avec le groupe, tentez de les décrypter pour savoir si elles sont biologiques ou culturelles.
- Demandez: «Selon vous, est-ce qu'il y a des différences entre le travail des filles et des garçons dans l'agriculture?»
- Écoutez les réponses des enfants et aidez-les à réfléchir en leur demandant par exemple: «Au cours d'une journée de travail, est-ce que les filles et les garçons courent les mêmes risques? Pourquoi?»
- Demandez: «Pensez-vous qu'il soit important de réfléchir à une telle question? Pourquoi?»

Attention!

La discussion sur le sexe et le genre peut facilement aller vers une discussion sur l'inégalité de la répartition des rôles entre les femmes et les hommes ou entre les filles et les garçons, mais ce n'est pas le lieu pour le faire. L'idée de cette discussion est d'entamer une réflexion sur la séparation entre le corps (les femmes enfantent, les hommes non) et l'esprit (les cerveaux sont les mêmes, et laver les assiettes est une activité qui s'apprend). Les participants ne doivent pas avoir l'impression que vous posez un jugement sur leurs habitudes de répartition des tâches. Il s'agit de créer une base de discussion sur le sujet, pour prendre en compte aussi bien les garçons que les filles quand on parle du travail des enfants dans l'agriculture.



Pour le [niveau 2] uniquement:

Écoutez les réponses des enfants et précisez:

«Une grande partie du travail des enfants n'apparaît pas dans les statistiques économiques mondiales. Il est «invisible». De même, beaucoup de travail réalisé par les femmes et les filles dans le monde est aussi «invisible», alors qu'il est pourtant fondamental pour la société. Enfin, il est important de réfléchir à une telle question pour protéger à la fois les filles et les garçons de la manière la plus appropriée possible.

Le travail des enfants représente un coût énorme pour les enfants eux-mêmes et pour la société, car il empêche le développement sain de leur esprit et de leur corps. Beaucoup de filles et de garçons dans les zones rurales plantent et récoltent, épandent des pesticides, s'occupent du bétail, travaillent sur des bateaux de pêche, découpent et fument le poisson. Beaucoup d'entre eux contribuent aux entreprises familiales et n'ont pas le temps ni les moyens d'aller à l'école. D'une manière générale, les filles sont souvent très discriminées dans l'accès à l'école et dans les emplois lorsqu'elles deviennent des femmes. Pour qu'elles sortent du travail des enfants et pour qu'elles aillent ou retournent à l'école, il faut parfois mettre en place des stratégies différentes que pour les garçons. Ces stratégies sont nécessaires pour que la situation de chaque enfant, fille ou garçon, soit bien prise en compte et pour ne pas oublier certaines formes ou certaines conséquences du travail des enfants¹⁹.»

Donnez les exemples suivants sur les risques qui encourent les filles et les garçons dans différents types de travail (vous pouvez aussi donner des exemples plus représentatifs de votre contexte local):

- Au Ghana, dans le secteur du cacao, il est prouvé que les garçons sont plus à risque pour certaines activités dangereuses comme l'épandage des pesticides²⁰.
- En Inde, dans le secteur du coton les filles qui travaillent dans les fermes de semence de coton sont en plus grand nombre que les garçons et sont exposées aux pesticides utilisées en grandes quantités dans la production de coton graine²¹.
- Dans le travail agricole dans les fermes, les garçons sont souvent responsables de la mise en marche des machines. Ils utilisent des objets tranchants et épandent des pesticides; ils sont plus souvent exposés à des amputations, des blessures et des brûlures, à des empoisonnements aux pesticides et aux produits chimiques, et à d'autres conséquences pour leur santé. Les filles, quant à elles, ont le



19 FAO; FIDA; OIT: *Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale...* (2010), op. cit.

20 IPEC: *Tackling hazardous child labour in agriculture...* (2006), op. cit.

21 Venkateswarlu, Davuluri: *Cotton's forgotten children - Child labour and below minimum wages in hybrid cottonseed production in India*, India Committee of the Netherlands (ICN), Stop Child Labour Coalition, Utrecht, 2015, disponible à: www.indianet.nl/pdf/CottonsForgottenChildren.pdf.

plus souvent la responsabilité de porter l'eau, de collecter et de porter le bois, ce qui peut leur occasionner des lésions musculaires et osseuses ainsi que de la fatigue. Ces tâches peuvent nécessiter d'emprunter des chemins isolés ce qui peut les exposer à des violences sexuelles²².

- Dans les communautés pastorales, les garçons sont souvent responsables du bétail, ce qui les amène à voyager seuls avec le bétail pendant de longues périodes dans des endroits isolés: ils risquent l'hypothermie, les attaques des animaux, les intempéries et leurs conséquences; ils peuvent aussi attraper des infections bactériologiques et être victimes des violences sexuelles. Les filles, quant à elles, sont le plus souvent en charge de la volaille et des plus petits animaux et elles peuvent être concernées par des risques biologiques, comme la salmonelle et la grippe aviaire²³.
- Dans les pêcheries, les garçons sont souvent en charge de la capture du poisson, et sont souvent soumis à un risque de noyade, d'hypothermie, d'étranglement dans les filets et de blessures. Les filles sont souvent responsables de la transformation et la vente du poisson, par exemple, lors du fumage des poissons, elles peuvent souffrir de problèmes respiratoires dus à l'inhalation de fumées, ou être exposées aux blessures et aux brûlures. Des études montrent également que, dans certaines zones de pêche, afin d'obtenir de quoi manger, les filles sont contraintes parfois à avoir des rapports sexuels, ce qui les expose à la traite des êtres humains, aux violences sexuelles, ainsi qu'aux maladies sexuellement transmissibles²⁴.
- Partout dans le monde, les filles sont plus à risque d'être exploitées sexuellement - même si ce risque peut concerner aussi les garçons - et aussi à être victimes de traite. En particulier, les filles travaillant dans des lieux isolés (les champs, par exemple) peuvent être exposées à des abus sexuels.

22 Visitez la section «Le genre et le travail des enfants dans l'agriculture» du site Web de l'IPEC: www.ilo.org/ippec/areas/Agriculture/WCMS_172261/lang--en/index.htm (en anglais).

23 Ibid.

24 Ibid.

Sketch/jeu de rôle

Durée: 30 minutes environ.

Demandez au groupe de faire une liste des travaux que les enfants, filles et garçons, réalisent dans l'agriculture.

Demandez: «Est-ce que ces travaux sont spécifiquement ou surtout réalisés par des filles? Est-ce que ces travaux sont spécifiquement ou surtout réalisés par des garçons?»

Vous pouvez aussi identifier les travaux qui sont effectués soit par les filles soit par les garçons, de façon plus ou moins égalitaire.

À partir de la liste élaborée par les enfants, identifiez 2 ou 3 situations de travail sexo-spécifique (c'est-à-dire attribué à un sexe en particulier). Vous pouvez également choisir ou adapter les situations suivantes:

Situation 1: Une petite fille victime de traite, à qui on a promis un apprentissage ou une scolarisation. Elle se retrouve dans une plantation de cacao comme main d'œuvre et elle est donnée en mariage à un vieillard avant l'âge de la puberté.

Situation 2: Un petit garçon qui travaille dans la pêche aux crevettes avec son oncle. Il part pour de longues semaines de travail loin de ses parents et de ses frères et sœurs, il utilise des outils très dangereux et risque de se blesser et de se noyer ou de se crever les tympans à cause de la profondeur et du fait qu'il plonge en apnée.

Il y a parfois une perception que la participation des femmes et des filles dans la production agricole concerne uniquement les tâches ménagères et non le marché. Et c'est précisément en raison de cette idée fautive que les conseils agricoles fournis par les organismes gouvernementaux ignorent parfois le véritable rôle que les femmes jouent dans l'économie, et se concentrent plutôt sur la contribution des femmes aux tâches ménagères. Cependant, il est maintenant reconnu qu'une grande partie des femmes et des filles sont des producteurs indépendants ou des salariées, et prennent un travail saisonnier ou occasionnel afin de compléter les faibles revenus perçus avec un travail rémunéré dans d'autres fermes ou plantations. Les filles et les jeunes femmes trouvent également un travail associé à des produits agricoles destinés à l'exportation, y compris le café, les fruits, les fleurs, la canne à sucre, ainsi que la culture maraîchère et l'emballage des poissons et des crustacés. Lorsque les enfants sont impliqués dans un travail rémunéré, les filles sont souvent moins payées que les garçons pour le même travail, ce qui indique que l'inégalité entre les sexes dans l'emploi rémunéré concerne tous les groupes d'âge²⁴.

²⁴ IPEC: *Give girls a chance - Tackling child labour, a key to the future*, BIT, Genève, 2009, disponible à: www.ilo.org/ipcc/Informationresources/WCMS_107913/lang--en/index.htm.

Divisez les enfants en 2 groupes. Donnez une situation à chaque groupe. Ils ont la situation de départ et doivent, à présent, imaginer quelle peut être la suite de chaque histoire.



Ils doivent se répartir les rôles (la petite fille, ses parents, la personne qui l'exploite dans les champs de cacao, le vieillard). Ils doivent penser à imaginer des personnes crédibles qui peuvent aider le personnage principal (une éducatrice, une amie, un oncle, etc.).

Chaque groupe prépare un petit jeu de rôle et le présente ensuite devant tous les enfants.

À la fin des présentations, faites le bilan avec les enfants: «Est-ce que ces situations étaient crédibles? Pourquoi?»

Demandez: «À votre avis, que peut-on faire pour éviter ces situations liées au fait que nous soyons nés filles ou garçons?»

Écoutez les réponses des enfants, puis expliquez: «À tous les niveaux, nous pouvons agir pour faire en sorte d'éviter ces situations d'inégalités et d'injustices. Tout d'abord, les gouvernements doivent faire tout leur possible pour investir dans l'éducation des enfants, et dans celle des filles en particulier, parce qu'on sait que généralement elles ont moins accès à l'éducation que les garçons. Il faudrait que tous les enfants, filles et garçons, puissent avoir accès à l'éducation de base. Tous les enfants devraient connaître leurs droits et leurs droits devraient être respectés. Grâce à des programmes d'éducation et de formation les filles devraient être habilitées pour échapper au travail considéré pour filles seulement et les femmes devraient pouvoir avoir davantage de liberté dans le choix de leur métier. Les services de l'inspection du travail devraient être renforcés et mettre en œuvre des politiques destinées à traiter le travail des enfants, tout en gardant à l'œil les problèmes particuliers relatifs aux filles et aux garçons, et la nécessité d'atteindre les enfants, filles et garçons, astreints au «travail caché»...²⁶.

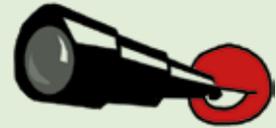
Brise-glace final

(Voir la liste dans les annexes.)



²⁶ IPEC: *Give girls a chance...* (2009), op. cit.

Pour aller plus loin



- *Égalité des sexes et travail des enfants, outil pédagogique pour les éducateurs et les éducatrices*, Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC). BIT, Genève, 2005.

Disponible en français, russe, anglais, espagnol et arabe à : www.ilo.org/ipec/Informationresources/WCMS_IPEC_PUB_182/lang--fr/index.htm.

Un outil pédagogique sur l'égalité des genres et le travail des enfants. La philosophie et les approches utilisées émanent du programme SCREAM développé pour aider les éducateurs et éducatrices du monde entier à promouvoir la prise de conscience et la compréhension du travail des enfants.

- *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011: Les femmes dans l'agriculture - Combler le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement*, FAO, Rome, 2011. Disponible en français, anglais, russe, mandarin, espagnol à : www.fao.org/publications/sofa/2010-11/fr/.

Ce rapport traite la question du fossé qui sépare les hommes et les femmes dans l'agriculture et l'emploi rural. Le secteur de l'agriculture est sous-performant dans un grand nombre de pays en développement, notamment parce que les femmes sont désavantagées par rapport aux hommes pour ce qui est de l'accès aux ressources et aux débouchés dont elles ont besoin pour être plus productives. Le fossé hommes-femmes coûte cher à la société en termes de pertes de production agricole, de sécurité alimentaire et de croissance économique. La promotion de l'égalité entre les sexes n'est pas seulement une bonne chose pour les femmes, elle l'est aussi pour le développement agricole.

Deuxième partie: Où voulons-nous aller?

SÉANCE n° 5: Du travail des enfants à un emploi décent



Ce dont vous aurez besoin

- ✓ Rien de particulier.

Durée recommandée

60 minutes environ.

Objectif de cette séance

Comprendre comment, pour les enfants qui ont atteint l'âge minimum légal d'admission à l'emploi, on peut maîtriser les circonstances qui transforment certaines tâches dans l'agriculture faisant partie du travail des enfants en travail décent et quels peuvent être certains des acteurs impliqués dans ce processus.

Résultat attendu



Les participants comprennent ce qu'est le travail décent dans l'agriculture et identifient certains des acteurs qui peuvent jouer un rôle dans le processus de transformation du travail des enfants en travail décent pour les enfants qui ont atteint l'âge minimum d'admission à l'emploi.

Résumé de la séance

Introduction autour de la notion de «travail décent»

Durée: 5 minutes environ.

Théâtre-forum

Cette technique participative, qui vise à la conscientisation et à l'information, amène les enfants à réfléchir à la manière dont ils peuvent influencer le cours des événements, transformer des situations de travail des enfants dans l'agriculture en situations de travail décent.

Durée: 45 minutes environ.

Évaluation ludique: la fleur de la journée

Durée: 5 minutes environ.

Script de la séance

Introduction à lire avant de commencer

La notion de «**travail décent**» résume les aspirations de tout travailleur: possibilité d'exercer un travail productif et convenablement rémunéré, librement choisi et assorti de conditions de sécurité sur le lieu de travail et d'une protection sociale pour sa famille. Le travail décent donne aux individus la possibilité de s'épanouir et de s'insérer dans la société, ainsi que la liberté d'exprimer leurs préoccupations, de se syndiquer et de prendre part aux décisions qui auront des conséquences sur leur existence. Il suppose une égalité de chances et de traitement pour les femmes et les hommes²⁷.

Nous ne pouvons pas parler de «travail décent» quand il s'agit d'enfants qui travaillent et qui n'ont pas encore atteint l'âge minimum légal d'admission à l'emploi et qui sont en âge d'aller à l'école: ils doivent être retirés du travail des enfants le plus rapidement possible et réintégrés dans le système d'éducation formelle ou, le cas échéant, dans un système d'éducation non formelle comme transition vers un retour ultérieur à l'école. Les enfants dont la santé physique ou mentale a été endommagée par le travail des enfants nécessitent des soins spécialisés.

La seule exception à cette règle est lorsqu'il s'agit des enfants qui effectuent un «travail léger» autorisé. Les enfants peuvent commencer à effectuer un travail léger deux ans avant d'atteindre l'âge minimum légal d'admission à l'emploi, mais il est autorisé uniquement pour un nombre d'heures limité et tant que cela n'affecte pas leur santé, leur développement ni leur assiduité à l'école.

²⁷ Visitez la section sur le travail décent du site Web du Bureau international du Travail: www.ilo.org/global/topics/decent-work/lang--fr/index.htm.

Par contre, les enfants qui ont atteint l'âge minimum légal d'admission à l'emploi (selon la législation nationale, cela peut être 14, 15, 16 ou 17 ans) peuvent se trouver dans une situation de travail des enfants ou être employés légalement dans un travail décent et sécurisé. Tout dépend du type de travail effectué et des conditions dans lesquelles il est effectué: il ne doit pas être dangereux ni être considéré comme une des pires formes du travail des enfants (travail forcé, exploitation sexuelle commerciale ou activités illicites).



Pour les enfants qui ont atteint l'âge minimum légal d'admission à l'emploi, il y a deux approches à adopter lorsque le travail effectué comporte des risques: les retirer du travail et leur apporter des alternatives (éducation ou formation professionnelle) ou, si possible, le cas échéant, éliminer les risques. Pour ces enfants, dans certains cas, il est possible de transformer le travail des enfants en un travail décent, ceci est possible: en assignant aux enfants des nouvelles tâches jugées non dangereuses d'après la législation nationale (ou en vertu d'un accord tripartite national); en maîtrisant les risques avec une formation et surveillance professionnelle; et en améliorant leurs conditions de travail. Si la situation de travail des enfants des enfants a entravé leur éducation, il conserve le droit d'accéder à une éducation appropriée, ainsi qu'à une formation technique et professionnelle.

Mais les risques encourus au travail en général ne peuvent pas être complètement évités, c'est la raison pour laquelle on parle de la nécessité d'une «culture de prévention sur la sécurité et la santé au travail» pour chaque travailleur (adulte ou jeune); et souvent de «contrôle des risques» ou de «protection» pour les jeunes travailleurs qui ont atteint l'âge minimum légal d'admission à l'emploi. Les conditions de travail au sens large doivent également être prises en compte: même si de jeunes travailleurs ne sont pas impliqués dans des travaux dangereux, le fait qu'ils n'aient pas de contrat de travail, qu'ils soient payés de manière inappropriée, qu'ils ne bénéficient pas de protection sociale et qu'ils ne puissent pas exprimer librement leurs préoccupations, font qu'il ne s'agisse pas d'un travail décent.

Préparation de la séance

- Assurez-vous de connaître la liste des travaux dangereux pour les enfants établie par votre pays, s'il en existe une.
- Adaptez à l'avance les scénarios de l'activité «Théâtre-forum» à votre contexte local en tenant compte d'une diversité de critères (secteur d'activité, acteurs impliqués dans le processus de résolution du problème, etc.).
- Si possible demandez l'aide d'autres collègues pour aider les 4 groupes à monter leur petite pièce de théâtre pour l'activité «Théâtre-forum».

Déroulement

Brise-glace introductif

(Voir la liste dans les annexes.)



Introduction autour de la notion de «travail décent»

Durée: 5 minutes environ.

Demandez: «À votre avis, qu'est-ce qu'un «travail décent»?» (ou un «bon travail», si le mot «décent» est trop compliqué à expliquer).

Écoutez les réponses des enfants puis expliquez: «Selon l'Organisation internationale du Travail, un travail décent, c'est un travail qui se fait en sécurité, dignité et liberté, qui est correctement rémunéré, qui permet d'être content de soi, d'aider sa famille, etc. Tout le monde devrait avoir le droit à un travail décent.»

Demandez: «À votre avis, est-ce que le travail des enfants, c'est un travail décent?»

Écoutez les réponses des enfants puis ajoutez:

«Le travail des enfants constitue un abus des droits fondamentaux de l'homme. Il nuit à la santé, au développement personnel et à l'éducation des enfants et contredit donc toute notion de travail décent. Le travail décent pour tous, hommes et femmes, ne peut être atteint avant que le travail des enfants ne soit aboli.

L'évaluation et la réduction des risques peuvent transformer les travaux dangereux pour le jeune travailleur en une opportunité d'emploi décent. Les stratégies visant à améliorer les conditions de travail des jeunes travailleurs regroupent divers types de mesures de protection: réduction de la durée du travail; interdiction pour les jeunes de moins de 18 ans de travailler la nuit ou d'effectuer de nuit le trajet entre leur domicile et leur lieu de travail; élaboration et application de politiques de lutte contre le harcèlement sur le lieu de travail; interdiction pour les jeunes d'utiliser des substances, des outils ou des matériels dangereux; la nécessité d'être protégés; avoir des périodes de repos suffisantes, etc. Au Royaume Uni par exemple, les employeurs peuvent procéder à une évaluation des risques sur le lieu de travail axée spécifiquement sur la vulnérabilité accrue des jeunes travailleurs de moins de 18 ans et le risque plus élevé de blessure qu'ils encourent par manque d'expérience²⁷. Une méthode d'évaluation globalement approuvée à cinq étapes peut être utilisée par les employeurs comme approche simple pour gérer les risques: identifier les dangers; identifier qui pourrait être blessé et comment; évaluer les risques de santé et sécurité et prendre des mesures pour les contrôler; notez vos résultats et procéder à leur mise en œuvre; surveillez et vérifiez votre évaluation et mettre à jour si nécessaire²⁸.

²⁸ IPEC: *Enfants dans les travaux dangereux...* (2011), op. cit.

²⁹ BIT: *Manuel de formation sur l'évaluation et la gestion des risques au travail pour les petites et moyennes entreprises*, Programme sur la sécurité et la santé au travail et sur l'environnement (SafeWork), Genève, 2013. Disponible à: www.ilo.org/safework/info/instr/WCMS_232843.

Mais tous les enfants qui travaillent ne travaillent pas forcément dans des conditions correspondantes à la définition du travail des enfants; il existe des formes de travail décent pour les enfants qui ont atteint l'âge minimum légal d'admission à l'emploi.»

Communiquez aux enfants l'âge minimum légal auquel les enfants ont le droit de travailler dans votre pays et demandez-leur de penser à des situations où des enfants effectuent un travail décent.

Donnez-leur un exemple: «Un adolescent de 16 ans qui travaille soit quelques heures par semaine soit au plein temps avec un contrat et un salaire correct dans une boutique qui vend des légumes».

Expliquez que c'est la responsabilité de l'employeur d'assurer la santé et la sécurité de tous les travailleurs et que c'est à lui de discerner ce qui est acceptable de ce qui ne l'est pas pour un jeune travailleur qui a atteint l'âge minimum légal d'admission à l'emploi, conformément à la législation nationale et en particulier à la liste nationale des travaux dangereux pour les enfants s'il en existe une.

Théâtre-forum



Durée: 45 minutes environ.

Le théâtre-forum est une technique qui a été inventée au Brésil dans les années 1960 par Augusto Boal, un homme de théâtre qui a fondé le «Théâtre de l'opprimé».

Le principe: des comédiens présentent une histoire sur un thème illustrant une situation sociale mettant en jeu une forme d'oppression vécue dans un groupe ou dans une communauté (par exemple un groupe de paysans exploités par un riche propriétaire terrien). La conclusion de cette histoire est le plus souvent négative, voire terrible. À la fin de l'histoire, les comédiens proposent aux spectateurs de rejouer l'histoire, et invitent des volontaires à venir remplacer les acteurs à des moments-clés où ils pensent qu'ils pourraient changer le cours de l'histoire.

Cette technique de théâtre participative a pour objectif de conscientiser et d'informer des populations ou des groupes dominés de différentes manières. Le théâtre-forum est utilisé partout dans le monde et adapté à des réalités multiples afin d'agir sur les problèmes de société et d'inciter les populations à trouver des solutions collectives.

Voici quatre propositions d'études de cas. Vous pouvez les adapter à votre contexte local en fonction de différents critères:

- Dans quel sous-secteur agricole les enfants travaillent-ils dans votre pays ou région? Dans la production ou transformation de quels produits agricoles? (Cela peut concerner une culture spécifique, le jardinage, la pêche ou l'aquaculture, l'élevage de bétail, etc.)
- Genre (variez le sexe du personnage principal: il doit être tantôt une fille tantôt un garçon).

- Autres personnes impliquées: par exemple, parents, amis, exploitants agricoles, travailleurs, représentants des organisations patronales ou syndicales des travailleurs ruraux ou des coopératives, ou autres associations de producteurs, négociants, acheteurs, professeurs, inspecteurs du travail, assistants sociaux, médecins, fonctionnaires du gouvernement national et local, autorités villageoises (y compris chefs traditionnels), leaders religieux, membre d'un comité de contrôle du travail ou de protection des enfants, membres des ONG, responsables des organisations internationales, etc.

Chacune d'études de cas doit traité une situation de travail dangereux des enfants qui concerne un enfant ayant atteint l'âge minimum légal d'admission à l'emploi et qui effectue un travail dangereux interdit selon la convention n° 182.

Chacune des histoires doit se terminer mal afin que, dans la seconde partie de l'exercice, les enfants puissent intervenir sur son dénouement.

Chaque histoire doit pouvoir avoir au moins 3 personnages (ou 3 rôles): l'enfant astreint au travail des enfants, ainsi que deux autres personnages.

Divisez les enfants en quatre groupes. Chaque groupe doit préparer une histoire différente. Donnez-leur 10 minutes environ pour préparer leur petite pièce de théâtre.

Expliquez aux enfants qu'ils devront d'abord jouer cette histoire entièrement devant tous les enfants, sans leur donner trop de détails sur la seconde partie de l'exercice afin de ne pas les rendre confus.

Note pour le [niveau 1]: Dans cette activité vous pouvez: proposer uniquement deux histoires de théâtre-forum avec un certain nombre de personnages; proposer à certains enfants d'être des «figurants» s'ils se sentent plus à l'aise ainsi; simplifier le petit scénario si besoin.

Note pour l'utilisateur: Pour plus de facilité au moment où vous allez rejouer les histoires, des moments d'interruption pour changer le cours de chaque histoire sont proposés entre parenthèses (**par exemple STOP ici**). Ce ne sont que des exemples et chaque groupe peut avoir des idées et des propositions différentes.

1 - L'histoire de Rose

Rose a 15 ans et elle aide ses parents, des travailleurs saisonniers dans une petite plantation de cacao. Comme le salaire des parents dépend du nombre de fèves de cacao qu'ils récoltent, ils emmènent Rosa avec eux pour qu'elle les aide. Elle travaille plus de 20 heures par semaine à la récolte des cabosses avec une machette et elle participe au transport de gros sacs de cabosses de cacao. Un jour, le propriétaire de la plantation de cacao arrive et demande aux travailleurs d'épandre des pesticides (*par exemple STOP ici*). Bien que Rosa ne fasse pas l'épandage elle-même, (*par exemple STOP ici*) d'autres travailleurs épandent des pesticides près de l'endroit où elle travaille, ce qui a pour effet d'irriter ses yeux et sa peau. Plus tard dans la journée, alors qu'elle est occupée à travailler dans les champs, elle sent sa tête tourner et perd connaissance.



Demandez au **groupe 1** de jouer l'histoire de Rose une fois en entier.

Demandez ensuite aux autres enfants: «À votre avis, est-ce que Rose effectue un travail décent? Oui ou Non. Pourquoi?»

Expliquez qu'il s'agit d'une situation de travail des enfants: Rose utilise une machette, elle porte de lourdes charges, elle est exposée à des pesticides et elle est exposée à des conditions météorologiques extrêmes. En plus, elle n'est pas rémunérée directement du travail qu'elle effectue pour aider ses parents.

Demandez ensuite au groupe 1 de jouer l'histoire de Rose à nouveau.

Lorsque le propriétaire entre en scène, dites «**STOP**» et expliquez que c'est vous-même qui allez jouer le rôle du propriétaire. Alors, le propriétaire peut, par exemple, apercevoir Rose et lui dire qu'elle ne devrait pas se trouver dans les champs alors qu'on est en train d'épandre des pesticides, qu'elle devrait revenir une fois que les résidus des pesticides auront disparu. Le propriétaire peut ensuite demander à Rose quelles sont les tâches qu'elle fait pour aider ses parents. Il peut discuter avec les parents de Rose et voir avec eux quelles autres tâches non dangereuses pourrait elle effectuer à la place pour les aider. Par exemple, extraire les fèves de cacao une fois que les cabosses ont été ouvertes, emmener les fèves à la plateforme de séchage (tant que c'est un travail léger et donc des sacs avec une charge légère) et les ratisser.

Afin d'intervenir et de produire un réel changement dans la vie de l'enfant et dans celle de ses parents, le propriétaire devrait également réévaluer les conditions de travail pour Rose et ses parents en garantissant, par exemple, un salaire décent aux parents ainsi qu'un accès à des soins médicaux si Rose ou ses parents tombent malades ou s'ils sont blessés au travail.

Demandez aux enfants de jouer un scénario différent à la fin, pour montrer une solution positive pour Rose et sa famille.

2 - L'histoire de Roberto

Roberto a 16 ans et travaille dans la ferme familiale. Il prépare la terre pour les plantations et aide à la récolte. Nourrir les animaux domestiques et nettoyer les étables fait également partie des tâches qu'il effectue régulièrement. Il porte des sacs d'engrais très lourds. Sa mère est le plus souvent occupée à veiller sur ses petits frères et sœurs, et son père est souvent absent. Un jour, un agent de vulgarisation agricole arrive à la ferme pour conseiller la famille sur la manière d'améliorer les pratiques de culture et sur l'utilisation d'intrants agricoles afin d'accroître la productivité et le revenu de la famille (**par exemple STOP ici**). Son père étant absent, sa mère demande à l'agent de repasser un autre jour (**par exemple STOP ici**). Quelques jours après, Roberto a si mal au dos qu'il ne peut plus continuer à travailler à la ferme et ses parents n'ont pas assez d'argent pour qu'il consulte un médecin.

Demandez au **groupe 2** de jouer l'histoire de Roberto une fois en entier.

Demandez ensuite aux autres enfants: «À votre avis, est-ce que Roberto effectue un travail décent? Oui ou Non. Pourquoi?»

Expliquez qu'il s'agit d'une situation de travail des enfants: Roberto porte des sacs d'engrais très lourds, il n'a pas de superviseur lorsqu'il nourrit les animaux et il n'existe pas de mesures de sécurité disponibles pour lui.

Demandez ensuite au groupe 2 de jouer l'histoire de Roberto à nouveau.

Demandez aux autres enfants d'intervenir dans l'histoire à des moments importants. Par exemple, quelqu'un peut jouer le rôle du travailleur de vulgarisation agricole qui, au lieu de quitter la ferme, arrive à convaincre la mère de lui parler et de lui faire visiter la ferme. Lorsqu'il aperçoit Roberto, il explique à la mère les dangers qu'encourt son fils et lui donne des conseils sur comment protéger Roberto de ces dangers (porter des poids plus légers et le superviser lorsqu'il nourrit les animaux).

Demandez aux enfants de jouer un scénario différent à la fin, pour montrer une solution positive pour Roberto et sa famille.

3 - L'histoire d'Ali

Ali a 15 ans et il a quitté l'école. Il pêche avec son oncle. Tous les soirs vers 22h, Ali et son oncle sortent le bateau et naviguent pendant plusieurs heures pour trouver les endroits où jeter les filets (ils doivent aller loin pour trouver du poisson). Lorsqu'ils trouvent le bon endroit, Ali jette les filets avec son oncle et utilise une chaîne pour brasser l'eau afin d'attirer les poissons qui doivent se prendre dans les mailles. Puis Ali et son oncle remontent les filets, tellement lourds que si Ali ne fait pas attention, il peut facilement se couper le doigt. Vers midi le jour suivant, ils sont de retour sur la terre ferme. Un membre du syndicat local des pêcheurs veut parler à l'oncle d'Ali à propos de la sécurité sur le bateau, mais l'oncle le repousse et (**par exemple STOP ici**) le syndicaliste s'en va. Ali rentre à la maison pour se reposer pendant l'après-midi. Le soir suivant, (**par exemple STOP ici**) il retourne avec son

oncle sur le bateau. Au moment de remonter les filets, il tombe dans l'eau et, comme il ne porte pas de gilet de sauvetage, il manque de se noyer.

Demandez au **groupe 3** de jouer l'histoire d'Ali une fois en entier.

Demandez ensuite aux autres enfants: «À votre avis, est-ce qu'Ali effectue un travail décent?» Oui ou Non. Pourquoi?»

Expliquez qu'il s'agit d'une situation de travail des enfants: Ali travaille en mer sans gilet de sauvetage, porte de lourds filets et il travaille de nuit pendant de longues heures.

Demandez ensuite au groupe 3 de jouer l'histoire d'Ali à nouveau et demandez aux autres enfants d'intervenir dans l'histoire à des moments importants.

Par exemple, quelqu'un peut jouer le rôle du travailleur syndiqué qui pourrait refuser de se faire repousser par l'oncle d'Ali. Ce dernier finit par l'écouter et commence à comprendre les dangers auxquels Ali est confronté du fait de travailler sur un bateau de pêche. L'oncle explique au syndicaliste que le travail ne peut être effectué que de nuit et qu'ils sont obligés d'aller loin en mer sinon ils n'attraperaient pas de poissons. Ensemble, ils parlent aux parents d'Ali, et avec Ali, ils discutent d'alternatives possibles pour lui. Par exemple, le syndicaliste peut connaître une petite entreprise où Ali pourrait faire un apprentissage ou il peut l'aider à accéder à une formation professionnelle et, plus tard, aider Ali à accéder à un financement et créer sa propre petite entreprise. Il peut également donner des conseils à l'oncle d'Ali, par exemple, sur comment obtenir de l'aide pour acheter de l'équipement afin améliorer la productivité, comment améliorer la manipulation afin de réduire les pertes après récolte, comment accroître son revenu et embaucher un travailleur adulte.

Demandez aux enfants de jouer un scénario différent à la fin, pour montrer une solution positive pour Ali et sa famille.

4 - L'histoire d'Akissi

Akissi a 13 ans et elle travaille dans une ferme de cacao proche de son domicile durant 4 heures, tous les jours après l'école, afin d'aider ses parents. Elle fend les cabosses de cacao à l'aide d'une machette pour en extraire la fève, regroupe les cabosses de cacao et marche souvent des kilomètres en portant de lourdes charges de fèves de cacao vers le village. Elle se sent souvent fatiguée et trouve que c'est difficile de se concentrer quand elle est à l'école. Un jour, elle s'est endormie en classe. Son professeur (**par exemple STOP ici**) l'a grondée et lui a dit de faire plus attention. Akissi commence à prendre du retard dans ses leçons et de temps en temps laisse tomber l'école pour aller travailler toute la journée.

Demandez au **groupe 4** de de jouer l'histoire d'Akissi une fois en entier.



Demandez ensuite aux autres enfants: «À votre avis, est-ce qu'Akissi effectue un travail décent?» Oui ou Non. Pourquoi?»

Expliquez qu'il s'agit d'une situation de travail des enfants: le seul travail autorisé lorsque l'on a 13 ans est un travail léger, s'il est fixé par la législation nationale. Le travail qu'effectue Akissi correspond bien à du travail des enfants: elle utilise une machette pour fendre les fèves de cacao et porte de lourdes charges. Le travail qu'elle fait interfère dans son éducation vu qu'elle est incapable de se concentrer à l'école, ce qui peut éventuellement l'amener à abandonner l'école.

Demandez ensuite au groupe 4 de jouer l'histoire d'Akissi à nouveau et demandez aux autres enfants d'intervenir dans l'histoire à des moments importants.

Par exemple, quelqu'un peut jouer le rôle de l'enseignant qui, au lieu de la gronder, l'amène à l'écart et lui demande pourquoi elle s'est endormie en classe. L'enseignant peut ensuite parler aux parents d'Akissi et leur expliquer ce qui dit la législation nationale au sujet de ce qui est bon à faire, ou pas par un enfant de l'âge d'Akissi. Les enfants au Ghana peuvent, par exemple, effectuer un travail léger à partir de l'âge de 13 ans mais pas plus de 2 heures par jour et uniquement après l'école. Le tableau ci-dessous présente les tâches qui sont autorisées au Ghana dans la production de cacao pour les enfants de 13 à 14 ans. Si pour Akissi, ses heures de travail se réduisaient de 4 à 2 heures par jour et qu'elle n'effectuait que des tâches autorisées pour son âge, alors elle ne serait plus en situation de travail des enfants mais effectuerait un «travail léger» autorisé par la loi et non dangereux pour sa santé, sa sécurité et son développement, et qui n'interfererait pas dans son éducation.

Ghana: Travail autorisé dans la production de cacao et recommandations³⁰

Groupe d'âge	Activité/tâche	Recommandation
13-14 ans	Remplir des sacs de pépinière de terre noire	Formation appropriée Sous la supervision d'un adulte
	Aller chercher de l'eau (<i>proche du domicile</i>) pour l'épandage des pesticides et quitter la ferme avant que l'épandage commence	
	Regrouper les cabosses de cacao	
	Extraire les fèves	
	Transporter de petites charges (n'excédant pas 30 pour cent du poids du corps)	

³⁰ IPEC et GAWU: *Eliminating hazardous child labour, and occupational safety, health and environmental risks, a manual for agents of change in cocoa communities in Ghana*. OIT, Genève, 2014. Disponible à: www.ilo.org/ipcc/Informationresources/WCMS_IPEC_PUB_25275/lang--en/index.htm.

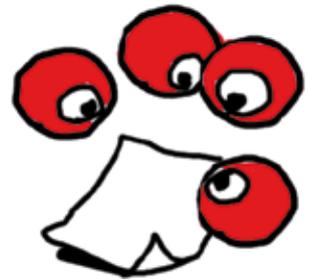
Concluez cette activité en expliquant: «Dans cette activité, nous avons analysé des scénarios de travail dangereux des enfants et comment ce travail pourrait être, ou non, dans le cas d'Ali, changé en situation de travail permmissible et sécurisé. Une autre approche importante lorsque l'on considère le travail dangereux est ce que nous appelons la «prévention». La prévention permet aux enfants ayant atteint l'âge minimum légal d'admission à l'emploi de connaître les dangers et les risques avant qu'ils ne commencent à travailler et de ne pas être impliqués dans des types de travail dangereux. La prévention est précisément l'un des objectifs de ces activités, de sorte que vous, les jeunes, deveniez plus conscients des dangers du travail des enfants dans l'agriculture et que vous deveniez des militants, des champions de votre propre cause et que vous éduquiez à votre tour une communauté plus large. Les jeunes travailleurs doivent savoir qu'ils ont le droit de travailler dans un environnement qui va assurer leur sécurité!»

Évaluation ludique

Durée: 5 minutes environ.

La fleur de la journée

Donnez aux enfants du papier de couleur (ou du papier blanc et des feutres de couleur) et, si vous en avez, des ciseaux et une agrafeuse (ou du scotch). Demandez aux enfants de créer une fleur avec quatre pétales. Chaque pétale représente un aspect de la séance.



Le pétale **rouge** représente l'amusement: combien me suis-je amusé aujourd'hui?

Le pétale **vert** représente l'apprentissage: combien de choses intéressantes et utiles ai-je apprises aujourd'hui?

Le pétale **bleu** représente le temps de déroulement: est-ce que la séance était trop longue? Trop courte? Avait-on des temps morts? Était-ce trop rapide?

Le pétale **jaune** représente comme je me suis senti: Quelles ont été mes émotions pendant cette séance, comme l'ai-je vécue?

Demandez aux enfants de dessiner la fleur avec les pétales des quatre couleurs. Plus le pétale est grand, plus leur évaluation de cet aspect de la séance est positive (s'ils ont des ciseaux et agrafeuse ou du scotch, ils peuvent aussi découper la silhouette de la fleur). Derrière le pétale, ils peuvent écrire des commentaires supplémentaires, ou faire un dessin qui exprime mieux leurs pensées.

Demandez aux enfants de se mettre en cercle. Puis demandez à chacun d'eux de partager ce qu'ils pensent des quatre pétales et invitez-les à les attacher au mur (avec du scotch) ou simplement à les mettre par terre ou sur une table au centre du cercle.

Expliquez: «L'ensemble de ces fleurs représente la façon dont notre groupe a vécu la séance d'aujourd'hui. Chaque fleur est différente, parce que chacun de nous est différent. Mais nous avons des choses en commun, exactement comme ces fleurs. Notre richesse est à la fois dans ce que nous avons en commun et ce que nous avons de différent. Ensemble nous sommes une force et nous pouvons faire la différence dans notre société grâce à nos différences et similitudes.»

Brise-glace final

(Voir la liste dans les annexes.)



SÉANCE n° 6: Des techniques agricoles améliorées

Important

Si autour de vous il n'y a aucun expert à consulter ou à visiter (techniciens spécialisés, agriculteurs pratiquant les techniques améliorées, etc.), vous pouvez demander aux enfants d'effectuer eux-mêmes une petite recherche sur l'utilisation des techniques agricoles améliorées dans leur entourage. Ils partageront le résultat de leur recherche devant tous les enfants lors d'une séance ultérieure.



Ce dont vous aurez besoin

- ✓ À voir avec les partenaires avec lesquels vous organiserez cette séance. S'il n'y a pas de champ-école près de votre lieu de travail, contactez les structures locales d'encadrement pour l'éducation agricole.

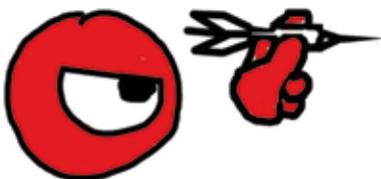
Durée recommandée

45 minutes environ (sans compter les éventuels déplacements).

Objectif de cette séance

Réfléchir à l'amélioration des pratiques agricoles et de la productivité (nouvelles technologies, organisation du travail, coopératives, etc.). Prendre conscience qu'il existe des modes de travail alternatifs et efficaces qui permettraient de ne pas avoir besoin de recourir au travail des enfants. Identifier des perspectives d'avenir pour un travail décent dans une agriculture plus productive.

Résultat attendu



Les participants peuvent citer plusieurs techniques agricoles améliorées visant une meilleure productivité agricole dans le cadre d'un travail décent.

Résumé de la séance

Initiation à des techniques agricoles améliorées

Visite de terrain ou présentation autour de l'expérience de professionnels des techniques agricoles améliorées locales.

À organiser en fonction de vos réalités locales et de vos partenaires.

Durée: 45 minutes environ.

Script de la séance

Introduction à lire avant de commencer

Parfois, de grandes entreprises qui ont pourtant assez d'argent pour embaucher des travailleurs adultes font malgré tout appel au travail des enfants. C'est par exemple le cas dans le travail agricole peu ou pas qualifié, pour le traitement des crevettes, par exemple. Ces employeurs considèrent les enfants comme une main-d'œuvre bon marché et cette pratique est interdite par la loi. Ces entreprises embauchent parfois des familles entières et imposent des conditions de paiement telles que les parents ne peuvent s'en sortir qu'en faisant travailler leurs enfants.

Toutefois la grande majorité des enfants engagés dans le travail des enfants ne travaille pas pour de telles entreprises. La plupart des enfants qui travaillent sont sous-payés, voire pas payés du tout, et sont employés dans de toutes petites entreprises familiales.

Dans certaines de ces entreprises familiales on pourrait faire travailler des adultes, mais les parents considèrent parfois le travail de leurs enfants comme un moyen de s'assurer qu'ils pourront reprendre l'entreprise plus tard.

Dans la plupart des cas cependant, les parents comptent sur le travail de leurs enfants parce que leur petite entreprise n'est pas assez rentable et pas assez productive pour pouvoir embaucher des travailleurs adultes. Dans ce cas, l'entreprise parentale aura besoin d'aide pour devenir une meilleure entreprise – plus productive, plus rentable et capable, soit de réduire ses besoins en main-d'œuvre grâce à une mécanisation simple, soit de pouvoir embaucher des adultes pour le travail dont elle a besoin. C'est l'objectif de cette séance que de faire découvrir aux participants l'enjeu des techniques agricoles améliorées pour lutter contre le travail des enfants.

Attention, il ne faut pas oublier que de faibles marges bénéficiaires peuvent aussi être dues aux prix payés pour ce que l'entreprise familiale produit ou aux rapports locatifs inégalitaires ou déséquilibrés: une trop faible partie de la richesse créée dans les chaînes de production sont destinées aux petits agriculteurs. La formation ou participation dans les organisations des producteurs, y compris les coopératives, peut donner davantage de poids aux producteurs pour négocier des meilleurs prix pour leurs produits ou pour accéder aux marchés plus lucratifs.

Informations préalables

Cette séance, adaptable en fonction des réalités locales, a pour objectif de faire découvrir aux enfants des techniques agricoles améliorées (nouvelles technologies, nouvelle organisation du travail, coopératives, etc.): ces techniques pourraient permettre aux familles et aux communautés (ou permettent déjà!) de ne pas recourir au travail des enfants.

Nous vous proposons soit d'organiser une présentation soit une initiation, ou les deux combinées:

- La visite de professionnels dans votre salle de classe pour qu'ils présentent des techniques agricoles améliorées de manière adaptée aux enfants.
- Le déplacement de votre groupe d'enfants dans un champ ou une exploitation où sont pratiquées des techniques agricoles améliorées, et où des professionnels pourraient les présenter de manière adaptée aux enfants.

Préparation de la séance

Pour cette séance, il est nécessaire de planifier bien à l'avance la visite de votre groupe ou la venue de professionnels en prenant les contacts adéquats. Le bureau local de l'OIT ou de la FAO pourra vous aider.

Informez les professionnels sur l'âge des enfants et leur niveau afin qu'ils préparent leur présentation en fonction de ces informations. Insistez sur l'importance de l'aspect participatif et concret.

Déroulement

Brise-glace introductif

(Voir la liste dans les annexes.)



Initiation à des techniques agricoles améliorées

Durée: 45 minutes environ.

À organiser en fonction de vos réalités locales et de vos partenaires.

Vous pourriez penser aux pratiques qui:

- permettent la bonne production et le stockage sans avoir besoin de recourir aux produits chimiques dangereux; ou une pratique qui réduit la dépendance sur les produits chimiques,

comme la gestion intégrée de la production et des déprédateurs; l'agro-écologie et une approche écosystémique;

- améliorent les pratiques post-récolte et le stockage afin de réduire les pertes alimentaires;
- assurent une gestion durable de ressources naturelles (par exemple, des forêts, des stocks de poissons et d'autres animaux marines, la qualité du sol, etc.);
- améliorent la résilience aux chocs (par exemple, les cultures intercalaires, la diversification des moyens de subsistance, l'hybridation, etc.);
- utilisent des technologies appropriées à la production ou transformation à petite échelle pour réduire la pénibilité du travail et les heures nécessaires pour accomplir une tâche (par exemple, sarcleuses mécaniques, brouettes, etc.);
- utilisent les technologies de télécommunication pour avoir de meilleures informations sur la météo ou les prix du marché (les enfants peuvent même imaginer une entreprise de télécommunication qui vise à aider les producteurs à mieux produire, accéder au transport et aux marchés, ou s'organiser).



Note: Quelques technologies (telles que les technologies chimiques) peuvent introduire des dangers au travail qui ne seraient pas appropriés pour les enfants ou qui pourraient être néfastes pour une gestion durable des ressources naturelles. Il faut considérer les impacts sociaux, économiques et écologiques avant d'introduire une nouvelle technologie ou pratique.

Cette séance pourrait très bien être un lien avec des cours de sciences ou avec d'éventuelles activités extra-scolaires comme les clubs écologiques.

Visite à un «champ-école» pendant l'essai sur le terrain

Avec un groupe d'une quinzaine d'enfants déjà familiarisés avec la méthodologie SCREAM, l'équipe s'est rendue dans un «champ-école» de cacaoyers du village de Petit Bondoukou à Soubre (Côte d'Ivoire). Comme de nombreux autres localités de la région, le village de Petit Bondoukou dispose d'un «champ-école», c'est-à-dire un champ cultivé en coordination avec l'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER) afin de pouvoir servir de modèle dans le cadre de formations pratiques aux techniques agricoles améliorées des cultivateurs de cacao des communes alentour.

La visite avait été minutieusement préparée à l'avance par les enseignants de l'école du village ainsi que par l'équipe du BIT: auparavant, des contacts avaient été pris avec l'ANADER ainsi qu'avec les responsables du champ-école pour déterminer le public, les objectifs et la logistique de la visite.

En classe, au début de l'après-midi, les formateurs SCREAM sont venus présenter aux enfants la visite et leur expliquer que l'objectif du module n'était pas de les faire «critiquer» les techniques qu'ils connaissaient déjà ou que leurs parents mettaient déjà en pratique, mais plutôt de leur montrer que nous souhaitions, tous ensemble, trouver des alternatives au travail des enfants qui peuvent aider l'ensemble de la famille et de la communauté.

C'est ainsi que les formateurs ont amené l'enjeu de l'amélioration de la productivité et des bonnes pratiques agricoles. Ils ont ensuite laissé la parole à deux techniciens de l'ANADER, qui allaient accompagner le groupe pour le reste de la demi-journée.

Les techniciens ont expliqué l'intérêt, pour toutes les familles de cultivateurs, de connaître des techniques agricoles productives qui leur fourniraient davantage de ressources financières. Ils ont plaisanté avec les enfants dans une atmosphère détendue. Ils étaient habitués aux interventions en classe et ont immédiatement su trouver un langage et une communication adaptées aux enfants, tout en les faisant participer à la discussion et partager leurs propres expériences de techniques de culture du cacao.



Présentation de techniques agricoles améliorées par un technicien d'un « champ-école » (Soubré, Côte d'Ivoire, février 2015).

Les enfants étaient en confiance et impatients de procéder à la visite. Certains d'entre eux connaissaient déjà la plantation, mais ignoraient ce qu'ils pouvaient y apprendre.

Une fois sur place, le groupe a été accueilli par le formateur ANADER qui a donné une petite intervention pratique d'une trentaine de minutes. C'est donc au milieu des cacaoyers que les enfants ont écouté ce cultivateur expérimenté présenter brièvement certains exemples de pratiques agricoles améliorées visant à augmenter le rendement du cacao: espacement idéal des arbres, pente du champ et risques causés par les pluies importantes, taille stratégique des branches, espèces à privilégier, etc.

Si le temps l'avait permis, la formation aurait pu être consolidée avec quelques exercices pratiques: les enfants auraient pu eux-mêmes jouer à être des arbres idéalement espacés, par exemple. On aurait aussi pu imaginer qu'eux-mêmes, sur place, puissent faire une sorte de jeu de rôle (un cultivateur convainc ses amis d'adopter les techniques améliorées) afin de servir d'exercice de mémorisation.

Brise-glace final

(Voir la liste dans les annexes.)



SÉANCE n° 7: Mon rôle, notre rôle

Ce dont vous aurez besoin

- ✓ Des feuilles de papier et des stylos, des enveloppes, du scotch (ou du sable, ou des tissus) pour l'évaluation.

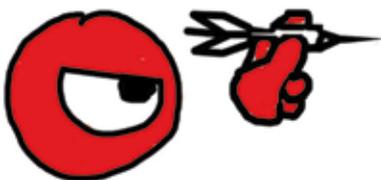
Durée recommandée

45 minutes environ.

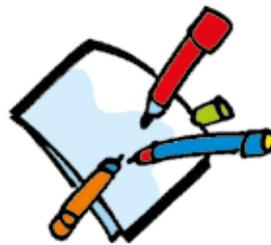
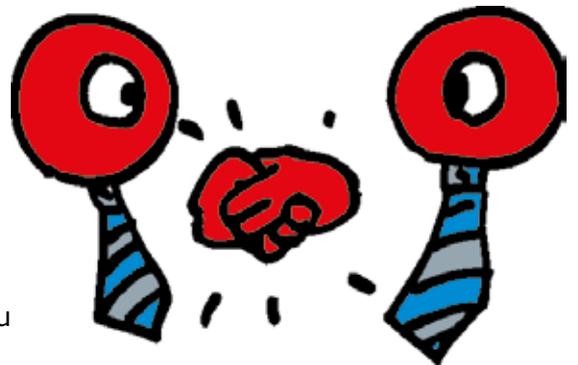
Objectif de cette séance

Comprendre que les enfants ont le droit d'exprimer leur opinion et de participer à la vie de la société. Prendre conscience et discuter de l'ampleur des initiatives de lutte contre le travail des enfants et des solutions qui existent.

Résultat attendu



Les participants se voient comme des acteurs de changement dans le processus de l'élimination du travail des enfants dans l'agriculture.



Résumé de la séance

Je t'attrape!

Après avoir présenté les objectifs de la séance, vous organisez un jeu dont l'objectif est de montrer que tous ensemble, nous sommes plus forts que le travail des enfants.

Durée: 10 minutes.

Les initiatives pour l'abolition du travail des enfants

Menez une discussion avec les enfants autour des différentes personnes, organisations ou institutions qui peuvent jouer un rôle dans la lutte contre le travail des enfants en soulignant l'importance de la collaboration afin de combattre le problème de manière efficace.

Durée: 5 minutes environ [niveau 1], 15 minutes environ [niveau 2].

Je vous écris une lettre

Écriture d'une lettre à des personnes ou à des institutions qui peuvent jouer un rôle dans la lutte contre le travail des enfants.

Durée: 25 minutes environ [niveau 1], 15 minutes environ [niveau 2].

Évaluation: le torrent de nos opinions

Durée: 5 minutes environ.

Script de la séance

Introduction à lire avant de commencer

Cette séance est consacrée à la réflexion critique autour des différentes personnes, organisations ou institutions qui peuvent jouer un rôle dans la lutte contre le travail des enfants. Même si ce sont les gouvernements qui ont en premier lieu la responsabilité de faire appliquer le droit à l'éducation pour tous les enfants et l'élimination du travail des enfants, les décideurs communautaires, les organisations de travailleurs, les coopératives, les organisations patronales, les employeurs, les gouvernements, les ONG, les organisations internationales, les médias et les individus ont tous leur rôle à jouer de manière interconnectée.

Les enfants, qui sont les premiers concernés, peuvent également agir à leur échelle de multiples manières, individuellement ou collectivement. Toute la démarche de ce module SCREAM – et en particulier de cette séance et des séances suivantes – est de mettre les enfants en situation de questionnement – notamment grâce à des nouveaux savoirs critiques autour des différents acteurs concernés par le travail des enfants (autorités locales, décideurs communautaires, médias, etc). Ils se trouvent dans un environnement de confiance où on leur donne davantage d'espace d'expression adapté à leur âge afin qu'ils puissent sentir qu'ils ont, eux aussi, le droit d'essayer de transformer leurs conditions de vie et celles de leur famille. Ils peuvent agir soit en faisant appel aux différents acteurs concernés évoqués dans la séance, soit en s'organisant entre eux ou au sein de leur communauté pour faire connaître les dangers du travail des enfants et les alternatives possibles.

Préparation de la séance

- Au besoin, complétez la première partie de la séance en fonction de vos réalités locales.
- Imaginez à l'avance à qui les enfants peuvent écrire dans l'activité «Je vous écris une lettre» et trouvez leurs adresses (si besoin faites-vous aider par le bureau local du BIT).

Déroulement

Brise-glace introductif

(Voir la liste dans les annexes.)



Je t'attrape!

Durée: 10 minutes environ.

Le but de cette activité – en plus de créer une activité physique propre à la concentration dans

la phase suivante – est de montrer qu’il y a beaucoup de personnes, de décideurs, d’institutions, qui peuvent «attraper» le travail des enfants, de nombreuses façons différentes.

Organisez un jeu où un enfant s’appelle «Monsieur (ou «Madame», selon!) Travail des enfants». D’autres enfants peuvent s’appeler «Madame la Présidente», «Monsieur l’exploitant agricole», «Madame l’agente technique agricole», «Monsieur ou Madame le représentant élu du syndicat», «Madame la professeure agronome», puis deux enfants peuvent s’appeler les «Nations Unies», etc.

Donnez le signal de courir à Monsieur Travail des enfants, puis dites aux enfants: «Essayer de toucher le bras de Monsieur Travail des enfants». Une fois que Monsieur Travail des enfants est touché, c’est l’enfant qui l’a touché qui devient Monsieur Travail des enfants à son tour et que les autres essaient maintenant de toucher, et ainsi de suite.

Une fois ce petit entraînement terminé, expliquez: «Vous voyez, il y a beaucoup de personnes, de décideurs et d’institutions qui peuvent «attraper» le travail des enfants, de nombreuses façons différentes. Si nous nous y mettons tous, nous pouvons y arriver!»

Les initiatives pour l’abolition du travail des enfants

Durée: 5 minutes environ [niveau 1], 15 minutes environ [niveau 2].

Le message important à faire passer dans cette phase de transmission est le suivant: l’agriculture n’est pas un problème, au contraire, elle est un enjeu crucial pour notre avenir. Le problème est le travail des enfants, et nous nous concentrons maintenant sur les solutions.

Demandez: «À votre avis, est-ce que des personnes dans le monde se sont déjà mobilisées pour lutter contre le travail des enfants? Avez-vous déjà entendu parler de telles initiatives?»

Écoutez les réponses des enfants, puis donnez les éléments d’information suivants, en expliquant bien que vous partez du niveau le plus local jusqu’au niveau le plus international. Quand c’est possible, faites des liens entre tous ces différents niveaux.

Pour le [niveau 1]: Simplifiez au maximum les différents groupes et les différents niveaux cités plus bas. Simplifiez également les réponses, très détaillées, qui sont suggérées dans l’activité. [Fin]

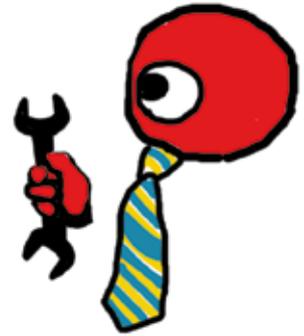
Si vous avez un tableau noir et de la craie à disposition, vous pouvez aussi représenter tous ces niveaux par des cercles concentriques en commençant par le niveau le plus proche du quotidien des travailleurs jusqu’au niveau le plus international.



- **Les décideurs communautaires**

Demandez: «À votre avis, que peuvent faire les décideurs communautaires pour lutter contre le travail des enfants?»

Écoutez et complétez les réponses des enfants (Réponse: Elaborer et mettre en œuvre de plans de développement communautaires, y compris la construction et la réhabilitation des classes, des cantines scolaires et autres infrastructures communautaires; créer d'activités génératrices de revenus; créer de comités de protection de l'enfance; etc.).



- **Les organisations de travailleurs**

Demandez: «À votre avis, que peuvent faire les organisations de travailleurs pour lutter contre le travail des enfants?»

Écoutez et complétez les réponses des enfants (Réponses: L'objectif des organisations de travailleurs est de permettre à leurs membres d'avoir une force collective afin de négocier de meilleures vies professionnelles: que ce soit avec un employeur direct, un groupe d'employeurs ou avec les autorités publiques. Les organisations de travailleurs peuvent discuter et négocier avec les employeurs et le gouvernement pour veiller au respect des conventions internationales et des lois nationales sur l'élimination du travail des enfants. Elles peuvent dénoncer publiquement les abus, réveiller les consciences sur le travail des enfants parmi leurs membres et parmi les travailleurs adultes; elles peuvent travailler avec les gouvernements pour élaborer et mettre en œuvre des politiques, des programmes et des plans d'action nationaux pour combattre le travail des enfants, y compris, par exemple, les systèmes d'observation et de suivi du travail des enfants (OSTE). Au sein des communautés rurales, par exemple, à travers les représentants itinérants de la santé et la sécurité au travail, les organisations de travailleurs peuvent atteindre les travailleurs ruraux et les petits agriculteurs non organisés ainsi que les femmes, les hommes et les jeunes, pour que ceux-ci puissent comprendre les dangers du travail agricole, particulièrement pour les enfants, et les avantages d'une organisation syndicale).

- **Les coopératives**

Demandez: «À votre avis, que peuvent faire les organisations des producteurs tels que les coopératives pour lutter contre le travail des enfants?»

Écoutez et complétez les réponses des enfants (Réponses: Les coopératives peuvent fournir un ensemble de machines et une main-d'œuvre adulte ainsi que faciliter l'accès à l'information, aux intrants, aux services financiers aux marchés etc., qui peut être utilisé afin d'améliorer la productivité et les salaires des adultes dans le but d'éliminer les causes du travail des enfants, de donner plus de poids aux producteurs pour négocier des prix plus justes pour leurs produits et de développer des systèmes de gestion afin de s'assurer que les gestions d'entreprises coopératives et les chaînes de production n'utilisent pas de travail des enfants. Elles peuvent s'impliquer dans des campagnes de sensibilisation actives parmi leurs membres et dans les communautés où elles opèrent, par exemple à travers leurs programmes de radio rurale. Elles peuvent aussi réaliser des infrastructures et fournir et distribuer des équipements, des kits et des manuels scolaires afin que les enfants puissent rester plus longtemps à l'école; elles peuvent enfin stimuler l'emploi décent des jeunes à travers des programmes de formation et d'éducation).

- **Les organisations patronales**

Demandez: «À votre avis, que peuvent faire les organisations d'employeurs pour lutter contre le travail des enfants?»

Écoutez et complétez les réponses des enfants (Réponses: Les organisations d'employeurs peuvent soutenir les entreprises membres pour qu'elles deviennent de meilleures entreprises. Les entreprises dirigées correctement, qui sont à la fois productives et compétitives, peuvent fournir un travail décent aux adultes et aux jeunes et montrer que le travail des enfants ne devrait pas faire partie de la main-d'œuvre. Les organisations d'employeurs peuvent faire pression en faveur de systèmes de formation et d'éducation efficaces, elles peuvent travailler avec le gouvernement et les syndicats dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes et de plans d'action nationaux visant à combattre le travail des enfants. Elles peuvent aussi aider à sensibiliser l'opinion publique et changer les attitudes envers le travail des enfants).

- **Les employeurs**

Demandez: «À votre avis, que peuvent faire les employeurs pour lutter contre le travail des enfants?»

Écoutez et complétez les réponses des enfants (Réponses: Les employeurs peuvent se conformer aux lois nationales et/ou aux normes internationales et ne pas embaucher d'enfants. Ils peuvent engager des relations de travail adéquates avec les syndicats représentant leur employés afin que les travailleurs adultes et les jeunes bénéficient d'un travail décent. Si le travail des enfants est déjà présent, les employeurs doivent retirer les enfants tout en s'assurant que ceci est fait de manière responsable et en coordination avec les autorités publiques compétentes. Lorsqu'il s'agit d'adolescents, les employeurs sont sensés s'assurer qu'ils ne sont pas engagés dans un travail dangereux mais qu'ils sont employés dans de bonnes conditions).

- **Les gouvernements**

Demandez: «À votre avis, que peuvent faire les gouvernements pour lutter contre le travail des enfants?»

Écoutez et complétez les réponses des enfants (Réponses: Les gouvernements peuvent ratifier et mettre en œuvre les conventions n° 138 et n° 182 de l'OIT et s'assurer que les lois nécessaires soient en place et appliquées pour protéger les enfants. Ils peuvent développer et mettre en œuvre des politiques et des plans d'action afin de combattre le travail des enfants et prendre les mesures nécessaires visant à éliminer les causes du travail des enfants, parmi elles, garantir l'accès à l'éducation et à la protection sociale, promouvoir le travail décent pour les adultes et les jeunes, et la réduction de la pauvreté rurale).

- **Les ONG**

Demandez: «À votre avis, que peuvent faire les ONG pour lutter contre le travail des enfants?»

Écoutez et complétez les réponses des participants (Réponses: Sensibiliser les communautés et appuyer les initiatives communautaires de lutte contre le travail des enfants; assister les communautés dans l'élaboration, la mise en œuvre et la recherche de financement de leurs plans d'action communautaires).

- **Les organisations internationales**

Demandez: «À votre avis, que peuvent faire les organisations internationales et en particulier l'Organisation Internationale du Travail pour lutter contre le travail des enfants?»

Écoutez et complétez les réponses des enfants (Réponses: Assister les représentants des pays qui ont adopté les conventions n° 182 et n° 138 dans l'élaboration des lois nationales, des réformes institutionnelles et l'initiation d'un ensemble d'actions contre le travail des enfants en général dans divers secteurs de l'économie.

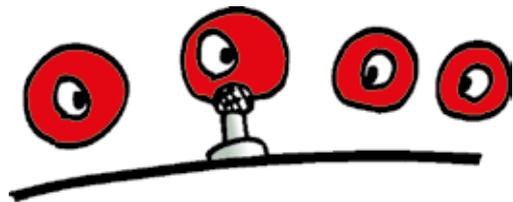
Les organisations internationales peuvent aussi inciter les pays qui n'ont pas encore ratifié les conventions à déconstruire les barrières - réelles ou imaginées - à la ratification. Les organisations internationales dans le monde agricole peuvent aussi appuyer le gouvernement et les organisations des producteurs dans l'allègement des contraintes des agriculteurs familiales et dans la réduction de la pauvreté rurale afin d'aborder les causes du travail des enfants).



- **Les médias**

Demandez: «À votre avis, que peuvent faire les médias pour lutter contre le travail des enfants?»

Écoutez et complétez les réponses des enfants (Réponses: Les médias peuvent exposer les graves dangers auxquels font face quotidiennement les enfants engagés dans le travail des enfants et mettre la pression sur la société pour qu'elle réagisse. Ils peuvent faire connaître le problème aux communautés dans leurs propres langues et dialectes et influencer les décideurs et employeurs locaux pour agir pour éliminer le travail des enfants. Ils peuvent mieux communiquer sur ce sujet - et dénoncer tous les types de travail des enfants. Ils peuvent également faire connaître des modèles de jeunes agriculteurs qui ont réussi à avoir du travail décent dans l'agriculture ou dans les services d'appui).



Demandez ensuite: «Pensez-vous qu'il soit intéressant que toutes ces personnes, ces organisations et ces institutions travaillent dans la même direction, ensemble?»

Demandez aux enfants s'ils connaissent des proverbes traditionnels qui illustrent l'importance de la collaboration. Par exemple: «Il faut deux mains pour applaudir».

Je vous écris une lettre

Durée: 25 minutes environ [niveau 1], 15 minutes environ [niveau 2].

Demandez aux enfants de former des groupes de 2.

Chaque groupe va écrire une lettre à une institution ou à un groupe de personnes qui peut jouer un rôle dans l'abolition du travail des enfants.

Si possible, variez les institutions ou les groupes de personnes.

Dans leur lettre, ils doivent convaincre cette institution ou ce groupe de personnes que le travail des enfants doit être éliminé et ils doivent leur donner des idées d'actions que cette institution ou ce groupe de personnes pourrait mener pour aller vers la fin du travail des enfants.

Demandez ensuite aux petits groupes de lire leur lettre devant le grand groupe. Demandez-leur s'ils veulent envoyer leurs lettres à une institution ou à des personnes. Si oui, proposez-leur directement de mettre leurs lettres sous enveloppe et écrivez l'adresse de l'institution ou des personnes. Assurez-vous ensuite de confier ces lettres à la poste ou à un partenaire qui pourrait aller les poster ou les remettre aux personnes concernées via l'OIT.

Évaluation: le torrent de nos opinions

Durée: 5 minutes environ.

Distribuez deux feuilles de papier par personne. Demandez aux enfants de plier et couper chaque feuille en deux. Donc, avec les quatre papiers, demandez-leur de créer des simples petits bateaux (si ni vous ni les enfants ne savent plier le papier pour créer un bateau, ils peuvent le dessiner).

Demandez aux enfants d'écrire sur chaque bateau l'un des quatre mots suivants:

Amusement – Intérêt – Précision – Paix

Si les enfants ne savent pas écrire, demandez-leur de faire quatre dessins:

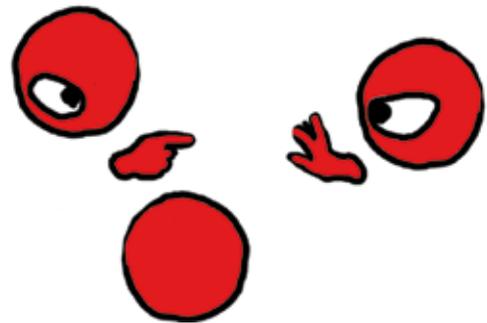
Étoile – Soleil – Montagne – Cœur

Représentez sur le sol un fleuve de 6 à 10 mètres. Vous pouvez utiliser du scotch, du sable pris au-dehors, des écharpes ou des pagnes, des chaises.

Expliquez: «Imaginez que ce fleuve soit le fleuve de notre satisfaction. Elle commence ici (*indiquez le début du fleuve*) et arrive là (*indiquez la fin*). Maintenant, chacun de vos quatre bateaux représente quelque chose. Commençons avec le bateau qui s'appelle **Amusement** (ou le dessin Étoile). Mettez votre bateau dans le fleuve pour représenter combien vous vous êtes amusés dans cette séance. Si, par exemple, vous vous êtes beaucoup amusés, votre bateau sera proche de la fin du fleuve, si vous ne vous êtes pas amusés il sera au début.»

Après que chacun ait posé son bateau, demandez aux enfants s'ils souhaitent commenter l'endroit où ils ont posé leur bateau et posez les questions suivantes: «Pourquoi tu l'a placé là? Qu'est-ce que tu as aimé en particulier? Qu'est-ce que tu aurais fait différemment et pourquoi?»

Continuez avec les bateaux qui restent.



Pour le bateau **Intérêt** (ou le dessin Soleil) demandez aux enfants: «Mettez votre bateau dans le fleuve pour représenter votre intérêt pour le contenu de notre séance d'aujourd'hui.»

Pour le bateau **Précision** (ou le dessin Montagne), dites aux enfants: «Mettez votre bateau dans le fleuve pour représenter votre opinion sur l'organisation de la séance d'aujourd'hui.»

Pour le bateau **Paix** (ou le dessin Cœur), dites aux enfants: «Mettez votre bateau dans le fleuve pour représenter votre espoir dans le changement des conditions des enfants qui travaillent dans l'agriculture.»

Prenez note des opinions de vos enfants, car cela vous aidera à planifier la nouvelle séance.

Terminez votre séance en expliquant: «Chacun de nous a un bateau à piloter dans sa vie. Le choix est entre nos mains: nous pouvons nous faire transporter par le courant et accepter tout ce qui se passe dans le monde. Ou bien, nous pouvons décider de conduire notre bateau où nous le voulons, jusqu'à la fin du fleuve, pour laisser le monde meilleur qu'il ne l'était quand nous l'avons trouvé.»

Brise-glace final

(Voir la liste dans les annexes.)



SÉANCE n° 8: Action! Nous voulons un avenir meilleur pour nous-mêmes, pour notre communauté et pour notre pays!

Ce dont vous aurez besoin

- ✓ Un foulard (pour le jeu «le foulard de la parole», des feuilles et des stylos.

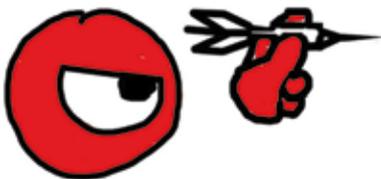
Durée recommandée

45 minutes environ.

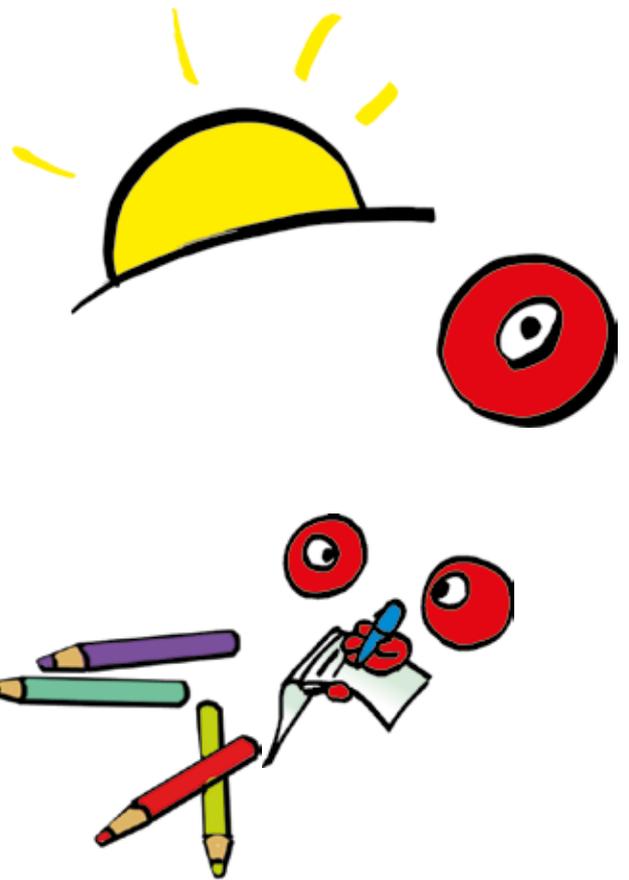
Objectif de cette séance

Comprendre que les enfants ont le droit d'exprimer leur opinion et de participer à la vie de la société. Prendre conscience et discuter de l'ampleur des initiatives de lutte contre le travail des enfants et des solutions qui existent.

Résultat attendu



Les participants se voient concrètement comme des acteurs de changement dans le processus d'élimination du travail des enfants dans l'agriculture.



Résumé de la séance

Le drapeau de la parole

Activité collective qui permet d'expérimenter le fait que nous avons tous droit à la parole.

Durée: 10 minutes environ.

Écriture d'un poème, d'un conte ou d'une chanson sur le travail des enfants dans l'agriculture

Activité sur le sujet qui laisse libre cours à la créativité des enfants.

Durée: 30 minutes environ.

Évaluation: la pluie des doigts

Rappel participatif des principaux points de la séance et exercice d'évaluation ludique.

Durée: 5 minutes environ.

Résumé de l'«extra»

Le ballon de la révision

Activité de révision et de mémorisation.

Durée: 20 minutes environ.

Script de la séance

Introduction à lire avant de commencer

S'appuyant sur la session précédente, les deux dernières sessions du module se concentrent davantage sur l'approche communautaire en cherchant à responsabiliser les enfants et les jeunes pour qu'ils participent activement à la campagne contre le travail des enfants dans l'agriculture. Grâce à leur propre prise de conscience accrue, les enfants auront reçu les moyens de faire passer leurs messages à leurs pairs, leurs familles et leurs communautés. Ce processus améliorera également les compétences sociales et les capacités de communication des enfants.

L'adoption de la **convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant** a créé un nouveau statut de l'enfant en tant que détenteur indépendant de droits, qui est pleinement habilité à faire valoir ses droits et à assumer des responsabilités appropriées. L'article 12 de cette convention est reconnu en tant que la disposition fondamentale rattachée à la participation de l'enfant. L'article affirme que *«les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité»*. La **recommandation n° 190 qui accompagne la convention n° 182 de l'OIT** sur les pires formes de travail des enfants fournit également des conseils et statue à son article 2: *«les programmes d'action (...) devraient être élaborés et mis en oeuvre (...) en prenant en considération (...) les vues des enfants directement...»*.



Quarante-deux pour cent de la population mondiale est âgé de moins de 24 ans³¹: les enfants représentent une ressource potentielle puissante dans les initiatives pour défendre les droits de l'homme. Ce sont leur vie et leur futur qui sont en danger à cause du travail des enfants et faute d'opportunités d'éducation adéquates. Sachant qu'ils peuvent participer et qu'ils sont autorisés à le faire, ils représentent des centaines de milliers de militants pouvant agir comme une force motrice contre le travail des enfants pour la prochaine génération et celles à venir.

Les comportements traditionnels envers la place que les enfants occupent dans la société peuvent être fondamentalement modifiés grâce à la mobilisation, l'éducation et l'autonomisation des enfants ainsi que par la preuve de leur capacité à contribuer au changement social. Les enfants peuvent devenir des partenaires dans la lutte contre le travail des enfants en s'impliquant activement dans la mobilisation de leurs communautés à prendre des mesures.

Pour réussir, il est fondamental d'avoir un respect mutuel. Les enfants apprécieront le fait que leurs opinions soient recherchées et appréciées. Ils ont davantage confiance en eux sachant qu'ils ont un rôle important à jouer dans la campagne pour éliminer le travail des enfants, et de fait, agissent comme des catalyseurs pour changer la société.

31 Visitez le site Web IndexMundi: www.indexmundi.com/world/demographics_profile.html.

Préparation de la séance

Réviser les séances précédentes et préparez une série de questions qui vous paraissent importantes à réviser avec les enfants.

Déroulement

Brise-glace introductif

(Voir la liste dans les annexes.)



Le drapeau de la parole

Durée: 10 minutes environ.

Dans un espace large, séparez les enfants en deux groupes égaux. Chaque groupe se met en ligne, face à face, et chaque enfant de chaque groupe reçoit un numéro de 1 à 8 (s'ils sont 16 au total, par exemple). Il y a donc un 1 dans chaque équipe, un 2 dans chaque équipe, etc. Les enfants sont alignés, les lignes ont une distance d'une dizaine de mètres entre elles. Une personne (vous) se tient sur une ligne imaginaire entre les deux lignes d'enfants avec un drapeau (ou un foulard) à la main. Vous appelez les numéros, et parmi les deux joueurs qui portent ce numéro, celui qui gagne est celui qui arrive à attraper le drapeau le plus rapidement possible et à rentrer dans sa ligne sans se faire toucher par l'autre. En allant prendre le drapeau, le joueur n'a pas le droit de dépasser la ligne imaginaire qui sépare les deux moitiés du terrain.

Facultatif: Chaque joueur ayant attrapé le drapeau pourrait prendre le drapeau et dire à haute voix une phrase concernant le travail des enfants dans l'agriculture. Une fois la phrase prononcée, il vous rend le drapeau, et ainsi de suite.

Cette activité symbolise le droit de chaque enfant à prendre la parole, symbolisée par le drapeau. Attention, il ne s'agit pas de «voler» la parole d'un autre participant mais bien de montrer que nous tous avons le droit à la parole.

Retournez en classe. Concluez la partie sur le droit d'exprimer son opinion et de participer à la vie de la société.



Demandez aux enfants s'ils pensent que l'expression artistique peut être un moyen d'exprimer leur opinion. Demandez-leur de citer des chansons, des poèmes ou des contes qui les ont marqués dans leur vie et qui les ont fait réfléchir. Il peut s'agir de chansons qui passent à la radio, ou bien des histoires traditionnelles.

Demandez-leur pourquoi, à leur avis, les chansons, les poèmes ou les contes peuvent être un moyen puissant de faire passer des messages.

Proposez-leur ensuite de passer à la réalisation.

Écriture d'un poème, d'un conte ou d'une chanson sur le travail des enfants dans l'agriculture

Durée: 30 minutes environ.

Pour cette activité, laissez une importante marge de liberté aux enfants. Certains peuvent écrire une chanson collective, d'autres veulent peut être écrire une histoire, d'autres enfin peuvent écrire un poème.



Cependant une piste utile peut être la sélection collective de deux ou trois mots-clés autour desquels tous les processus de création peuvent s'articuler. Pour cela, demandez à chaque enfant de prendre une minute de silence pour réfléchir à un (seul) mot que lui inspire le travail des enfants. Proposez-leur ensuite de partager ce mot-clé devant tous les enfants et notez les mots au tableau. Choisissez ensuite collectivement lesquels peuvent être conservés et servir de guides pour la création (cela peut être: injustice, révolte, changement, etc.).

Pour de plus amples directives sur la façon d'écrire des histoires concernant le travail des enfants, le module «Écriture créative» du coffret pédagogique SCREAM (voir CD-Rom) propose des activités détaillées pour s'initier à l'écriture créative. Comme outil pédagogique pour cette séance, vous pouvez également vous référer au livre «Vues du travail des enfants par les enfants»³², lequel contient des dessins et des poèmes sur le thème du travail des enfants qui ont été réalisés par des enfants.

Pour ceux que la musique intéresse, pensez à expliquer que la musique a été largement utilisée pour sensibiliser les communautés au travail des enfants. Vous pouvez vous référer à l'initiative «La musique contre le travail des enfants»³³ qui tend à sensibiliser le public sur l'importance que revêt l'éducation à la musique et aux arts pour rendre les enfants autonomes, développer leurs compétences et par-dessus tout, les encourager à se rendre et à rester à l'école. L'initiative en appelle aux musiciens de tous genres du monde entier – aussi bien professionnels qu'amateurs – à dédier un concert ou une chanson à la lutte contre le travail des enfants ainsi qu'à promouvoir l'éducation à la musique et aux arts comme partie intégrante de la campagne pour une éducation de qualité pour tous. Si vous en avez la possibilité, vous pouvez faire écouter quelques-unes des chansons sur le travail des enfants composées par d'autres enfants et jeunes (vous les trouverez sur la page Web de l'initiative). Pensez à expliquer qu'à travers la musique, les enfants peuvent à la fois contribuer à sensibiliser les consciences au sein de leur communauté et ajouter leur voix

³² IPEC; Association GenevaWorld: *Regards d'enfants sur le travail des enfants*. OIT, Genève, 2011. Disponible à: www.ilo.org/ipec/Informationresources/WCMS_IPEC_PUB_18976/lang-en/index.htm.

³³ Visitez la page Web de l'Initiative «La musique contre le travail des enfants» disponible à: www.ilo.org/ipec/Campaignadvocacy/MusicInitiative/lang-fr/index.htm.

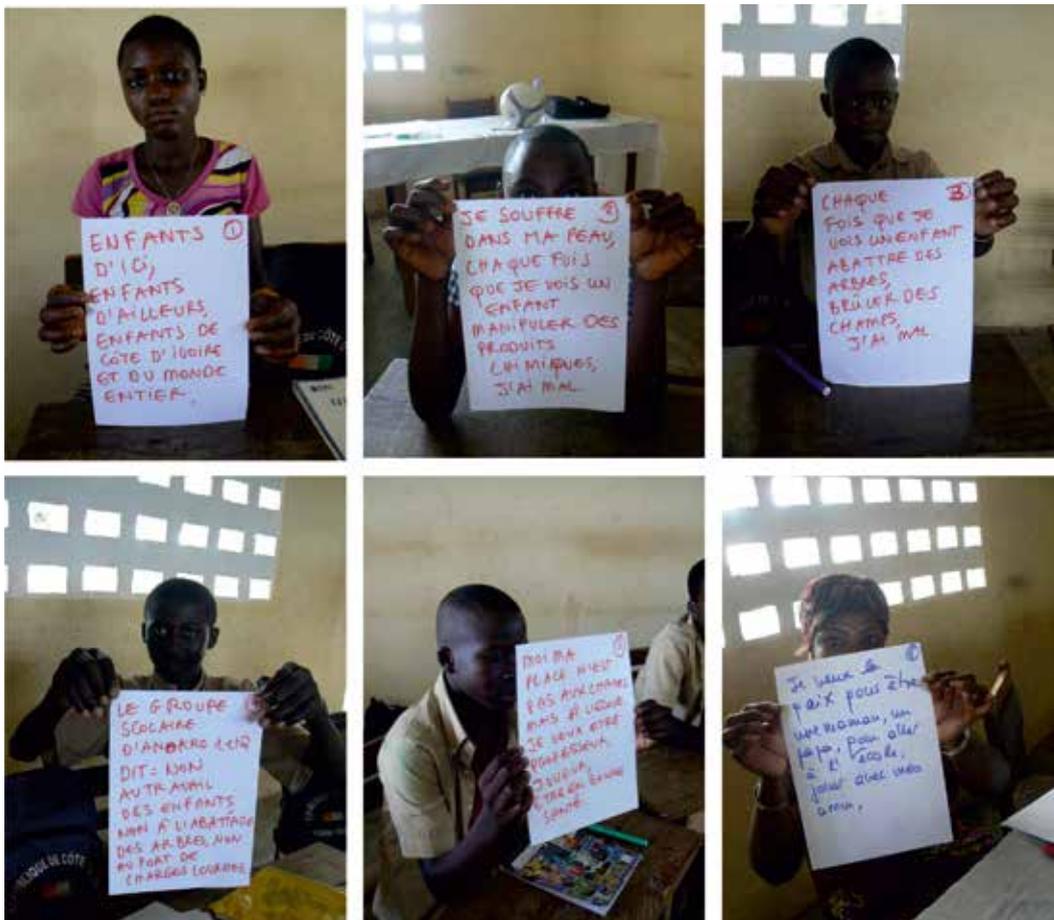
au mouvement mondial contre le travail des enfants en envoyant leurs compositions à l'OIT pour que celles-ci soient diffusées via la page Web de l'initiative.

Si vous en avez la possibilité, vous pouvez demander de l'aide auprès des professeurs de musique et de littérature et inviter des musiciens, poètes et écrivains locaux afin qu'ils puissent guider et inspirer le groupe.

Ensuite laissez les enfants créer!

À la fin de l'activité, proposez à chaque enfant ou chaque groupe de présenter sa création devant tous les autres enfants.

Demandez-leur ensuite s'ils se sentiraient prêts à présenter leur travail devant leur communauté ou leur famille.

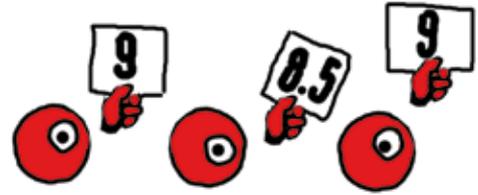


Les enfants de l'école de Kragui écrivant un poème contre le travail des enfants, Côte d'Ivoire, février 2015.

Évaluation: La pluie des doigts

Durée: 5 minutes environ.

Demandez aux enfants de former un cercle. Ensuite, dites-leur que vous allez leur lire quatre phrases et que chacun d'eux devra choisir la puissance avec laquelle il applaudira pour exprimer son accord avec ce que vous allez dire.



Par exemple, ils pourraient décider d'applaudir seulement avec leurs doigts, très légèrement, en imitant le bruit de la pluie du matin. Essayez: chacun applaudit avec deux doigts seulement (le bruit sera très léger).

«Très bien! (*Arrêtez le bruit*). Ce bruit signifie que vous n'êtes pas tout à fait d'accord avec ce que je vais dire. Si vous êtes tout à fait d'accord, applaudissez avec toute la paume de vos mains, en imitant l'orage de l'après-midi. Essayons: chacun applaudit très fort!»

«Très bien! (*Arrêtez le bruit*). Maintenant, si vous n'êtes pas d'accord du tout, n'applaudissez pas et imitez les bruits du soir, quand tout le monde est allé dormir et que l'on n'entend que les étoiles. Essayons: chacun ne fait rien!»

Assurez-vous que tout le monde a compris.

Puis lisez les quatre phrases suivantes:

- «Aujourd'hui j'ai appris quelque chose d'intéressant sur le travail des enfants!»
- «Aujourd'hui je me suis amusé en apprenant!»
- «Je me sens capable et motivé de jouer un rôle dans l'élimination du travail des enfants!»
- «Je crois qu'ensemble nous pouvons faire la différence!»

Brise-glace final

(Voir la liste dans les annexes.)



L'«extra» de cette séance

Le ballon de la révision

Durée: 20 minutes environ.

Demandez aux enfants de se mettre en cercle. Prenez un ballon. Choisissez une petite chanson à chanter tous ensemble (vous pouvez, par exemple, adapter un air connu avec les paroles suivantes: travail des enfants, nous te disons adieu, travail des enfants, tu appartiens au passé!).

Pendant que les enfants chantent la chanson, ils s'envoient le ballon et à la fin de la chanson c'est celui qui a le ballon entre les mains qui doit répondre à la question que vous allez poser. Si l'enfant qui tient le ballon ne connaît pas la réponse, il peut décider d'envoyer le ballon à la personne de son choix, qui doit à son tour tenter de donner la bonne réponse, et ainsi de suite. Lorsque la bonne réponse a été donnée, reprenez la chanson et le lancer du ballon d'un enfant à l'autre, jusqu'à la fin de la chanson: posez la deuxième question à l'enfant qui se retrouve avec le ballon.

Procédez de cette manière jusqu'à la fin du jeu de révision.

SÉANCE n° 9: Agir dans notre communauté

Important

Cette séance est destinée au [niveau 2] uniquement.

Ce dont vous aurez besoin

✓ Rien de particulier.

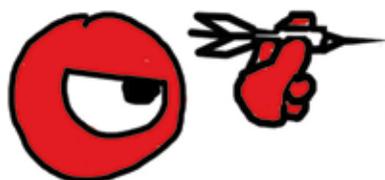
Durée recommandée

90 minutes environ (ou deux fois 45 minutes avec une pause).

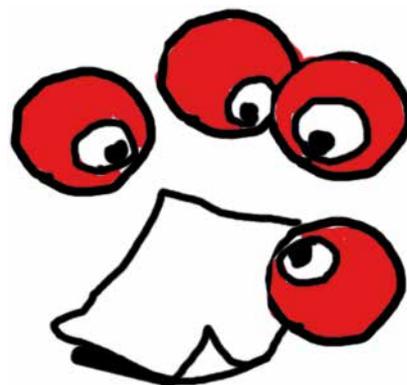
Objectif de cette séance

Savoir ce qu'est un plan d'action pour réaliser une action de sensibilisation communautaire.

Résultat attendu



Les participants adoptent un plan d'action pour réaliser une activité de sensibilisation communautaire (et la réalisent à la suite de cette séance).



Résumé de la séance

Qu'est-ce que la sensibilisation communautaire

Discussion sur la sensibilisation communautaire et partage de certains éléments importants pour la planification d'une activité de sensibilisation.

Durée: 30 minutes environ.

Choix d'une activité à réaliser et préparation d'un plan d'action

Réflexion sur l'élaboration des activités ou des plans d'action et choix d'un projet à réaliser collectivement.

Durée: 60 minutes environ.

Évaluation: Le mime des opinions

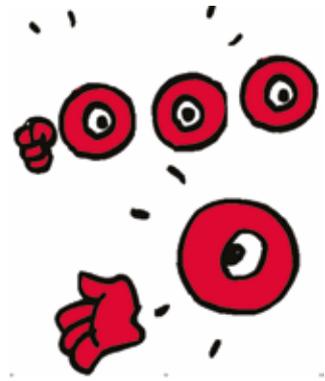
Rappel participatif des principaux points de la séance et activité d'évaluation ludique.

Durée: 10 minutes environ.

Script de la séance

Introduction à lire avant de commencer

Les enfants et les jeunes sont une force motrice pour le changement et ont un rôle important à jouer dans la promotion de la justice sociale et le respect des droits de l'homme. De plus en plus de jeunes du monde entier s'expriment contre le travail des enfants, prennent des mesures pour sensibiliser à ce sujet et en appellent aux décideurs politiques à agir, de manière urgente, pour protéger les enfants. La mobilisation sociale ainsi que l'autonomisation des enfants et des jeunes font partie intégrante de la lutte contre le travail des enfants.



Il existe déjà des campagnes de mobilisation internationales, entre elles celles du BIT, à savoir, la «Journée mondiale contre le travail des enfants» (le 12 juin)³⁴, le «Carton rouge au travail des enfants»³⁵ et l'initiative «La musique contre le travail des enfants»³⁶.

La Journée mondiale contre le travail des enfants est un point de ralliement dans le mouvement mondial contre le travail des enfants et de nombreuses activités du programme SCREAM aboutissent à un événement public pour la Journée mondiale.

Comme expliqué dans la séance précédente, l'initiative «La musique contre le travail des enfants» engage le monde de la musique dans les efforts de sensibilisation dans la lutte contre le travail des enfants. La musique a été au centre du programme SCREAM depuis son lancement en 2002, avec de nombreux concerts de solidarité ainsi que des chansons dédiées par des adultes et par des jeunes à la lutte contre le travail des enfants.

La campagne «Carton rouge contre le travail des enfants» vise à sensibiliser et mobiliser le soutien contre le travail des enfants à travers les puissants moyens du football, et est souvent liée aux activités du programme SCREAM.

Il existe aussi au niveau local des occasions de mener des activités communautaires sur ce sujet. Pour davantage d'informations, contactez le bureau local du BIT.



Préparation de la séance

Assurez-vous de bien maîtriser les bases d'un plan d'action.

34 Visitez la page Web: www.ilo.org/ipec/Campaignandadvocacy/wdacl/2015/lang--fr/index.htm.

35 Visitez la page Web: www.ilo.org/ipec/Campaignandadvocacy/RedCardtoChildLabour/lang--fr/index.htm.

36 Visitez la page Web: www.ilo.org/ipec/Campaignandadvocacy/MusicInitiative/lang--fr/index.htm.

Déroulement

Brise-glace introductif

(Voir la liste dans les annexes.)

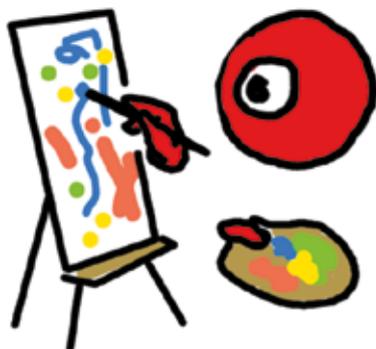


Qu'est-ce que la sensibilisation communautaire

Durée: 30 minutes environ.

Demandez aux enfants s'ils ont déjà vu ou participé à une action de sensibilisation communautaire.

Proposez-leur de partager leurs expériences avec tous les enfants.



Donnez aux enfants des exemples d'activités inspirées par le coffret pédagogique SCREAM: pièce de théâtre, exposition artistique, musique, documentaire radio, etc. Il se peut qu'une station de radio locale soit intéressée à offrir un soutien à votre groupe en l'invitant à participer à un programme radio sur le travail des enfants. Vous pourriez aussi contacter votre Maire ou les autorités locales pour leur demander de vous octroyer un espace public où vous pourriez afficher une bannière ou une murale sur le travail des enfants qui aurait été conçue par votre groupe. Le module «Intégration communautaire» du coffret pédagogique SCREAM, en particulier, comprend de nombreuses idées pour des activités.

Demandez aux enfants: «À votre avis, à quoi faut-il penser lorsque l'on prépare une activité de sensibilisation communautaire?»

Écoutez les réponses des enfants, puis partagez avec eux quelques éléments importants pour comprendre et planifier une activité de sensibilisation.

Un bon moyen pour se rappeler les questions serait peut-être d'en faire une petite chanson aide-mémoire (par exemple sur un air de musique connu par les enfants) ou bien de lier chaque question à un doigt de la main (Quoi? pour le pouce, Qui? pour l'index, Quand-où? pour le majeur, Combien? pour l'annulaire, Obstacles? pour l'auriculaire).

Les cinq questions

Quoi? C'est l'action que nous voulons mener.

Qui? Qui est notre public visé? Est-ce que l'action que nous voulons mener correspond à ce public visé?

Quand / Où? Quand et à quel endroit souhaitons-nous réaliser cette action? Est-ce que ces choix sont pertinents à notre objectif?

Combien? C'est la question concernant les ressources humaines et matérielles. De quel matériel et de quelles personnes avons-nous besoin pour réaliser cette action? (Ici, on peut définir les rôles et les responsabilités de chacun).

Obstacles? Quels pourraient être les obstacles que nous allons rencontrer pour réaliser notre activité et comment pouvons-nous planifier des solutions à l'avance?

Demandez à plusieurs enfants de récapituler en s'appuyant sur les doigts de la main (et/ou sur la petite chanson aide-mémoire). Passez ensuite à l'exercice pratique.

Choix d'une activité à réaliser et préparation d'un plan d'action

Durée: 60 minutes environ.

Répartissez les enfants en groupes de 4 ou 5 personnes. Chaque groupe doit réfléchir à une activité de sensibilisation contre le travail des enfants dans l'agriculture et répondre aux cinq questions.

Donnez-leur 30 minutes pour réaliser cette activité.

Ensuite demandez aux groupes de présenter leur projet d'activité devant les autres enfants. Vous devez choisir une activité à réaliser collectivement.

Animez une discussion démocratique et positive autour des activités et proposez aux enfants de faire leur choix en tenant compte de quelques critères simples, par exemple:

1. «Est-ce que les 5 questions sont bien couvertes par cette activité?» (Elles doivent l'être).
2. «Est-ce que cette activité est réaliste?» (Elle doit l'être).
3. «Est-ce que cette activité est coûteuse?» (Elle ne doit pas l'être).
4. «Est-ce que tout le monde peut participer à cette activité?» (C'est important que ce soit une activité où tout le monde puisse participer, aussi bien les garçons comme les filles, les jeunes comme les aînés. Par exemple si l'une des activités proposées est une activité

traditionnellement réalisée par les garçons ou les hommes, amenez les enfants à s'orienter vers une activité mixte où les filles et les femmes peuvent prendre les responsabilités à part égale).

Évaluation: Le mime des opinions

Durée: 10 minutes environ.

Formez un cercle avec les enfants.

Demandez à un enfant de venir au centre du cercle. Vous allez poser une question. Il devra répondre à votre question avec un mime (une imitation). Après 10 secondes, l'enfant qui était à sa droite dans le cercle devra participer au mime en corrigeant ou en s'intégrant à l'action du premier enfant participant pour exprimer sa propre opinion. Après 5 secondes un troisième enfant participera de la même manière. L'exercice continuera jusqu'à ce qu'un quart du groupe participe au centre du cercle (par exemple si vous avez un groupe de 20 enfants, arrêtez-vous quand vous aurez 5 participants dans le cercle).

Posez la première question: «Quel est le moment qui vous a amusé le plus dans la séance d'aujourd'hui?»

Quand un quart des enfants a fait son mime, arrêtez l'exercice et demandez aux enfants: «Êtes-vous d'accord?»

Si non, discutez-en, et puis continuez.

Si oui, continuez directement l'exercice avec une deuxième question (cette fois, le premier participant à mimer sera celui qui, dans le cercle, était à droite du dernier participant de la phase précédente). La deuxième question sera: «Quelle est la chose la plus intéressante que vous ayez découverte aujourd'hui?»

Quand le deuxième quart des enfants a fait son mime, arrêtez l'exercice et demandez au reste du groupe: Êtes-vous d'accord?

Si non, discutez-en, et puis continuez.

Si oui, continuez directement l'exercice avec une troisième question: «Quelle est la chose que vous auriez faite différemment dans cette séance?»

Quand le troisième quart des enfants a fait son mime, arrêtez l'exercice et demandez au reste du groupe: Êtes-vous d'accord?

Si non, discutez-en, et puis continuez.

Si oui, continuez directement l'exercice avec une quatrième et dernière question: «Qu'est-ce que je ferai avec ce que j'ai appris aujourd'hui?»

Quand le dernier quart des enfants a fait son mime, arrêtez l'exercice et demandez au reste du groupe: Êtes-vous d'accord?

Finalisez la discussion, remerciez les enfants pour leur évaluation et clôturez la séance.

Brise-glace final

(Voir la liste dans les annexes.)



Séances supplémentaires

Séance supplémentaire n° 10 A: Ma communauté est-elle concernée par le travail des enfants dans l'agriculture?



Important

Cette séance est destinée au [niveau 2] uniquement.

Ce dont vous aurez besoin

- ✓ Des objets ou des produits du quotidien qui peuvent avoir été fabriqués au moins en partie par des enfants (barres chocolatées ou chocolat en poudre, maïs, café, thé riz, sucre, téléphone portable, bague de fiançailles, etc.). Il faudrait autant d'objets ou de produits que des participants (y compris vous-même).

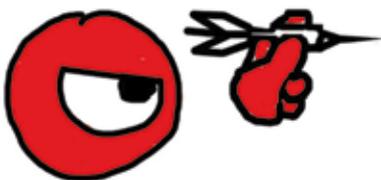
Durée recommandée

45 à 60 minutes environ.

Objectif de cette séance

Identifier, explorer et qualifier les relations que les enfants eux-mêmes (et leur communauté ou la société) entretiennent avec le travail des enfants.

Résultat attendu



Les participants réalisent qu'ils sont tous concernés directement par le travail des enfants et entament un processus critique concret par rapport au travail des enfants et les chaînes de production.

Résumé de la séance

Compétition de vente

Activité où l'on comprend l'importance de chaînes de production libres du travail des enfants.

Durée: 25 minutes environ.

L'origine des produits et le fonctionnement des chaînes de production

Discussion et transmission d'informations autour de l'origine des produits et du travail des enfants dans les chaînes de production. Menez la discussion et utilisez comme exemple la chaîne de production du coton.

Durée: 15 minutes environ.

Évaluation: La boule de neige

Durée: 5 minutes environ.

Script de la séance

Introduction à lire avant de commencer

Le travail des enfants se trouve dans la production de nombreux produits que nous consommons ou utilisons quotidiennement. Bien que la plupart du travail des enfants se trouve dans la production de biens pour le marché domestique, il se trouve aussi dans la production de biens pour l'exportation.

Le travail des enfants a tendance à être concentré dans les différents secteurs de l'économie rurale et informelle, très loin de la portée des services d'inspection du travail et là où les organisations d'employeurs et des travailleurs sont souvent faibles ou absentes. Ainsi, alors que les situations de travail des enfants ne se trouvent pas souvent dans les "fournisseurs de premier rang" (avec qui les entreprises d'exportation ont une relation contractuelle directe), lorsque ces entreprises sous-traitent la production à des entreprises non réglementées et informelles cela devient davantage probable que ces sous-traitants soient concernés par des situations de travail des enfants.

Il y a une reconnaissance largement acceptée que les entreprises ont la responsabilité de veiller à ce qu'il n'y ait pas de travail des enfants dans leurs produits. En 1977, l'OIT a adopté une Déclaration sur la responsabilité sociale de l'entreprise multinationale (qui s'applique en fait à toutes les entreprises)³⁷. La Déclaration stipule clairement que toutes les entreprises doivent respecter la législation nationale et contribuer à la réalisation des principes et droits fondamentaux au travail, y compris l'élimination du travail des enfants. En 2011, les Nations

³⁷ Visitez la page web de la «Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail»: www.ilo.org/declaration/lang--fr/index.htm.

Unies ont approuvé un ensemble de Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme³⁸. Les principes directeurs précisent les obligations des états à protéger les droits de l'homme et la responsabilité des entreprises de respecter les droits de l'homme y compris le droit des enfants d'être libres du travail des enfants.

Préparation de la séance

Pour chacun des produits que vous aurez apportés, assurez-vous d'avoir assez d'informations pour les «vendre» auprès des enfants tout en donnant des informations relativement fiables.

Déroulement

Brise-glace introductif

(Voir la liste dans les annexes.)



Compétition de vente

Durée: 25 minutes environ.

Organisez une petite compétition de vente entre les enfants. Demandez-leur de se regrouper par deux ou trois. Dans chaque groupe, il doit y avoir un vendeur et un (ou deux) acheteurs (clients).

Faites-les tirer au sort les produits que vous avez apportés et que les vendeurs doivent essayer de faire acheter à leurs clients.

Ensuite prenez à part les vendeurs et expliquez-leur qu'ils doivent essayer de vendre leurs produits sans dire qu'ils comportent en partie des éléments qui sont le résultat du travail des enfants.



Puis prenez à part les acheteurs et demandez-leur de questionner autant que possible le vendeur au sujet de la provenance des composants du produit qu'il va essayer de vendre.

Les groupes vont jouer leur rôle chacun à leur tour. Puis, tous les enfants choisiront ensemble à la fin quel vendeur a été le plus convainquant pour vendre son produit sans faire référence au fait que le produit provient, en partie, du travail des enfants. Tous les enfants choisiront ensemble aussi quel a été l'acheteur le plus méfiant!

³⁸ ONU: *Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme - Mise en oeuvre du cadre de référence «protéger, respecter et réparer» des Nations Unies*, New York et Genève, 2011. Disponible à: www.ohchr.org/Documents/Publications/GuidingPrinciplesBusinessHR_FR.pdf.

Menez ensuite une petite investigation critique et demandez si les vendeurs peuvent avoir une chance de vendre leurs produits s'ils disent que des enfants y ont travaillé, qu'ils l'en font parfois en prenant des risques et en travaillant dans des conditions dangereuses, pour fabriquer les composants. Parfois en effet, il faut se poser des questions sur la provenance de ce qu'on achète, parce qu'on nous cache souvent certaines informations!

Écoutez leurs réponses des enfants, puis résumez: «Mon tee-shirt, mon ordinateur, mon ballon de foot, le téléphone de ma mère, peuvent avoir été fabriqués à partir de produits au moins en partie réalisés par des enfants. Il est très possible que mon chocolat provienne de plantations où les enfants travaillent, que ma pâte à tartiner soit faite avec des noisettes qui ont été ramassées par des enfants qui n'ont pas été à l'école pendant toute la période du ramassage.... C'est important que nous soyons avisés quant à la provenance des produits que nous utilisons ainsi qu'à leur processus de production.»

L'origine des produits et le fonctionnement des chaînes de production

Durée: 15 minutes environ.

Demandez: «À votre avis est-ce que les entreprises (locales, nationales et internationales) peuvent assurer que le travail des enfants ne soit pas utilisé dans la production de nourriture, de boissons et d'habits, et tout autre produit qu'ils produisent?»

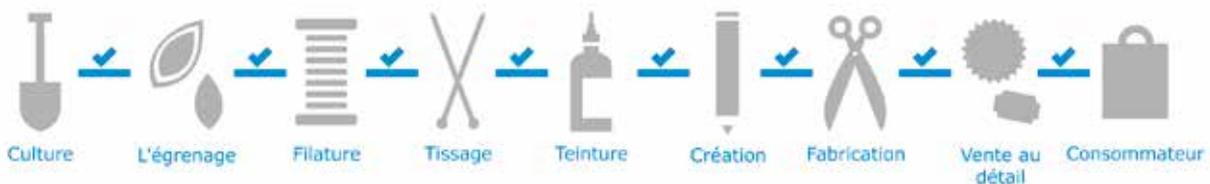
Écoutez les réponses des enfants, puis donnez les éléments d'information suivants.

Les entreprises du secteur de l'agriculture ou de l'alimentation peuvent influencer d'une manière positive ou négative le recours au travail des enfants dans l'agriculture car elles jouent un rôle important dans la détermination de ce qui doit être produit et dans quelles conditions de travail. Souvent, les supermarchés achètent leurs produits directement aux agriculteurs, en fixant les prix et les conditions de travail, ainsi que la façon dont les cultures et le bétail doivent être produits. Si les agriculteurs sont tenus de produire à très faible coût, la pression pour réduire les coûts de main d'œuvre peut mener à recourir au travail des enfants, car les enfants reçoivent une rémunération équivalente à une fraction de ce que reçoivent les adultes. En effet, dans la plupart des cas les petites entreprises familiales qui utilisent le travail des enfants le font parce qu'ils n'ont pas les moyens d'employer des adultes et des jeunes dans les conditions d'un travail décent.

Il y a une prise de conscience croissante au sujet du travail des enfants parmi les consommateurs. Au cours de ces dernières années il y a eu un accroissement important et rapide de l'intérêt porté à ce que l'on nomme «la responsabilité sociale des entreprises». Les secteurs ou associations industriels et/ou des entreprises ont introduit des codes de conduite et des initiatives à caractère volontaire par lesquels ils s'engagent à améliorer les conditions environnementales, sociales et de travail dans lesquelles leurs produits sont fabriqués et vendus. Ne pas recourir au travail des enfants est l'une des conditions clés comprise dans ces codes de conduite. Le défi est de savoir comment s'assurer que ces politiques d'entreprise soient mises en œuvre.

Introduisez la notion de chaîne de production. Expliquez qu'une chaîne de production consiste en la séquence d'activités et procédés impliqués dans la production et distribution d'un produit, par exemple, de la production de fèves de cacao à la vente de la tablette de chocolat. Avec la mondialisation, les chaînes de production impliquent des travailleurs, petits producteurs et des entreprises à travers le monde. Les entreprises multinationales ont des chaînes de production de plus en plus complexes car elles achètent des matières premières et vendent leurs produits dans de nombreux pays.

Donnez un exemple de la chaîne de production du coton:



Source: Cotton Connect, visit: www.cottonconnect.org.

Culture	L'égrenage	Filature	Tissage	Teinture	Création	Fabrication	Vente au détail	Consommateur
Culture et récolte du coton	Séparation des fibres de la graine et d'autres déchets	Opération de peignage et de filature	Tissage ou tricotage de fil en tissu	Teinture ou impression et finition du tissu	Concevoir le produit final	Conversion du tissu en produit final	Vendre le produit au consommateur	Acheter et utiliser le produit

Demandez aux enfants dans quels processus ou activités les enfants pourraient être impliqués à différentes étapes de la chaîne de production. Expliquez que pour les entreprises, cela peut être difficile de veiller à ce que le travail des enfants ne soit pas utilisé à aucun stade de leur chaîne de production car les entrepreneurs auxquels ils achètent peuvent sous-traiter tout ou partie de leur production à une autre société, qui à son tour, peut sous-traiter à une autre. Ceci arrive souvent quand le prix payé à l'entrepreneur est faible, ou les délais de livraison pour les produits sont déraisonnablement courts ou lorsque des modifications de dernière minute sont faites à des commandes.

Les principaux problèmes se posent au bas de la chaîne, où le travail peut être fait dans de petits ateliers ou des domiciles. Ce travail est souvent non réglementé et informel, en particulier s'il s'agit des entreprises familiales dont les travailleurs sont payés très peu et par pièce produite, alors pour essayer d'augmenter le revenu familial, les enfants travaillent aux côtés de leurs parents.

Concluez en expliquant que les entreprises multinationales ont l'obligation de respecter les lois nationales sur le travail des enfants, et, lorsque celles-ci sont insuffisantes, voire inexistantes, ils ont l'obligation de respecter les normes internationales sur le travail des enfants.

Il est également dans l'intérêt des entreprises de respecter les droits de l'homme, y compris le droit des enfants à être libre du travail des enfants. Il est largement reconnu que le respect des droits de l'homme conduit à une productivité plus élevée, empêche la concurrence déloyale et évite les coûts financiers impliqués dans la réparation de l'image de l'entreprise auprès de consommateurs suite à des abus avérés.

Évaluation: la boule de neige

Durée: 5 minutes environ.

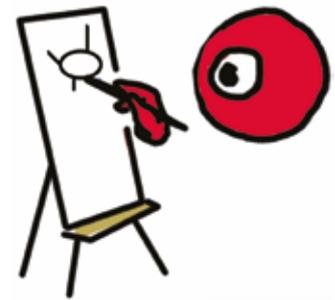
Demandez aux enfants d'écrire sur un papier 5 mots (ou de faire 5 dessins) qui représentent la séance d'aujourd'hui.

Le premier mot (ou dessin) décrit leur opinion du contenu.

Le deuxième mot décrit la technique (les jeux, la pédagogie, etc.).

Le troisième mot décrit l'organisation (matériels, emploi du temps).

Le quatrième mot décrit l'atmosphère.



Ils devront écrire un cinquième mot sur une feuille séparée. Ce cinquième mot décrit les sensations personnelles de l'enfant. Donnez-leur 10 minutes pour faire cet exercice.

Une fois l'exercice terminé, demandez aux enfants de se mettre en groupe de deux. Expliquez ensuite la tâche suivante: ils devront choisir parmi leur deux mots (ou leurs deux dessins) quel est celui qui est le plus représentatif pour chaque catégorie (ça pourrait être le mot d'un enfant aussi bien qu'un nouveau mot ou dessin). Donnez-leur 5 minutes pour cet exercice.

Une fois qu'ils ont terminé, demandez à chaque groupe de se réunir avec un autre groupe pour former un groupe de quatre et répétez l'exercice. Continuez à grouper les groupes entre eux, en ajoutant les groupes existants jusqu'à ce que vous n'ayez plus que deux groupes. À cette étape, demandez aux deux groupes de partager publiquement leur choix final en mots (ou dessins) et d'expliquer pourquoi ils ont choisi ces mots.

La discussion vous permettra d'avoir une vision de la manière dont le groupe a vécu la séance et permettra aussi aux enfants de s'exprimer et de construire ensemble une opinion commune.

Brise-glace final

(Voir la liste dans les annexes.)



Séance supplémentaire n° 10 B: Ma communauté est-elle concernée par le travail des enfants dans l'agriculture?



Important

Cette séance est destinée au [niveau 2] uniquement.

Ce dont vous aurez besoin

- ✓ Prise de contact préalable avec les autorités locales pour mener une enquête communautaire dans le quartier le plus adéquat et relativement proche de votre classe habituelle.

Durée recommandée

Une demi-journée + une ou deux heures de compte-rendu et d'analyse dans une séance qui doit avoir lieu assez rapidement (idéalement le lendemain).

Objectif de cette séance

Identifier, explorer et qualifier les relations que les enfants eux-mêmes (et leur communauté ou la société) entretiennent avec le travail des enfants.

Attention!

Au besoin, vous pouvez diviser cette séance en trois parties: deux heures pour présenter et préparer l'enquête, une demi-journée pour réaliser l'enquête, puis deux heures pour le compte-rendu et l'analyse.



Résultat attendu



Les participants réalisent qu'ils sont concernés directement par le travail des enfants et entament un processus critique et concret par rapport au travail des enfants.

Résumé de la séance

Préparation d'une enquête communautaire

Durée: une demi-journée environ.

Évaluation de l'enquête et analyse des données

Durée: 2 heures environ.

Script de la séance

Préparation de la séance

La durée de cette séance est d'environ une demi-journée plus deux heures d'évaluation et d'analyse dans une séance ultérieure qui devra avoir lieu assez rapidement après l'enquête (idéalement le lendemain). Toutefois, si vous préférez, vous pouvez diviser cette activité en trois parties: deux heures pour présenter et préparer l'enquête, une demi-journée pour réaliser l'enquête, puis deux heures d'évaluation et d'analyse.

Assurez-vous auprès des autorités locales compétentes que vous aurez l'autorisation de déambuler dans le quartier de votre choix avec votre groupe pour poser des questions aux habitants. Donnez-leur un aperçu des questions que vous comptez poser.

Soyons clairs, l'objectif de cette enquête communautaire n'est pas d'obtenir des résultats scientifiques parfaitement représentatifs, mais de donner à votre groupe un exemple concret afin de mener une réflexion critique sur le travail des enfants.

Préparation pratique

Une enquête communautaire, c'est quoi?

C'est une sorte de sondage qui permet d'obtenir des informations sur un sujet précis dans une communauté (un quartier, un village, une communauté rurale, etc.). Une enquête communautaire peut avoir pour objet la santé communautaire, l'économie, l'environnement, entre autres. Dans notre cas, elle sera très simple: 3 ou 4 questions au maximum pour une vingtaine de personnes interrogées en moyenne par un groupe de 15 participants.

Pourquoi mener l'enquête?

Pour savoir si et comment notre communauté est concernée par le travail des enfants; et pour préparer une action de sensibilisation communautaire sur le travail des enfants.

Où mener l'enquête?

Choisissez un quartier, une commune, un district plutôt densément peuplé avec une population diverse, si possible.

Assurez-vous de répartir bien à l'avance les rues ou les concessions entre les groupes d'enfants, pour que deux groupes n'interrogent pas les mêmes personnes.

Quand?

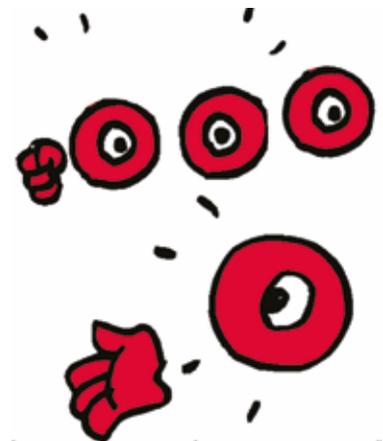
Si possible, déployez-vous dans le quartier choisi à un moment de la journée où différentes personnes-cibles sont présentes. Peut-être pouvez-vous d'abord enquêter auprès de certaines personnalités et leaders qui seront disponibles pendant l'après-midi (autorités locales, personnel de santé, leaders religieux, commerçants, etc.), et puis en fin d'après-midi vous pourrez interroger des ménages (pères et mères de familles rentrés du travail, enfants après l'école, enseignants, etc.).

Comment?

Vous pouvez faire des groupes de trois enfants dans lesquels vous répartissez les rôles ou bien organisez un roulement: l'enfant n° 1 prend des notes (il doit donc savoir écrire), l'enfant n° 2 pose les questions puis l'enfant n° 3 écoute et est un renfort pour l'enfant n° 2.

Préparez une petite phrase de présentation de votre enquête, il faudra la dire à chaque personne que vous allez interroger. Par exemple:

«Bonjour, je m'appelle.... Je suis actuellement une formation sur le travail des enfants et je réalise une petite enquête à ce sujet dans notre communauté. Les résultats de cette enquête resteront tout à fait confidentiels, nous allons seulement les analyser en groupe dans notre classe. Je ne vais pas noter votre nom de famille, mais seulement les informations que vous allez me donner. Cela ne vous prendra pas plus de 10 minutes. Est-ce que vous êtes d'accord pour participer? Est-ce que vous avez des questions?»



Donnez aux enfants les règles de base suivantes et assurez-vous qu'ils sont d'accord pour les suivre: être aimables, ne pas déranger, être respectueux des personnes rencontrées, noter les informations telles qu'elles sont données par la personne interrogée et ne pas chercher à donner son propre avis sur la question, remercier les personnes pour le temps qu'elles nous ont accordé.

Ayez des objectifs réalistes: par exemple, si vous avez un groupe de 15 enfants, vous pouvez faire 5 groupes de 3 enfants. Si vous disposez de deux ou trois heures pour réaliser l'enquête dans une même zone, vous pouvez estimer 4 ou 5 personnes interrogées par groupe, soit 20 à 25 personnes interrogées au total.

Enfin, gardez bien en tête que ces interviews sont avant tout un exercice et non pas une enquête d'un organisme international!

Qui interroger?

Des leaders: représentants de l'État et de l'administration, des leaders religieux et communautaires, des enseignants, le personnel de santé, etc.

Des personnes de la communauté tels que: les pères et mères de famille, les travailleurs dans l'agriculture, les commerçants, les jeunes, etc.

Et toute personne que vous trouverez utile.

Et après?

C'est à vous de voir selon votre groupe comment vous voulez analyser toutes les réponses obtenues. Vous pouvez faire l'évaluation et l'analyse lors d'une séance ultérieure qui devra avoir lieu assez rapidement après l'enquête, afin que l'évaluation soit «à chaud» (voir: «Évaluation de l'enquête et analyse des données – et après?»).

Déroulement

Brise-glace introductif

(Voir la liste dans les annexes.)



Si vous avez suivi d'autres séances du module SCREAM sur le travail des enfants dans l'agriculture, demandez aux enfants de rappeler quels étaient les thèmes de ces autres séances et ce qu'ils y ont appris.

Préparation d'une enquête communautaire

Durée: une demi-journée environ.

Organisez des groupes de 4 ou 5 enfants et demandez-leur de réfléchir à des questions à poser dans une enquête communautaire en identifiant d'abord ce qu'ils veulent savoir.

Demandez-leur de se limiter à 10 questions maximum.

Proposez-leur de poser des questions à la fois sur les faits (Est-ce que notre communauté est directement concernée par le travail des enfants, et comment?) et aussi sur ce que pensent les gens (Est-ce qu'ils pensent que le travail des enfants est une bonne chose? S'ils le pensent en effet, cela donnera une indication utile sur le travail à mener en termes de sensibilisation communautaire à l'avenir.).

Par exemple:

On veut savoir...

Si notre communauté est directement concernée par le travail des enfants dans l'agriculture,

alors on demande:

«Connaissez-vous des enfants qui travaillent dans l'agriculture? Un peu, beaucoup?»

Si la réponse est oui on peut aussi demander:

«Est-ce que des enfants que vous connaissez ont déjà eu des accidents? Quels types d'accident?»

«Est-ce que ces enfants que vous connaissez et qui travaillent dans l'agriculture, travaillent toute la journée? Est-ce qu'ils ont le temps d'aller à l'école?»

...

On veut savoir...

Ce que les membres de notre communauté pensent du travail des enfants,

alors on demande:

«Est-ce que vous savez ce que c'est que le travail des enfants?»

«Est-ce que vous pouvez citer des risques qui concernent les enfants qui travaillent dans l'agriculture?»

«Que pensez-vous du fait que des enfants travaillent dans l'agriculture aujourd'hui?»

...

On veut savoir...

Pourquoi les enfants travaillent-ils dans l'agriculture?

Alors on demande:

«Pourquoi pensez-vous que les enfants sont utilisés pour certaines tâches dans l'agriculture?»

«Pourquoi les familles font participer leurs enfants dans les activités agricoles?»

«Pourquoi pensez-vous que les employeurs engagent des enfants?»

...

Donnez-leur 15 à 20 minutes.

Ensuite, demandez aux groupes de présenter leurs questions publiquement devant tous les enfants.

Tous ensemble, faites le tri en rassemblant les questions qui paraissent semblables et sélectionnez une série de 6 à 7 questions (au maximum) à poser aux personnes interrogées. Ces questions peuvent varier selon les cibles. Vous pouvez poser des questions spécifiques au personnel de santé: «Quelles peuvent être les conséquences du travail des enfants sur leur santé?»; et aux autorités locales: «Que dit la loi sur le travail des enfants?», etc.

Écrivez les questions sur le tableau ou sur une grande feuille de papier.

Numérotez les questions, ce sera plus simple pour les preneurs de note de noter les numéros des questions plutôt que toute la question.

Expliquez ensuite aux enfants comment va se dérouler l'enquête (voir plus haut la section «Préparation pratique») et proposez-leur d'avancer également des suggestions en vue d'une bonne organisation de l'enquête.

Organisez ensuite un entraînement.

Demandez à deux groupes de 3 enfants de jouer les enquêteurs, et au reste des enfants de jouer les personnes à interroger.

Ils doivent: se présenter, présenter les membres du groupe, expliquer la raison de leur présence, demander si la personne est bien d'accord de participer, et enfin poser les questions.

Dans l'entraînement demandez à un groupe de faire ce qu'il ne faut pas faire (arriver chez des gens sans se présenter, demander si on peut manger quelque chose, trouver que la femme du chef de ménage est très belle, s'asseoir très mal et se mettre trop à l'aise, répondre à la place des gens, etc.).

À la fin de chaque interview, demandez aux enfants de la commenter en commençant d'abord par les points positifs, puis en formulant des critiques en disant «Je propose d'améliorer ceci...».

Au besoin, faites passer tous les enfants dans le rôle de l'enquêteur qui pose les questions.

Puis... démarrez!

Enquête communautaire

Menez l'enquête!

Évaluation de l'enquête et analyse des données – et après?

Durée: 2 heures environ.

Préparation de cette séance de suivi: demandez aux enfants de venir avec les notes prises pendant l'enquête.

Cette activité d'évaluation et d'analyse des données doit idéalement avoir lieu très rapidement après l'enquête afin que les souvenirs soient encore frais.

Demandez aux groupes qui ont mené l'enquête de se mélanger avec les membres des autres groupes tout en gardant 3 membres par groupe et les 3 rôles différents, à savoir: celui qui pose les questions, le preneur de notes et le renfort.

Donnez-leur 15 minutes pour qu'ils créent ces nouveaux groupes de 3 et pour qu'ils proposent un résumé de ce qu'ils ont fait. Dans ces groupes, afin de cadrer l'exercice, proposez-leur de répondre aux 3 questions suivantes:

- «Qu'est-ce que nous avons ressenti pendant l'enquête?» (Est-ce que ce que nous avons fait était important et pourquoi?)
- «Est-ce que les questions que nous avons posées étaient globalement intéressantes?»
- «Est-ce que nous pouvons tirer des enseignements des réponses que nous avons obtenues?»

L'objectif de leur poser ces questions est de limiter l'évaluation de l'enquête à des observations de fond, et de ne pas se concentrer sur les obstacles que les groupes ont forcément rencontrés ou sur des histoires particulières.

Demandez-leur ensuite de présenter leurs réponses devant tous les enfants. À chaque présentation demandez aux autres enfants de réagir.

Passez ensuite à l'analyse des réponses question par question.

Demandez au groupe quelles ont été les réponses pour la question n° 1 et analysez ensemble ces réponses.

Si la question n° 1 était par exemple «Connaissez-vous des enfants qui travaillent dans l'agriculture? Un peu, beaucoup?», demandez:

- «Est-ce qu'une tendance se dégage?»
- «Est-ce qu'il y a des réponses particulièrement notables?» (Par exemple, quelqu'un a dit qu'à quelques kilomètres d'ici il y a une plantation avec beaucoup d'enfants travailleurs).
- «Est-ce qu'on peut dire que nous sommes concernés par le travail des enfants et comment?»

Prenez note.

Analysez ensuite les questions suivantes selon la même méthodologie.

Une fois toutes les réponses analysées, essayez de tirer des points forts de toutes les informations collectées. Que peut-on remarquer de particulier dans notre communauté à propos du travail des enfants dans l'agriculture? Est-ce que nous avons appris des choses que nous n'avions pas anticipées?

Enfin demandez: «Si nous devons mener une activité de sensibilisation communautaire auprès de notre communauté, à votre avis, quels sont les points qu'il faudrait nécessairement aborder dans cette activité?»

Écoutez et notez les réponses des enfants.

Note

Après cette séance, peut-être serait-il utile que vous rendiez visite (avec la classe, avec des représentants de la classe?) aux différentes autorités locales afin de leur rendre compte de ce que vous avez récolté comme informations lors de votre enquête (tout en respectant bien sûr la confidentialité des personnes ayant participé). Vous pouvez aussi organiser un petit événement (exposition, conférence de presse...) autour de ces résultats, ou bien les présenter à l'occasion d'un événement de sensibilisation communautaire (voir Séance n° 9: Agir dans notre communauté).

Annexes

Les brise-glace du module

Awanagana

Les enfants doivent répéter les mimiques et les mots de l'animateur, un peu absurdes et drôles: Awanagana si (les enfants répètent le plus fort possible: Awanagana si!) Awanagana no (les enfants répètent le plus fort possible: Awanagana no!), et ainsi de suite pour: Awanagana si no si, Awanagana no si no, Che Samba, Che rumba, Turpanipa le pere, Oh yeah!

Les chevaux

L'animateur, assis, imite le bruit d'une course de chevaux en frappant ses cuisses avec ses paumes (au pas: il frappe doucement, au trot: il frappe plus vite et au galop: il frappe à toute vitesse). Il peut aussi mimer un cheval qui saute un obstacle (il joint les mains en faisant un bruit particulier) ou un cheval qui franchit un gué (il peut faire «plouf!») ou un cheval qui se cabre (il peut se lever en agitant ses mains devant lui). Une fois que les enfants ont compris, l'animateur leur demande d'imiter exactement tout ce que le cheval fait. Au bout d'une minute l'animateur demande à un autre enfant de devenir le cheval, et alors c'est cet autre enfant que le groupe d'enfants suit, jusqu'à ce qu'un nouvel enfant devienne à son tour le cheval, et ainsi de suite.

Tchi-tchi-tcha

Tout le groupe se met en cercle bras-dessus bras-dessous et l'animateur commence à chanter «tchi tchi tcha» avec un rythme de rumba et en balançant les jambes. Les enfants doivent imiter ses gestes: balancer les jambes, faire un tour sur eux-mêmes, taper dans leurs mains, etc.

Le jeu du dragon

Formez des groupes de 3 ou 4 enfants. Les membres de chaque groupe se tiennent par les épaules. Le premier de l'équipe (la tête du dragon) doit arriver à rattraper le dernier d'une autre équipe (la queue du dragon), et la queue du dragon essaie de ne pas se faire attraper. Lorsque le premier d'une équipe arrive à attraper le dernier d'une autre équipe, le dernier de l'autre équipe se détache de son dragon et devient donc le premier de l'équipe qui l'a attrapé.

Le roi du Japon

Ce petit brise-glace est basé sur l'inversion des rôles entre les filles et les garçons. L'animateur crie: «Attention, faites très attention!», et tout le monde doit répéter «Attention, faites très attention!» Ensuite l'animateur dit: «Le voilà le roi du Japon!» et tout le monde répète «Le voilà, le roi du Japon!» Ensuite tous les garçons chantent «lalalala, lalala lalalalala» avec une voix grave et des gestes très virils pour montrer leur «force» au roi du Japon. Puis on demande aux filles d'arriver dans le groupe en faisant des gestes très gracieux pour montrer leur «féminité» au roi du Japon. Ensuite l'animateur crie à nouveau «Attention, faites très attention!», et tout le monde répète encore «Attention, faites très attention!» Ensuite l'animateur dit encore: «Le voilà le roi du Japon!» et tout le monde répète encore «Le voilà, le roi du Japon!» mais cette fois-ci on inverse les rôles: ce sont les filles qui chantent avec la voix grave et des gestes virils, et puis ensuite les garçons qui dansent en faisant des gestes gracieux... Et on rit, et le roi du Japon nous remercie!

Tagnes-tagnes-tagnes

On se met tous en cercle, bras-dessus bras-dessous, et on chante: «Nous sommes les tagnes, tagnes, tagnes, nous descendons des montagnes, si tu veux venir avec nous tu dois faire comme ça...» et à chaque fois l'animateur propose un geste collectif: «Levez la tête, tête, tête», «Bougez vers la gauche, gauche, gauche», «Levez le pied droit, droit, droit», «Agitez les épaules, paules, paules»... et à un moment l'animateur décide que c'est le chaos! Tous les enfants doivent passer de l'autre côté du cercle et refaire le jeu.

Annexes de la Séance n° 1

Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant

Version adaptée aux enfants

Chaque enfant a des droits et devrait être en mesure de les exercer. Ces droits sont énumérés dans la convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Presque tous les pays ont officiellement accepté de défendre ces droits. Tous les droits sont liés entre eux, et ils sont tous aussi importants les uns que les autres. Tout adulte doit toujours agir dans l'intérêt supérieur de l'enfant en lui fournissant des soins de base et une protection contre les dangers. À mesure que tu grandis, ta responsabilité de faire des choix et d'exercer tes droits augmente.

Article 1 - Toute personne de moins de 18 ans a les droits énumérés dans la convention.

Article 2 - Chaque enfant a ces droits, peu importe qui il est, où il vit, qui sont ses parents, qu'il soit un garçon ou une fille, qu'il soit pauvre ou riche ou qu'il souffre d'un handicap, et quelles que soient sa langue, sa religion ou sa culture. Sans distinction et en toute circonstance, chaque enfant doit être traité avec justice.

Article 3 - Tous les adultes doivent faire ce qui est le mieux pour toi. Quand les adultes prennent des décisions, ils doivent toujours penser à la façon dont elles vont affecter les enfants.

Article 4 - Le gouvernement a la responsabilité de s'assurer que tes droits sont respectés. Il doit aider tes parents à protéger tes droits et à créer un environnement qui te permette de grandir et de développer ton potentiel.

Article 5 - Ta famille a la responsabilité de t'aider à apprendre à exercer tes droits et de s'assurer que tes droits sont respectés.

Article 6 - Tu as le droit de vivre.

Article 7 - Tu as droit à un nom, et ce nom doit être reconnu officiellement par le gouvernement. Tu as le droit d'avoir une nationalité (le droit d'appartenir à un pays).

Article 8 - Tu as le droit d'avoir une identité — un document officiel qui reconnaît qui tu es. Personne ne peut te l'enlever.

Article 9 - Tu as le droit de vivre avec tes parents, à moins que cela ne te nuise. Tu as le droit de vivre dans une famille qui s'occupe de toi.

Article 10 - Si tu ne vis pas dans le même pays que tes parents, tu as le droit d'être avec eux.

Article 11 - Tu as le droit d'être protégé contre l'enlèvement.

Article 12 - Tu as le droit d'exprimer ton opinion et tes idées, et les adultes doivent t'écouter avec attention.

Article 13 - Tu as le droit d'être informé et de partager ce que tu penses avec les autres, en parlant, en dessinant, en écrivant ou de toute autre manière, tant que cela ne blesse pas les autres ou ne les offense pas.

Article 14 - Tu as le droit de choisir ta religion et tes croyances. Tes parents doivent t'aider à décider ce qui est bien et ce qui est mal, et ce qui est le mieux pour toi.

Article 15 - Tu as le droit de choisir tes amis, de te joindre à des groupes et de former des groupes, tant que cela ne nuit pas aux autres.

Article 16 - Tu as droit à ta vie privée.

Article 17 - Tu as le droit de savoir ce qui est important pour ton bien-être. La radio, les journaux, les livres, les ordinateurs, par exemple, doivent te transmettre cette information. Les adultes doivent s'assurer que l'information que tu obtiens n'est pas nuisible, et t'aider à trouver et à comprendre l'information dont tu as besoin.

Article 18 - Tu as le droit d'être élevé par tes parents, si possible.

Article 19 - Tu as le droit d'être protégé contre la violence et les mauvais traitements, physiques et psychologiques.

Article 20 - Tu as le droit qu'on s'occupe spécialement de toi et qu'on t'aide, si tu ne peux pas vivre avec tes parents.

Article 21 - Tu as le droit qu'on s'occupe de toi et qu'on te protège, si tu es adopté ou confié à d'autres personnes.

Article 22 - Tu as droit à une protection spéciale et à de l'aide si tu es un réfugié (si tu as été forcé de quitter ta maison ou si tu vis dans un autre pays), ainsi qu'au respect de tous les autres droits énumérés dans la convention.

Article 23 - Tu as droit à l'éducation et aux soins dont tu as besoin, si tu es handicapé, ainsi qu'au respect de tous les autres droits énumérés dans la convention, pour pouvoir vivre une vie harmonieuse.

Article 24 - Tu as droit aux meilleurs soins de santé possibles, à de l'eau potable, à des aliments nutritifs, à un environnement propre et sûr, à l'information qui peut t'aider à rester en bonne santé.

Article 25 - Si tu vis loin de chez toi ou si tu es confié à des personnes loin de chez toi, tu as le droit que tes conditions de vie soient examinées régulièrement. Il faut qu'on s'assure que ces conditions de vie sont appropriées à ta situation.

Article 26 - Tu as le droit d'être aidé par le gouvernement si tu es pauvre ou démuné.

Article 27 - Tu as droit à de la nourriture, à des vêtements, à un endroit sûr où tu peux vivre et recevoir les soins dont tu as besoin. Tu ne dois pas être désavantagé: tu dois pouvoir faire la plupart des choses que les autres enfants peuvent faire.

Article 28 - Tu as droit à une éducation de qualité. Tu dois pouvoir poursuivre tes études selon tes capacités.

Article 29 - L'éducation doit te permettre d'utiliser tes talents et tes aptitudes. Elle doit aussi t'aider à apprendre à vivre en paix, à protéger l'environnement et à respecter les autres personnes.

Article 30 - Tu as le droit d'avoir, ou de choisir, ta culture, ta langue et ta religion. Pour que ce droit soit respecté, les populations minoritaires et les populations indigènes ont besoin d'une protection spéciale.

Article 31 - Tu as le droit de jouer et de te reposer.

Article 32 - Tu as le droit d'être protégé contre le travail qui nuit à ta santé, à ton éducation ou à ta croissance. Si tu travailles, ayant atteint l'âge minimum, tu as le droit d'être employé dans de bonnes conditions, d'avoir des horaires de travail appropriés, d'être en sécurité et de recevoir un salaire raisonnable.

Article 33 - Tu as le droit d'être protégé contre l'usage des drogues et leur trafic.

Article 34 - Tu as le droit d'être protégé contre l'abus sexuel.

Article 35 - Personne n'a le droit de t'enlever ou de te vendre.

Article 36 - Tu as le droit d'être protégé contre toutes les formes d'exploitation (situation où l'on profite de toi).

Article 37 - Personne n'a le droit de te punir cruellement ou de te maltraiter.

Article 38 - Tu as le droit de vivre en paix et d'être protégé si tu vis dans une région en guerre. Les enfants de moins de 15 ans ne peuvent pas être forcés à participer à la guerre ni à être recrutés par l'armée.

Article 39 - Tu as le droit d'être aidé si tu es blessé, négligé ou maltraité.

Article 40 - Tu as droit à une aide juridique et à un traitement juste, dans un système judiciaire qui respecte tes droits.

Article 41 - Si les lois de ton pays protègent mieux tes droits que les articles de la convention, ces lois doivent être appliquées.

Article 42 - Tu as le droit de connaître tes droits! Les adultes doivent eux-mêmes les connaître et t'aider à les comprendre.

Articles 43 à 54 - Ces articles expliquent comment les gouvernements et des organisations internationales, comme l'UNICEF, continuent à travailler afin d'assurer que tous les enfants voient leurs droits respectés.

Adaptation du texte original avec la permission de l'UNICEF Canada.

Les symboles dessinés représentant les principaux droits de l'enfant

- 1 Le droit d'être soigné et de bénéficier des soins et traitements adaptés à l'âge



- 2 Le droit à l'éducation



- 3 Le droit d'être nourri, d'être habillé, logé et de grandir dans de bonnes conditions



- 4 Le droit d'avoir un nom et une nationalité



- 5 Le droit d'accéder à l'information, d'exprimer son avis et d'être entendu



- 6 Le droit d'être protégé contre toute forme de discrimination et le droit à une protection spéciale pour les enfants handicapés ou réfugiés



7 Le droit de jouer, de rire, de rêver



8 Le droit d'être protégé de la violence (psychologique, physique, sexuelle)



9 Le droit d'être protégé contre le travail qui nuit à la santé, à l'éducation et à la croissance de l'enfant. Si l'enfant a atteint l'âge minimum légal, il a le droit d'être employé dans de bonnes conditions, d'avoir des horaires de travail appropriés, d'être en sécurité et de recevoir un salaire raisonnable



Annexe de l'activité «Notre rêve pour demain»

Biographie de personnes célèbres et inspirantes

Leymah Gbowee

Le 7 octobre 2011, Leymah Gbowee apprend qu'elle vient d'être honorée par le Prix Nobel de la Paix. Elle dédie sa récompense aux femmes africaines et se réjouit que cette distinction reconnaisse «*le rôle crucial des femmes pour promouvoir la paix dans le monde*».

Née en 1972 dans une famille modeste du centre du Libéria, Leymah Gbowee s'installe à 17 ans à Monrovia, lorsque la première guerre civile éclate. Une guerre à laquelle succédera une autre, faisant de 1989 à 2003 près de 250 000 morts dans ce pays de quatre millions d'habitants. Après une formation de travailleuse sociale, la jeune femme accompagne les anciens enfants soldats et œuvre auprès des filles et des femmes violées par les miliciens. Elle arrive alors à la conclusion que «*si la société doit changer, ce sont les mères qui provoqueront ce changement*».

En 2002, Leymah Gbowee est à la tête du mouvement pacifiste «Women of Liberia Mass Action for Peace» (*Action de masse des femmes du Libéria pour la paix*). Quelques mois plus tard, celle que l'on surnomme la «guerrière de la paix» est à l'origine d'une «grève du sexe»: les femmes de toute confession religieuse se refusent aux hommes tant que les hostilités se poursuivent. Devant le succès de cette mobilisation, Charles Taylor, alors Président, est contraint d'associer les femmes du mouvement aux négociations de paix. Peu après, Leymah Gbowee rassemble des milliers de femmes à Monrovia pour une grande manifestation, décisive dans la chute du régime. À la fin des hostilités, Leymah Gbowee est nommée à la Commission Vérité et Réconciliation. Elle continue de mobiliser les femmes pour assurer leur participation aux élections de 2005. Depuis 2006, elle dirige l'organisation internationale «Women Peace and Security Network – Africa», basée au Ghana³⁹.

³⁹ Extrait du magazine belge *Axelle magazine*.

Wangari Muta Maathai

Née le 1^{er} avril 1940 et décédée le 25 septembre 2011 à Nairobi, Wangari Maathai est une biologiste kényane et une professeure d'anatomie en médecine vétérinaire. Elle est mieux connue pour son militantisme politique et écologiste. Le 8 octobre 2004, elle devient la première femme africaine à recevoir le Prix Nobel de la Paix pour «sa contribution en faveur du développement durable, de la démocratie et de la paix».

Maathai a fondé le «Green Belt Movement» (Mouvement de la ceinture verte) en 1977. Elle commence par planter sept arbres le jour de la Terre, pour honorer les femmes qui dirigent l'environnementalisme kényan. Ce mouvement, soutenu par les Kényanes à travers le pays, aura planté plus de 30 millions d'arbres en 16 ans, pour prévenir l'érosion du sol. Maathai est parfois affectueusement surnommée «Tree woman» (la femme des arbres)⁴⁰.

Malala Yousafzai

Malala Yousafzai est une militante pakistanaise du droit des filles à l'éducation. Elle est née le 12 juillet 1997.

Elle a vécu dans le Nord-Ouest du Pakistan, une zone proche de l'influence des talibans. Parce qu'elle milite pour pouvoir continuer à aller à l'école, elle est grièvement blessée dans une tentative d'assassinat le 9 octobre 2012. Elle a reçu plusieurs distinctions pakistanaises et internationales à la suite de ses prises de position courageuses alors que sa région était l'objet d'une lutte entre les talibans pakistanais et l'armée. En 2014, âgée de 17 ans, elle obtient le Prix Nobel de la Paix (co-lauréate avec Kailash Satyarthi), ce qui fait d'elle la plus jeune lauréate de l'histoire de ce prix⁴¹.

Kailash Satyarthi

Kailash Satyarthi, né en 1954 en Inde, est un militant indien pour le droit des enfants à être libres du travail des enfants et à aller à l'école. Il a fondé en 1980 l'association «Bachpan Bachao Andolan» (Mouvement pour sauver l'enfance). Il a sauvé de nombreuses familles et enfants de l'esclavage dans les usines où ils devaient travailler pour rembourser leur prêt. Il est devenu avocat du droit des enfants. Il est aussi à la tête de la «Global March Against Child Labor» (Marche mondiale contre le travail des enfants). En 2014, il a reçu le Prix Nobel de la Paix (co-lauréat avec Malala Yousafzai)⁴².

40 Source: Wikipedia.

41 Source: Wikipedia.

42 Source: Wikipedia.

Annexes de la Séance n° 2

Version des conventions n° 138 et n° 182 de l'OIT sur le travail des enfants destinée aux jeunes⁴³

Convention n° 138 de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et au travail, 1973

Il s'agit d'un pacte international, une promesse des pays pour abolir le «travail des enfants». Le travail des enfants est un travail que les enfants ne devraient pas faire parce qu'ils sont trop jeunes pour travailler ou – s'ils ont l'âge de travailler – parce qu'il est dangereux pour eux. Une fois que chaque État a accepté cette convention, il doit prendre l'engagement de la respecter et de l'appliquer en droit et en pratique.

Article 1 – L'État qui s'engage à mettre fin au travail des enfants au sein de son territoire doit faire en sorte qu'aucun enfant au-dessous de l'«âge minimum légal d'admission à l'emploi» ne soit envoyé au travail. L'âge minimum légal d'admission à l'emploi doit être compatible avec le développement physique et mental de l'enfant. La législation nationale doit graduellement et progressivement être réadaptée pour protéger les enfants.

Article 2 – L'État doit fixer un âge minimum légal d'admission à l'emploi et le communiquer à l'Organisation internationale du Travail. Quiconque n'a pas atteint cet âge minimum ne sera pas autorisé à travailler.

L'âge minimum devrait être normalement de 15 ans, ce qui est l'âge moyen de fin de l'enseignement obligatoire. Si les enfants de votre pays sont tenus d'aller à l'école jusqu'à 16 ans, par exemple, alors l'âge minimum devrait aussi être à 16 ans. Il existe une exception pour les «pays en développement», qui peuvent d'abord fixer l'âge minimum à 14 ans. Celui-ci peut ensuite être porté à 15 ans ou plus. Les pays industrialisés doivent fixer l'âge minimum à 15 ans (ou plus) dès le début.

Article 3 – Il est interdit aux enfants de moins de 18 ans d'effectuer des travaux dangereux, insalubres ou mauvais pour leur moralité (certaines personnes appellent cela des «travaux dangereux»). Le gouvernement doit discuter avec les syndicats et les organisations patronales et dresser une liste des travaux dangereux qu'un enfant ne devrait pas faire avant 18 ans.

Articles 4 et 5 – S'il s'agit d'un pays en développement, l'État peut exclure certains types de travaux ou de secteurs économiques dans l'application de la convention (mais pas les travaux dangereux), s'il explique pourquoi et s'il fournit des informations détaillées à ce sujet.

⁴³ Disponible à : www.ilo.org/ipecc/Informationresources/WCMS_IPEC_PUB_26036/lang--fr/index.htm. Ces textes ont été préparés afin d'expliquer aux jeunes le contenu des conventions de manière à ce qu'ils puissent le comprendre. Pour toute utilisation juridique ou officielle, veuillez consulter :
Convention n° 138 : www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:C138 ; Convention n° 182 : www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:C182.

Article 6 – Les enfants sont autorisés à travailler dans le cadre d'une école de formation professionnelle ou technique ou une autre institution. Les enfants sont autorisés à travailler à partir de l'âge de 14 ans, s'ils sont «apprentis» dans une entreprise pour apprendre un métier et si le gouvernement le permet et s'assure que les enfants sont bien protégés.

Article 7 – Les enfants sont autorisés à effectuer des «travaux légers» en dehors de l'école à partir de l'âge de 13 ans, si cela ne nuit pas au programme scolaire. Dans les pays en développement où l'âge minimum légal d'admission à l'emploi est de 14 ans, celui-ci peut être ramené à 12 ans.

Article 8 – Des règles nationales peuvent autoriser un enfant à travailler avant l'âge général de 15 ans dans le cadre de présentations artistiques (concerts, théâtres) ou spots publicitaires. Dans ce cas une autorisation ne peut être obtenue qu'après examen des conditions de travail, du nombre d'heures de travail, du type de présentations, etc.

Article 9 – L'État doit s'assurer que les personnes qui utilisent des enfants au travail sont punies. Il doit aussi s'assurer que les entreprises qui emploient des enfants en âge de travailler tiennent un registre dans lequel elles indiquent le nom et l'âge des enfants. Cela aide l'inspecteur gouvernemental à être sûr que les sociétés suivent les règles établies et n'autorisent pas les enfants à effectuer des travaux interdits.

Articles 10 à 18 – Ces articles expliquent aux gouvernements et aux organisations internationales les procédures légales.

Convention n° 182 de l'OIT sur les pires formes du travail des enfants, 1999

Il s'agit d'un pacte international, une promesse des pays pour éliminer le «travail des enfants». Le travail des enfants est un travail que les enfants ne devraient pas faire parce qu'ils sont trop jeunes pour travailler ou parce qu'il est dangereux pour eux. Une fois que chaque État a accepté cette convention, il doit prendre l'engagement de la respecter et de l'appliquer en droit et en pratique. Les mesures urgentes de protection des enfants sont donc considérées comme des obligations.

Article 1 – L'État qui ratifie cette convention prendra des mesures urgentes pour interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants.

Article 2 – Toute personne de moins de 18 ans est considérée comme un «enfant» aux termes de cette convention.

Article 3 – Par pires formes de travail des enfants, on entend ce qui suit:

- a) vendre ou acheter un enfant comme une chose, ou utiliser un enfant comme esclave ou soldat;
- b) utiliser un enfant à des fins sexuelles, par exemple dans la prostitution ou la pornographie;
- c) utiliser un enfant pour perpétrer un crime, par exemple un trafic de drogue, ou pour mendier;

d) le travail qui est dangereux, nocif pour la santé ou la moralité de l'enfant (aussi appelé «travaux dangereux»).

Article 4 – L'État doit dresser une liste des travaux dangereux qu'un enfant ne devrait pas faire. Il doit également trouver où il existe des travaux dangereux dans le pays et réexaminer la liste périodiquement. L'État doit le faire en consultation avec les syndicats et les organisations patronales.

Article 5 – L'État doit mettre en place un nouvel organisme, ou en choisir un déjà existant, pour vérifier et surveiller ce qui se fait pour mettre fin aux pires formes de travail des enfants. L'État doit le faire en consultation avec les syndicats et les organisations patronales.

Article 6 – L'État doit rédiger un «plan d'action» pour mettre fin aux pires formes de travail des enfants et mener les actions qui y figurent. L'État doit le faire en consultation avec les syndicats et les organisations patronales.

Article 7 – L'État doit s'assurer qu'il n'y a pas de pires formes de travail des enfants et punir ceux qui les exploitent.

Il doit aussi aider les enfants que l'on trouve dans les pires formes de travail des enfants, les sauver, les réhabiliter et faire en sorte qu'aucun autre enfant ne soit exploité; scolariser les enfants que l'on a sauvés, secourir les enfants dans des situations difficiles et aider en particulier les filles.

Article 8 – Les États doivent s'entraider pour mettre fin aux pires formes de travail des enfants.

Articles 9 à 16 – Ces articles expliquent aux gouvernements et aux organisations internationales les procédures légales.

Jeu d'images sur le travail des enfants

S'il est important pour vous d'illustrer des situations qui n'apparaissent pas dans cette sélection de photographies, vous pouvez notamment consulter la très riche galerie de photos de l'OIT⁴⁴ et demander les autorisations nécessaires pour obtenir leur version en bonne qualité. Les photos ici illustrées sont aussi disponibles sur le CD-Rom qui accompagne ce module.



Pendant la récolte de tabac, Ethel ne va pas à l'école et aide sa famille dans les champs. Ethel n'a que huit ans. Malawi, 2013 © OIT.



Enfants récoltants du café dans une plantation. Kenya, 2011 © OIT.



Jeune garçon essayant d'attraper des poissons à l'aide d'un filet. Mali, 2010 © OIT.



Fillette portant du fourrage pour le bétail. Rwanda, 2007 © OIT.



Jeune fille travaillant dans les champs. Malawi, 2013 © OIT.



Enfants travaillant dans les champs. Ethiopie, 2003 © OIT.

44 La galerie des photos du BIT est disponible à : www.ilo.org/dyn/media/mediasearch.search?p_lang=en.



Lourde charge pour une petite fille indigène dans les montagnes du nord au Viet Nam, 2010 © OIT/ Tran Quoc Dung.



Enfant berger, Cambodge, non datée © OIT.



Enfant travailleur dans une plantation d'huile de palme. Indonésie, 2004 © OIT/ Asrian Mirza.



Enfant travailleur des plantations. Philippines, 2004 © OIT/Joseph Fortin.



Travailleurs à domicile et leurs familles. Indonésie 2012 © OIT/ Ferry Latief.



Garçon en train d'aider son père pendant une pêche matinale. Viet Nam, 2012 © OIT/ Nguyen Ngoc Mai.



Jeune fille nettoyant une porcherie.
Pérou, 2010 © OIT.



Jeune garçon travaillant dans des champs de
canne à sucre. El Salvador, 2013 © OIT.



Travail agricole effectué par un enfant issu de la
communauté Mbya. Paraguay, 2011 © OIT.



Enfant travaillant dans une ferme familiale.
El Salvador, 2013 © OIT.



Jeune vendeuse de rue.
Bolivie, 2010 © OIT.



Enfants travaillant dans les champs.
Bolivie, 2014 © OIT/Rouzena Zuazo.



Enfants réfugiés syriens travaillant dans les champs. Liban, 2014 © OIT/Tabitha Ross.



Enfants réfugiés syriens travaillant dans les champs. Liban, 2014 © OIT/Tabitha Ross.



Enfants ramassent des cannes à sucre dans un champ, Nord de l'Iraq, 2011 © ILO/Apex Image.



Enfants travaillant dans un champ, Territoire palestinien occupé, 2011 © OIT/Apex Image.



Jeune berger fermier, Egypte, 2008 © OIT.



Travail dans les champs. Egypte, 2008 © OIT.



Enfant travaillant dans les champs.
Moldova, 2010 © OIT.



Garçon de cinq ans travaillant dans la production
de coton. Kirghizstan, 2007 © OIT.



Enfants travaillant à la récolte de cultures de
fruits. Tadjikistan, 2009 © OIT.



Fille de 12 ans travaillant dans un champ de
tabac. Kirghizstan, 2007 © OIT.



Fille vendant des légumes au marché.
Kazakhstan, 2007 © OIT.



Enfants travaillant dans des champs de tabac.
Kazakhstan, 2007 © OIT.

Annexes de la Séance n° 3

Liste de tâches habituelles, dangers, blessures et conséquences potentielles sur la santé dans l'agriculture⁴⁵

Tâches	Dangers	Blessures et conséquences potentielles sur la santé
Charges et transports des produits ou de l'eau	Charges lourdes	Déformation articulaire et osseuse; ampoules aux mains et aux pieds; lacérations; lésion dorsale; blessure musculaire
Monter aux arbres pour récolter des fruits	Hauteurs dangereuses; surfaces glissantes; échelles instables	Blessure mortelle ou non-mortelle, notamment fracture osseuse, fracture du crâne et lésion à la tête
Récolter du fourrage	Charges lourdes; épines et objets coupants	Ampoules aux mains et aux pieds; lacérations; lésion dorsale; blessure musculaire
Collecter, préparer et répartir du fumier	Bactéries et maladies parasitaires	Infections et maladies bactériennes et parasitaires; éruptions cutanées et autres formes de dermatose; asthme et difficultés respiratoires; irritation oculaire
Sarclage et moissons	Épines; dos courbé; longues heures; insectes et animaux; toxines et risques biologiques	Lésion dorsale et musculaire; lacérations; ampoules; épuisement; empoisonnements tels que la maladie du tabac vert
S'occuper des animaux de ferme	Coups de sabots; morsures; brucellose, anthrax et autres risques bactériens, tels que E.coli et salmonelle; rage des animaux	Traumatisme crânien et fractures osseuses provoqués par des coups de sabots; infections entraînées par des morsures; affaiblissement dû à la brucellose; infections bactériennes ou virales entraînant la mort ou une lésion grave

⁴⁵ IPEC: *Enfants dans les travaux dangereux: ce que nous savons, ce que nous devons faire*, BIT, Genève 2011.

Tâches	Dangers	Blessures et conséquences potentielles sur la santé
Manipuler, mélanger, épandre des produits agrochimiques	Produits chimiques toxiques	Éruptions cutanées et autres formes de dermatoses; difficultés respiratoires; irritation oculaire; empoisonnement chimique; lésions au foie; troubles nerveux et neurologiques; cancers; troubles de la santé reproductive tels qu'infertilité masculine et féminine
Utiliser des outils agricoles, motorisés ou tranchants	Outils en mauvais état; absence de mécanismes de sécurité; lames coupantes; charges lourdes; bruit strident; vibrations; alimentation électrique défectueuse; ventilation insuffisante	Amputation de doigts, d'orteils et de membres; perte auditive due au bruit; lésions oculaires et cécité; électrocution; empoisonnement au monoxyde de carbone
Conduire des tracteurs ou d'autres machines agricoles	Véhicule ou machine en mauvais état; absence de mécanisme de sécurité; pales à rotation rapide; tapis roulants; terrain accidenté ou boueux	Blessure grave ou décès provoqué par une collision de véhicules ou le retournement d'un tracteur; perte d'un doigt ou d'un membre pour s'être trop approché d'un mécanisme en mouvement; chute dans ou sur une machine
Travail à l'extérieur en général	Exposition à des conditions météorologiques extrêmes; soleil; insectes; animaux sauvages; parasites; absence d'eau potable	Gelures, coups de soleil et autres stress thermiques; déshydratation; morsures de serpents et autres; malaria et maladies transmises par les moustiques; maladie contractée en buvant de l'eau stagnante ou polluée

Liste de tâches habituelles, dangers, blessures et conséquences potentielles sur la santé dans la pêche

Tâches	Dangers	Blessures et conséquences potentielles sur la santé
Trier, décharger et transporter les captures	Charges lourdes; grosses machines avec des éléments mobiles	Déformations articulaires et osseuses; ampoules aux mains et aux pieds; lacérations; lésions dorsales; blessures musculaires; amputation de doigts, d'orteils et de membres; perte auditive due au bruit
Cuisiner sur des navires de pêche	Lames acérées; poêles en mauvais état	Coupures; brûlures
Plonger pour pêcher diverses espèces aquatiques, pour dégager des filets accrochés ou pour faire peur aux poissons pour qu'ils entrent dans les filets	Eau profonde; poissons dangereux; hélices de bateau; filets de pêche; enchevêtrements	Noyade; hypoxie; maladie de décompression; emphysème; morsures ou piqûres de poissons; perte auditive après infections des oreilles ou changement rapide de pression
Pêcher à des cadences rapides; remonter le poisson sur le bateau	Charges lourdes; objets tranchants	Ampoules aux mains et aux pieds; lacérations; lésion dorsale; blessures musculaires; infection par la glaire ou le sang du poisson (empoisonnement)
Nettoyer des poissons et des fruits de mer; transformer; fumer ou vendre des poissons	Outils tranchants; passer de longues heures debout ou le dos courbé	Ampoules aux mains et aux pieds; lacérations; maux de dos et autres surcharges et troubles musculo-squelettiques; épuisement
Réparer des filets, des bateaux	Outils tranchants ou lourds	Ampoules aux mains et aux pieds; lacérations
Entretenir des exploitations aquacoles	Mélanges de produits pour lutter contre les maladies des poissons; pesticides (pour les parasites des poissons); moustiques	Blessures causées par des chutes; noyade; malaria ou dengue; empoisonnement au pesticide

Tâches	Dangers	Blessures et conséquences potentielles sur la santé
Travailler sur les bateaux et sur l'eau en général	Promiscuité; eau profonde; eau froide; eau polluée; passerelles glissantes; fumées et autres émanations; matériel bruyant; manque d'eau potable; longues heures de travail	Noyade; hypothermie; nausées; claustrophobie; schistosomiase, ver de Guinée et maladies parasitaires analogues; fractures osseuses et blessures à la tête causées par des glissades; violences sexuelles ou psychologiques; épuisement; faim; déshydratation
Longues périodes en mer sur des bateaux ou des plateformes de pêche	Abus sexuels; intimidation; exposition et pressions ou incitation à avoir des comportements adultes	Maladies sexuellement transmissibles; alcoolisme; usage de drogue ou de tabac; diminution du sentiment de leur valeur personnelle

Formulaire d'évaluation

Ce formulaire d'évaluation permet aux enfants de réfléchir sur les activités auxquelles ils ont participé, ce qu'ils ont appris et les changements de comportement que cela aurait entraînés. En même temps, cela permet à l'animateur d'évaluer les résultats des activités du module. Prenez le temps de parcourir les questions avec les enfants afin de vous assurer qu'elles sont bien comprises. Prévoyez suffisamment de temps pour que le groupe puisse réfléchir sur les questions et remplir le formulaire.

Le formulaire d'évaluation suivant est anonyme et peut être copié (ou téléchargé du CD-Rom) et remis aux enfants de votre groupe à la fin des activités (ou à un autre moment opportun).

1. Quelles ont été pour toi les activités de ce module les plus enrichissantes?
(autrement dit les activités les plus instructives ou les plus épanouissantes)

2. Y-a-t-il eu des activités dont tu penses qu'elles ne t'ont rien ou peu appris?

3. Les activités du module ont-elles changé ton attitude envers les enfants qui travaillent dans l'agriculture?

4. Les activités du module ont-elles changé la manière de te comporter?
(autrement dit ont-elles changé la manière dont tu réagis à certaines situations?)

5. Es-tu satisfait de la participation personnelle qui t'a été demandée pour les activités de groupe? Aurais-tu pu y participer davantage?

6. As-tu transmis tes nouvelles connaissances sur le travail des enfants dans l'agriculture à d'autres personnes? Si oui, de quelle manière?

7. Comment utiliseras-tu ce que tu as appris grâce à ce module à l'avenir?

8. Penses-tu avoir appris et compris suffisamment pour changer l'attitude et le comportement d'autres personnes concernant le travail des enfants dans l'agriculture?

9. Y a-t-il un sujet sur lequel tu désires apprendre davantage ou que tu aimerais mieux comprendre?

10. Y a-t-il quelque chose qui aurait pu être fait pour améliorer les activités de ce module?

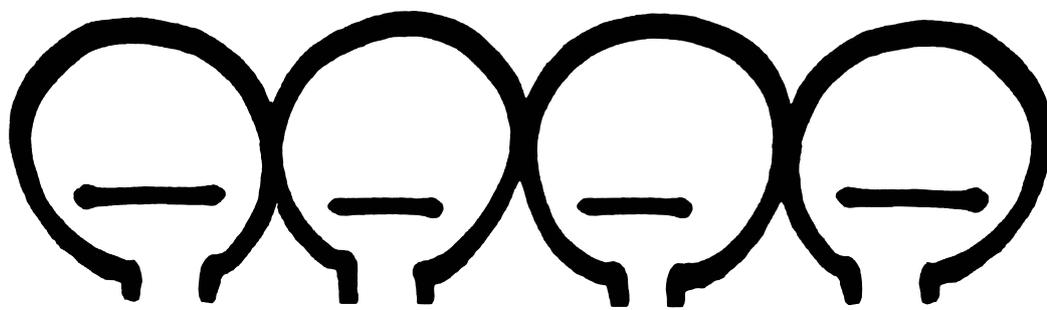
Contenu du CD-Rom

Le CD-Rom inclut dans ce module contient le matériel suivant:

- Le coffret pédagogique SCREAM
- Le module spécial SCREAM sur le VIH, le Sida et le travail des enfants
- Le module spécial SCREAM sur le travail des enfants et les conflits armés
- Les dessins illustrant les droits de l'enfant
- La convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant
- La convention n° 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants, 1999
- La recommandation n° 190 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants, 1999
- La convention n° 138 de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et au travail, 1973
- La recommandation n° 146 de l'OIT sur l'âge minimum, 1973
- Le formulaire d'évaluation pour ce module
- Les images de la section «Jeu d'images sur le travail des enfants» en haute résolution



Halte au travail des enfants!



ISBN 978-92-2-230917-7



9 789222 309177